

L'oral comme fiction.

Doctorat de sciences du langage et Ph.D. d'études françaises
Université de Provence & Université de Montréal

2006, Mathilde Dagnat©

Chapitre 5

Une syntaxe du compromis

L'auteur peut choisir un langage parfait, sans bavures, ou utiliser plus ou moins adroitement les accidents qui sont ceux de la conversation courante. [...] Quel que soit le parti adopté, le fait stylistique, lorsqu'il s'agit de théâtre, se définit toujours par un double écart par rapport au langage parlé et au langage écrit ; mais il tient nécessairement, parce qu'il s'agit encore de langage, de l'un et de l'autre.

P. Larthomas : 2001 [1972], p. 175.

Introduction

Ce chapitre, dans la continuité du précédent, expose certains fondements linguistiques de l'effet d'OPQ dans les textes de M. Tremblay. Les études abordant cet auteur sous l'angle linguistique mettent en général en évidence des phénomènes de prononciation, des caractéristiques lexicales ou des emplois très particuliers de certaines particules. Ne pouvant traiter de tout, nous laisserons de côté la description lexicale pour consacrer un chapitre à la composante syntaxique en nous demandant quelles sont les structures syntaxiques qui peuvent construire un effet d'OPQ en littérature. Comme pour le point précédent et en relation avec l'intrication des variations exposée en première partie, les phénomènes en cause caractérisent la production orale en général et/ou sont des marques plus spécifiquement diastratiques et diatopiques du français populaire et familier et du français québécois.

La nature hybride du langage dramatique, soulevée par P. Larthomas, pose la question de l'unité d'analyse syntaxique. Peut-on se contenter de la traditionnelle phrase, unité de description syntaxique essentiellement écrite ? ou doit-on chercher du côté des linguistiques de l'oral, c'est-à-dire de celles qui analysent les usages du français parlé, sans les réduire à des variantes ou à des défaillances vis-à-vis de l'écrit ?

Parmi les phénomènes syntaxiques listés à la fin du premier chapitre, nous avons choisi de traiter en particulier des relatives dites non standard et des construc-

tions disloquées, qui ont été peu examinées dans les études antérieures sur M. Tremblay (Cantin : 1972 et Fonollosa : 1995). De manière moins détaillée, nous rendrons compte d'un ensemble de phénomènes assez classificatoires de l'OPQ sous forme d'une synthèse (l'interrogation, la négation, etc.). Si l'exploitation logicielle a été d'une grande aide pour le relevé des phénomènes graphiques, elle ne sera pas toujours pertinente pour l'analyse syntaxique et ce pour deux raisons : d'une part, nous ciblons des phénomènes constructionnels sans marque linguistique spécifique formulable dans une requête CQP¹, et, d'autre part, notre corpus n'étant pas catégorisé, il est parfois très difficile de faire un comptage précis de formes extrêmement polyvalentes en français (par exemple « que »).

5.1. Quelle unité syntaxique pour analyser l'oral ?

Nous partirons d'une définition très large de la syntaxe, sans nous rattacher à un courant théorique particulier. Que cherchons-nous à décrire lorsque nous parlons de phénomènes syntaxiques ?

The term 'syntax' is from the Ancient Greek *śyntaxis*, a verbal noun which literally means 'arrangement' or 'setting out together'. Traditionally, it refers to the branch of grammar dealing with the ways in which words, with or without appropriate inflections, are arranged to show connections of meaning within the sentence. (P. Mathews, cité par van Vallin : 2001, p. 1)

Le terme « syntaxe » vient du grec ancien *śyntaxis*, un nom verbal qui signifie littéralement « arrangement » ou « mise ensemble ». La syntaxe réfère traditionnellement à la branche de la grammaire qui traite de la manière dont les mots, avec ou sans marques flexionnelles appropriées, sont ordonnés pour montrer les liens sémantiques dans la phrase. (Traduction personnelle)

Cette première définition permet d'introduire des notions importantes : 1. l'idée d'un ordonnancement des mots en unités supérieures, 2. l'existence de divers marquages de la dépendance (ordre des mots, flexion), 3. l'idée que la syntaxe n'est qu'une des branches de la grammaire, qui peut inclure par exemple des aspects morphologiques, sémantiques, etc. R. D. van Vallin insiste quant à lui sur la syntaxe comme lieu de variations interlinguistiques. De notre point de vue, nous nous intéresserons aux « arrangements » non standard, c'est-à-dire à ceux qui ne correspondent pas à la norme

1. Pour des exemples d'interrogation, se reporter au volume annexe, document 2D.

écrite du français.

First and foremost, syntax deals with how sentences are constructed, and users of human languages employ a striking variety of possible arrangements of the elements in sentences. (van Vallin : 2001, p. 1)

Avant tout, la syntaxe traite de la manière dont les phrases sont construites, et dont les usagers des langues humaines utilisent une variété étonnante d'arrangements possibles des éléments dans les phrases. (Traduction personnelle)

Le terme « syntaxe » désigne tout autant le mode d'agencement des éléments dans un énoncé que la méthode de description elle-même. Et il existe à ce jour un très grand nombre de méthodes de description, qui sont le plus souvent assimilées à des théories de la langue et associées à des modes particuliers de formalisation. Dans le cadre de cette thèse, il n'est pas possible d'en proposer une discussion ni même un aperçu représentatif. Nous exposons et définissons ci-dessous les notions que nous utilisons pour la description de certains phénomènes syntaxiques liés à l'OPQ dans notre corpus.

5.1.1. La phrase, mais encore ?

Comme chaque composante de la description linguistique, la syntaxe repose sur l'idée d'une unité d'analyse. Traditionnellement, l'unité de segmentation syntaxique de base est la phrase, mais sa définition est considérée par beaucoup comme problématique. Peut-on la préciser et la rendre opératoire pour une description de l'oral ? Sinon, par quelle autre unité de segmentation de l'énoncé la remplacer ?

5.1.1.1. Dès le départ une définition composite

Globalement, les grammairiens recourent aujourd'hui à une définition générale composite, comme :

La phrase est une unité linguistique constituée par un ensemble structuré d'éléments sémantiquement compatibles, syntaxiquement ordonnés autour d'un verbe, véhiculant une proposition douée de sens, et dotée d'une unité mélodique. (Denis & Sancier-Chateau : 1994, p. 420)

Ils opèrent également des distinctions en termes de complexité (phrase simple *vs* phrase complexe), d'extension (phrase noyau *vs* phrase étendue), de forme (phrase né-

gative, passive, etc.) et de modalité (phrase déclarative, interrogative, etc.). Nous ne discuterons pas des types, formes et modalités, mais nous nous interrogerons plus spécifiquement sur ce qu'il convient d'appeler la critique traditionnelle de la définition traditionnelle de la phrase. Les critères traditionnels de segmentation du discours en phrases relèvent le plus souvent de quatre domaines :

Graphique : une phrase commence par une majuscule et se termine par un point.

Prosodique : une phrase correspond à une unité prosodique (entre deux pauses) et à un patron intonatif.

Sémantique : une phrase véhicule un sens complet.

Syntaxique : une phrase comporte au moins un verbe conjugué.

La principale critique faite à l'encontre de définitions comme celle-ci est la non-coextensivité des trois premiers critères :

Aucun de ces trois critères [graphique, prosodique, sémantique] n'est vraiment définitoire. Les critères graphique et phonétique constituent une condition qui n'est pas suffisante ni même nécessaire pour qu'une séquence de mots soit une phrase. Sinon n'importe quelle séquence écrite ou parlée serait une phrase pour peu qu'elle soit bien ponctuée ou isolée par deux pauses et dotée d'une intonation phrastique ; et une phrase dépourvue de toute ponctuation (un procédé courant dans la poésie moderne) n'en reste pas moins une phrase. (Riegel & al. : 2001 [1994], p. 104)

Les auteurs ciblent ainsi la correspondance très imparfaite des segmentations graphique, prosodique, sémantique et syntaxique (voir aussi Berrendonner : 2002 et Kleiber : 2003).

5.1.1.2. La dépendance verbale et ses limites

Certains proposent de se concentrer sur le critère du verbe en dégageant une *syntaxe réactionnelle* et avancent les idées de « maximalité syntaxique » et de « complétude syntaxique ».

La première idée va avec celle que l'unité phrastique est une unité autonome, « la plus grande unité, celle qui inclut les autres, sans être elle-même incluse dans une unité supérieure » (Gardes-Tamine : 1998 [1990], p. 10). Ce critère dit de « maximalité syntaxique » (Berrendonner : 2002) esquisse les contours d'une micro-syntaxe, c'est-à-dire de l'étude de l'organisation des constituants à l'intérieur de la phrase, et uniquement à l'intérieur. Ainsi, faire de la phrase une unité « complète et autonome [...] for-

mée de constituants [...] sans être elle-même un constituant » (Riegel & al. : 2001 [1994], p. 104-105), c'est considérer la segmentation de l'énoncé sur des critères internes de dépendance et de rection (essentiellement autour d'un noyau verbal), sans prendre en compte la continuité thématique et l'ancrage énonciatif des éléments qui construisent des unités communicatives supérieures à la phrase, le texte et le discours (en particulier les connecteurs, les particules, les phénomènes anaphoriques et déictiques).

Les phrases s'enchaînent bien pour bâtir le discours, mais il n'existe aucune procédure linguistique de segmentation d'un discours en phrases, ni de combinaison de phrases en discours. En particulier, entre les différentes phrases d'un texte ou d'un discours oral, s'il existe des contraintes, elles ne sont pas d'ordre syntaxique. Elles sont logico-sémantiques exclusivement, relations de succession, de causalité, d'implication. (Gardes-Tamine : 1998 [1990], p. 10-11)

La deuxième idée correspond au critère avancé comme étant le plus pertinent, qui découle du précédent. La « complétude syntaxique » rapproche l'idée de phrase, ou d'« unité phrastique » (Creissels : 1995), de celle de proposition, au sens que l'on donne à ce terme en grammaire et non en logique ou en sémantique² :

On adoptera une définition exclusivement syntaxique : la proposition, qui est une partie de phrase, ou toute une phrase, si elle est seule, est constituée d'un verbe à un mode personnel accompagné des éléments qui lui sont liés, sujet, compléments, et qui constituent sa valence. (Gardes-Tamine : 1998 [1990], p. 12)

L'unité d'analyse syntaxique est donc dans cette perspective essentiellement définie autour du noyau verbal et des éléments qu'il régit. Elle correspond globalement aux limites de la construction verbale. Nous disons globalement car la notion de rection peut-être envisagée au sens restreint, et désigne alors le verbe et ses compléments de valence, ou, dans un sens plus large, désigne alors le verbe, ses compléments de valence et ses ajouts. Cette deuxième position est celle adoptée par le GARS, *Groupe Aixois de Recherche en Syntaxe* (Blanche-Benveniste & al. : 1990, p. 40-45).

Cependant, certains énoncés, pour lesquels on a bien le sentiment d'une unité syntaxique, ne sont pas descriptibles avec les seuls critères de la dépendance verbale.

2. Par exemple la définition ci-après aboutit à dire que dans « Marie a lu le livre en deux heures » la proposition correspond à « Marie a lu le livre », parce que « en deux heures » n'est pas rattaché à la valence de « lire ».

L'ordonnement semble alors relever de relations de discours ou plus généralement de l'articulation entre phrastique et textuel (Roulet : 2002, Gardes-Tamine : 2003). Le critère de définition interne de l'unité syntaxique se voit contesté. Il faut alors considérer une syntaxe qui prend en compte d'autres relations que les dépendances dites rectionnelles, et qui permet d'expliquer par exemple les phrases dites averbales, les constructions disloquées, les corrélations, et tout ce que l'on range habituellement sous l'étiquette parataxe, ellipse, structure binaire, mise en valeur stylistique. Se dessinent ici deux domaines de description, le domaine *micro-syntaxique* et le domaine *macro-syntaxique*, dont nous exposons maintenant le découpage et l'articulation.

5.1.2. Micro-, macro-syntaxe et construction

Le terme *micro-syntaxe* est utilisé principalement par les chercheurs de Fribourg (CH) et les chercheurs d'Aix-en-Provence pour désigner une syntaxe dont l'unité d'analyse est la dépendance verbale, c'est-à-dire une unité qui prend en compte le verbe, son sujet, ses compléments (de valence) et ses ajouts.

5.1.2.1. La syntaxe de dépendance verbale (micro-syntaxe)

Ces unités micro-syntaxiques sont appelées « clauses » à Fribourg et « rections verbales » à Aix-en-Provence.

- **La syntaxe de la *clause***

Le terme « clause » semble emprunté à l'anglais où il signifie à peu près « proposition » dans son sens grammatical (voir ci-dessus), mais les différents modèles linguistiques lui donnent parfois des sens plus ou moins larges et sensiblement différents³. A. Berrendonner l'utilise pour désigner l'unité syntaxique définie par le critère de « connexité rectionnelle », qu'il différencie de l'unité syntaxique définie par des critères intonatifs et communicatifs qu'il nomme « période », et sur laquelle nous reviendrons :

3. « A clause is a phrase that includes a predicate and all of its arguments and modifiers. The term is sometimes limited to phrases headed by a verb. » [Une clause est un syntagme qui inclut un prédicat et tous ses arguments et modifieurs. Le terme est parfois réservé à des syntagmes dont la tête est un verbe. (Trad. pers.)], dans *Syntactic Theory, a Formal Introduction*, Ivan A. Sag & Thomas Wasow, Stanford, CSLI Publications, 1999, 480 p., p. 431.

Exit, donc, la phrase, avec remerciements pour les services rendus. Mais par quoi la remplacer ? Il nous faut refonder une théorie des unités, sur une méthode de segmentation du discours consistante et non intuitive, exploitant des propriétés empiriques décidables. À cette fin, deux sortes de phénomènes peuvent fournir des critères opératoires. [...] Nous sommes donc en possession de deux critères d'analyse opératoires, la connexité réactionnelle et la clôture intonative, qui permettent de définir dans les discours deux types d'unités : les clauses et les périodes. (Berrendonner : 2002, p. 27 et p.29)

Voici, selon lui, les trois traits principaux qui caractérisent la syntaxe de la clause :

- Ses unités minimales sont des segments sonores à fonction significative (morphèmes).
- Ils sont assemblés par concaténation, de façon à former des unités complexes de même fonction : syntagmes et clauses ne sont que de « grands signes », dont le signifié est un produit « compositionnel » des signifiés véhiculés par leurs constituants.
- Les règles de la grammaire clausale peuvent être exprimées avec toute la généralité souhaitable en termes de relations formelles (implication, ordre, inclusion) exigibles entre segments de chaîne cooccurrents. Cette syntaxe à base de morphèmes, ou *morpho-syntaxe*, se ramène en somme à une algèbre de concaténation restreinte. (Berrendonner : 2002, p. 29)

Notons dès à présent l'aspect compositionnel, sur lequel nous reviendrons quand il s'agira de justifier de la pertinence de la notion de *construction* pour l'analyse de certains phénomènes.

- **La *rection verbale* exprimée en « proformes »**

Les chercheurs du GARS ont renoncé à utiliser la phrase comme unité syntaxique de base, la jugeant mal adaptée à l'analyse syntaxique des productions orales. Ils proposent eux aussi deux niveaux d'analyse syntaxique :

- Un niveau dit *micro-syntaxique* (ou simplement syntaxique) « qui s'occupe des constructions fondées sur des catégories grammaticales, comme le verbe, le nom ou l'adjectif ».
- Un niveau *macro-syntaxique* « qui traite des unités globales apparentées à ce qu'on entend par « phrase », ou supérieures au niveau de la phrase » (Blanche-Benveniste & al. : 1990, p. 39).

La micro-syntaxe est essentiellement axée sur la syntaxe verbale⁴. L'unité de base est appelée *rection verbale*, et elle est obtenue selon la méthode de substitution qu'est la pronominalisation des constituants, c'est-à-dire que le sujet et les compléments régis

4. Ce qui ne veut pas dire exclusivement. On trouve aussi un chapitre sur la syntaxe nominale.

par le verbe sont exprimés sous une forme semi-lexicalisée :

Comme le terme de « construction verbale » est très ambigu, nous utilisons celui de « rection verbale » pour désigner les relations entre le verbe et les éléments qu'il organise (sujet et compléments), de verbe « recteur » et d'éléments « régis ». [...] Pour donner une typologie des différentes sortes de rections verbales, nous utilisons systématiquement les pronoms, qui permettent d'en faire une description économique, et plus commode que celle qui prendrait en charge tout le lexique des éléments régis. (Blanche & al. : 1990 : p. 40)

Pour qu'une pronominalisation systématique des éléments dépendant du verbe soit possible, la liste des pronoms a dû être élargie à d'autres pronoms que les clitiques (pronoms personnels atones), et c'est pour cela qu'il est plus juste de parler de proformes (voir liste dans Blanche-Benveniste & al. : 1990, p. 42). Voici quelques exemples :

- (1) je vais demander à vos voisins euh qu'ils soient aimables de bien vouloir euh éteindre leurs cigarettes → je vais le leur demander
- (2) je vais à Paris → j'y vais
- (3) il se comporte de manière agréable → il se comporte ainsi
- (4) Les médias britanniques ont fini par répondre avec beaucoup d'humour à cette démarche → ils ont fini par y répondre ainsi

D'une manière générale, le remplacement d'un constituant par une proforme n'est pas un test suffisant pour déterminer s'il est dépendant du verbe ou non, il faut ajouter à cela le fait que les constituants dépendant du verbe subissent les modalités du verbe, peuvent entrer dans une structure contrastive (Blanche-Benveniste & al. : 1990, p. 44) et qu'ils sont clivables (*ibid.*, p. 59 sqq.), c'est-à-dire qu'ils sont insérables dans le dispositif en « c'est... qui/que ». Dire qu'ils sont clivables revient en fait à montrer qu'ils appartiennent au contenu asserté de l'unité syntaxique en question. Ceci les distingue notamment des ajouts à la phrase (« associés⁵ » selon la terminologie du GARS), qui, selon ces critères, relèvent de la macro-syntaxe⁶.

5. Le terme « associé » est utilisé par le GARS pour « désigner les éléments ayant des formes de compléments mais qui ne sont pas régis par le verbe, comme *au fond* dans *Au fond, la piscine est agréable* (proche de « compléments de phrase »). » (Blanche-Benveniste : 2000, p. 157)

6. Pour un inventaire des rapports généraux entre structure grammaticale et présupposition, voir Scott Soames, « Presuppositions », dans D. Gabbay and E. Guenther (eds), *Handbook of Philosophical Logic*, vol. 4, Kluwer, 1989. Sur le fait que les adverbes de phrase ne font pas partie du contenu asserté, voir la thèse de Ch. Potts, *The Logic of Conventional Implications*, Oxford, Oxford University Press, coll. Oxford Linguistics, 2005, 246 p. Un autre test est souvent avancé pour distinguer les ajouts au verbe des ajouts à la phrase, il s'agit du test de la reprise en *le faire*, que nous ne détaillons pas ici (voir Bonami : 1999, p. 69-79, Delaveau : 2001, p. 142-146).

Pour finir sur ce point, on se demandera s'il faut renvoyer systématiquement à la macro-syntaxe tous les éléments qui n'occupent pas de place de rection, c'est-à-dire les éléments qui ne répondent pas aux critères ci-dessus, ce qui ferait de la macro-syntaxe tout ce qui n'est pas la micro-syntaxe. Ou s'il convient de faire des distinctions à l'intérieur de ce deuxième champ syntaxique essentiellement défini par la négative. Prenons par exemple les marqueurs de discours comme « d'ailleurs » ou des adverbes comme « évidemment » que Cl. Blanche-Benveniste & al. rangent dans la macro-syntaxe (1990, p. 77 sqq.). Ces associés ont un profil sémantique et syntaxique relativement précis qui en fait des ajouts (syntaxiques) à et des modificateurs (sémantiques) de la proposition exprimée par la phrase, et qui légitime leur étude comme « adverbes de phrase ». Il est vrai qu'ils ne sont pas régis par le verbe, mais il est pourtant perceptible qu'il existe une dépendance dans l'autre sens : ils imposent des conditions restrictives aux phrases auxquelles ils s'adjoignent, comme le montre abondamment la littérature sur les connecteurs et les relations de discours. À l'inverse, dans des constructions comme « ces souliers j'écrase les pieds de tout le monde » (Deulofeu : 1979, p. 76), aussi rangé dans la macro-syntaxe, le syntagme nominal « ces souliers » n'a en lui-même aucune restriction syntaxique ou sémantique sur ce avec quoi il se combine.

5.1.2.2. Brève présentation de la macro-syntaxe

Le terme « macro-syntaxe » renvoie à une analyse syntaxique située au-delà des dépendances rectionnelles évoquées jusqu'ici. Mais, dans le détail, il est difficile d'en trouver une définition unique et définitive. Le récent article de M. Avanzi (2005) propose une synthèse de trois modèles macro-syntaxiques : le modèle aixois, principalement autour des travaux de Cl. Blanche-Benveniste et de H.-J. Deulofeu ; le modèle fribourgeois autour des travaux d'A. Berrendonner et M.-J. Beguelin et le modèle florentin autour d'E. Cresci. Nous y renvoyons. Nous laissons de côté les différences

terminologiques détaillées⁷ et rappelons les trois principaux facteurs invoqués dans les études macro-syntaxiques :

- Indépendance par rapport à la rection verbale (voir section précédente) ;
- Critères prosodiques (contours mélodiques et pauses).
- Intervention des relations de discours (thème/rhème, justification, explication, contraste, etc.).

Illustrons rapidement chacun de ces trois points. (i) L'indépendance par rapport à la rection verbale peut concerner aussi bien des associés adverbiaux spécialisés (exemple typique : les marqueurs de discours comme « d'ailleurs », « évidemment »), que des associés quelconques (exemple typique : les groupes nominaux dans des relations thème-rhème ou tout-partie : « la chambre les rideaux sont bleus⁸ ». (ii) Pour la prosodie, on trouve le critère central du profil intonatif concernant la mélodie et les pauses (Sabio : 1997), qui permet de délimiter une unité appelée « période » (Hazaël-Massieux : 1983, 1985, 1993), dont voici une définition :

Terme d'abord utilisé en rhétorique, mais dont la définition vague autorise la réexploitation dans le cadre d'une rigoureuse terminologie linguistique [...] nous définissons la période (cf. Hazaël-Massieux depuis les années 80) comme cette unité de la communication orale qui est dotée essentiellement de caractéristiques intonatives : la période est l'unité d'énonciation qui ne subit pas de contraintes contextuelles, c'est-à-dire en fait la plus grande unité intonative autonome. Elle se distingue de la phrase, unité de langue écrite. La période, au-delà de cette première définition intonative, qui est simplement délimitative, peut recevoir une définition, plus complexe, tendant à rendre compte de sa composition en termes de support, apport, commentaire, ou de noyau et de satellites. (<http://analilit.free.fr/terminologie3.htm>)⁹

Cette macro-unité périodique est donc parfois enrichie par un découpage supplémentaire en « énonciations de clauses », vues comme autant de micro-actes de communication (Berrendonner : 1993, 2002), ou par un découpage en *noyau* et *affixes* (« préfixes », « suffixes » et « postfixes ») par analogie avec la morphologie nominale (Blanche-Benveniste & al. 1990, Blanche-Benveniste : 2000, Deulofeu : 2005). (iii) Les relations de discours servent principalement à articuler des segments de discours que

7. Le système terminologique du GARS est fondé sur une analogie avec la morphologie lexicale. Ainsi les chercheurs parlent-ils de « noyau », de « préfixe », de « suffixe » et de « postfixe » pour désigner l'organisation macro-syntaxique d'un énoncé. A. Berrendonner parle quant à lui de « période », en référence à la définition de M.-C. Hazaël-Massieux, et d'« énonciations ».

8. Exemple emprunté à Blanche-Benveniste & al. : 1990, p. 83.

9. Pour une synthèse récente des emplois du terme « période » en syntaxe, voir la section qui y est consacrée dans la thèse de H.-J. Deulofeu (1999, p. 374-380).

la grammaire traditionnelle aurait renvoyés à une juxtaposition par parataxe. La macro-syntaxe apparaît alors comme un « liant » qui constitue la manifestation du discours dans la langue. H.-J. Deulofeu (2005) développe une métaphore « gastronomique » intéressante pour représenter les rapports entre micro-syntaxe et macro-syntaxe :

Les énoncés sont comme un plat d'îles flottantes où la macrosyntaxe tiendrait lieu de crème anglaise et la microsyntaxe d'œufs en neige. Selon que la proportion de l'un ou l'autre ingrédient est plus forte l'allure du plat change, mais la structure reste la même. (a) représenterait un plat avec un maximum de blanc d'œuf et un minimum de crème, l'inverse évidemment pour (b). Quant aux autres énoncés, ils comporteraient une part variable de ces ingrédients. L'ensemble représentant toutes les réalisations possibles de la structure « îles flottantes ». Le modèle macrosyntaxique de l'énoncé tire toutes les conséquences de la définition générale de la langue comme moyen de communication. Il nous décrit les énoncés comme des constructions microsyntaxiques flottant dans un bain de relations macrosyntaxiques.

(a) Le guidon de la moto de mon frère est cassé \

(b) Il y a mon frère / tu vois sa moto / le guidon / eh ben tout cassé quoi \ (p. 6)

Pour terminer, nous dirons plus simplement que la perspective macro-syntaxique a deux propriétés fondamentales :

- Les composantes macro-syntaxiques ne sont pas des combinaisons syntaxiques de structures micro-syntaxiques (non-récurtivité).
- Elles se définissent sur plusieurs dimensions (par exemple l'ordre des constituants, les relations de discours et la prosodie), ce qui demande une « boîte à outil » ouverte et composite, comme le propose la *Grammaire de Construction* (CxG) avec la notion de « construction » et sa description en « structure de traits ».

5.1.2.3. L'intérêt de la notion de « construction »

Nous nous intéressons à la notion de construction dans le sens précis que lui donne la *Grammaire de Construction* (dont le sigle conventionnel est CxG). En effet, elle est plus souple et plus adaptée à la description de structures syntaxiques non canoniques très fréquentes à l'oral. De plus, les développements récents montrent qu'elle s'applique au niveau des syntagmes comme au niveau du discours (Fried & Östman : 2005).

La CxG présente deux avantages pour notre travail. Premièrement, l'approche en termes de construction conserve une notion large de composition, ce qui permet de traiter micro-syntaxiquement, c'est-à-dire en termes de dépendance, certains ajouts

non régis par le verbe (en particulier les parenthétiques et les connecteurs, et typiquement les adverbes de phrase). Deuxièmement, elle dépasse les notions de rection et de compositionnalité, en proposant des contraintes multidimensionnelles et macro-syntaxiques, grâce, le plus souvent, à une représentation très flexible sous forme de structure de traits.

- **L'usage du terme « construction » en syntaxe**

La notion de construction que nous ciblons n'est donc pas tout à fait celle qui est décrite dans les grammaires scolaires traditionnelles, qui l'utilisent comme synonyme de structure, en particulier pour les verbes (on désigne ainsi leur système de valence) et certaines tournures phrastiques (clivées, présentatives). Nous l'utilisons du point de vue des travaux récents des CxG, qui est un point de vue holiste qui envisage le tout comme pouvant avoir des propriétés distinctes de celles de ses parties. Les principaux fondements de ces grammaires ont été développés les dernières années à l'université Berkeley et à l'université de Stanford¹⁰. On signalera en particulier les travaux de P. Kay (1995), P. Kay & Ch. Fillmore (1995), K. Lambrecht (1994), A. Goldberg (1995), M. Fried & J.-O. Östman (2004, 2005). Pour une bibliographie détaillée, nous renvoyons aux synthèses très documentées de P. Kay (2002) et de M. Fried & J.-O. Östman (2004, p. 11-86). La définition qui servira de référence est celle proposée par A. Goldberg :

Constructions are taken to be the basic units of language. Phrasal patterns are considered constructions if something about their form or meaning is not strictly predictable from the properties of their component parts or from other constructions. That is, a construction is posited in the grammar if it can be shown that its meaning and/or its form is not compositionally derived from other constructions existing in the language. In addition, expanding the pretheoretical notion of construction somewhat, morphemes are clear instances of constructions in that they are pairings of meaning and form that are not predictable from anything else. It is a consequence of this definition that the lexicon is not neatly differentiated from the rest of grammar. [...] Another notion rejected by Construction Grammar is that of a strict division between semantics and pragmatics. Information about focused constituents, topicality, and register is represented in constructions alongside semantic information. (Goldberg : 1995, p. 4 et p. 7)

Les constructions sont entendues comme les unités de base de la langue. Les patrons syntagmatiques sont vus comme des constructions si quelque chose dans leur signifiant ou dans leur signifié n'est pas strictement prédictible des propriétés des éléments qui les composent ou d'autres constructions.

10. Lien du site officiel des CxG : <http://www.constructiongrammar.org/>

Autrement dit, une construction est postulée dans la grammaire si l'on peut montrer que son signifié ou son signifiant n'est pas un dérivé compositionnel d'autres constructions existant dans la langue. De plus, en élargissant notablement la notion préthéorique de construction, les morphèmes sont des clairement des instances constructionnelles dans la mesure où ce sont des assemblages d'un signifié et d'un signifiant dont rien ne peut prédire l'occurrence. La conséquence d'une telle définition est que le lexique n'est pas nettement différencié du reste de la grammaire. [...] Une autre notion est rejetée par la *Grammaire de Construction*, il s'agit de la séparation stricte entre la sémantique et la pragmatique. L'information concernant les constituants rhématisés, la thématisation, et le registre est représentée dans les constructions à côté de l'information sémantique. (Traduction personnelle)

L'intuition fondamentale des CxG est que la construction est une entité globale, ce qui la rapproche à la fois des idiomatismes et des phénomènes transphrastiques. Il s'agit d'un ensemble de contraintes qui associent des types de syntagmes de telle manière que le résultat global n'est prévisible à partir d'aucun des constituants pris isolément, autrement dit qu'il est non compositionnel. C'est ainsi que nous analyserons les dislocations.

- **La présentation en structure de traits**

Globalement, les constructions sont saisies et représentées comme des structures de traits qui peuvent être formalisées comme des cadres enchâssés permettant de spécifier la construction en apportant des informations morpho-syntaxiques, prosodiques et phonétiques, sémantiques et fonctionnelles, voire pragmatiques (Fried & Östman : 2004, p. 19-20). Il en résulte que ce qu'on entend par « construction » est une représentation abstraite, un « patron conventionnel », et non un énoncé particulier :

In *Construction Grammar* the notion 'construction' has theoretical status and the word 'construction' is used as a technical term. GRAMMATICAL CONSTRUCTIONS are symbolic signs and represent the basic building blocks of linguistic analysis. These signs [...] are not restricted to words but can, in principle, be of any size (morpheme, phrase, sentence, text). A construction is an *abstract*, representational entity, a conventional pattern of linguistic structure that provides a general blueprint for *licensing* well-formed linguistic expressions. In contrast, the actually occurring linguistic expressions, such as sentences and phrases, are not constructions, but constructs. At the risk of oversimplifying, we can compare the status of constructions as abstractions with traditional linguistic abstractions such as phonemes and morphemes. We communicate in terms of constructs, not constructions, just like in actual speech we produce sounds, not phonemes. (Fried & Östman : 2004, p. 18-19)

En *Grammaire de Construction*, la notion de « construction » a un statut théorique et le mot « construction » est utilisé comme un terme technique. Les

« constructions grammaticales » sont des signes symboliques et représentent les unités de construction de base de l'analyse linguistique. Ces signes ne sont pas réduits à des mots mais peuvent, en principe, être de n'importe quelle taille (morphème, syntagme, phrase, texte). Une construction est une entité abstraite de représentation, un patron conventionnel de la structure linguistique qui offre un schéma pour *sanctionner* les expressions linguistiques bien formées. Mais, les expressions effectives, comme les phrases et les syntagmes, ne sont pas des constructions mais des « énoncés construits ». Au risque de simplifier toujours plus, on peut comparer le statut des constructions comme abstraction avec les abstractions de la linguistique traditionnelle comme les phonèmes et les morphèmes. Nous communiquons avec des énoncés construits, pas avec des constructions, de la même manière que dans la parole réelle nous produisons des sons et pas des phonèmes. (Traduction personnelle)

Reprenons l'exemple que J. Deulofeu place « à la limite entre organisation grammaticale et organisation discursive » : « Ces souliers j'écrase les pieds de tout de tout le monde » (1979, p. 76), et proposons-en une description de type constructionnel. À un niveau très général, cet énoncé peut être décrit selon trois dimensions :

— *L'ordre des constituants* : un syntagme nominal suivi d'une unité phrastique dont la valence est saturée.

— *La prosodie* : il existe un patron intonatif caractéristique de ces énoncés binaires, « un premier membre nominal, avec intonation montante, suivi d'un second membre à intonation descendante, dont la nature peut être très variée. » (Gadet : 1996, p. 135)

— *Une relation de discours* : On observe une relation thème/rhème qui fait que l'unité phrastique à droite doit être comprise comme pertinente par rapport au SN détaché à gauche.

Cela reste évidemment très général. Il faudrait exprimer des contraintes sur le syntagme nominal (plus probablement défini que indéfini) et sur la relation thème-rhème (probablement non générique).

Nous reviendrons sur les constructions de cette famille dans la dernière section de ce chapitre, en détaillant chaque cas. Expliquons pour finir ce que nous entendons par flexibilité : les structures de traits permettent de faire des classes différentes de constructions, selon qu'on les rapproche du point de vue de l'ordre des mots, de la prosodie ou de la relation de discours.

5.1.3. Remarques générales sur le corpus (1)

Avant d'analyser le traitement des relatives non standard et des constructions dislo-

quées comme marques éventuelles d'OPQ dans la langue de M. Tremblay, nous ferons quelques remarques générales issues de la comparaison des deux sous-corpus.

5.1.3.1. Une gestion différente des « modes de production de l'oral »

Certains phénomènes comme les hésitations, les amorces, les répétitions donnent parfois l'impression d'un parasitage de l'organisation syntagmatique du discours. Ces « scories¹¹ », bien qu'inhérentes à la spécificité matérielle de l'oral et caractéristiques inévitables de son déroulement, ne relèvent pas de l'organisation syntaxique proprement dite, mais des « modes de production de l'oral », comme le montre très clairement Cl. Blanche-Benveniste en proposant une mise en grille combinant l'axe paradigmatique des combinaisons avec l'axe syntagmatique des successions (2000, p.87).

Ainsi, l'énoncé

je ne fais aucune critique mais j'obs- je constate simplement je euh que malheureusement Martine elle a jamais fait son travail de secrétaire comme elle aurait pu le faire

est-il représentable sous la forme suivante où « l'ensemble des trois reprises occupe le même emplacement syntagmatique, comme le feraient des surcharges écrites au même endroit dans un brouillon de langue écrite". Ces trois reprises sont ici listées à la verticale (*ibid.*, p. 87-88).

mais j'obs-

je constate simplement

je euh

que malheureusement Martine ben

[elle a jamais fait son travail.

11. « Nous désignons par là les caractéristiques communes à toutes les productions orales, que l'on rencontre aussi bien chez les adultes que chez les enfants, chez les gens cultivés que chez les autres. Aussi les considérons-nous comme des caractéristiques inévitables du déroulement de l'oral. [...] On s'aperçoit vite, même sans poursuivre une étude qui s'appuierait sur la relation entre les scories et certains faits prosodiques comme les variations de débit, les ruptures de courbe intonative, les pauses et les allongements vocaliques, que les phénomènes sont en nombre assez limité. » (Gadet : 1996, p. 34-35)

Même si ces phénomènes ne relèvent pas d'une analyse syntaxique, ils nous intéressent du point de vue de l'organisation linéaire des énoncés en tant qu'ils sont la marque caractéristique de l'oral. Les normes adoptées par les linguistes pour la transcription de ce qui constitue le sous-corpus *frcapop* sont très proches de celles prônées par le GARS, et à leur simple lecture il est évident que ces transcriptions rendent compte de ces phénomènes. On ne trouve pas d'amorces dans les textes dramatiques, mais plutôt des répétitions ou des reformulations à l'échelle du syntagme. Les hésitations sont matérialisées différemment : de rares « euh » (4 en tout) chez M. Tremblay et majoritairement des points de suspension ; des allongements syllabiques (deux points) et des commentaires dans les transcriptions.

- (1) j'avais trois ans **que je suis a: je suis ar:** quand que je suis arrivée ici (T38)
- (2) on est déjà rendu à vingt représentantes **dans la con:** dans la région de Rimouski (U21)
- (3) **il-y-en-a pas** de plus haut que: pour dire bien bien plus haut là: **il-y-en-a pas il-y-en-a** qui essaient **il-y-en-a** qui essaient d'être plus haut mais celui là qui essaie d'être plus haut des fois il est plus bas que celui là qui est très bas même (H58)

Voici un exemple de mise en grille :

- (4) Ils veulent **que: que** ça soit comme ça dans toutes les écoles à Verdun ## *que* la ville de Verdun devienne bilingue # comme Ville-LaSalle c'est bilingue ## (pause) *que* le monde français vont parler anglais # puis *que* le monde anglais vont parler français (T6)

Ils veulent	que:
	que ça soit comme ça dans toutes les écoles à Verdun
	que la ville de Verdun devienne bilingue comme VilleLaSalle c'est
	[bilingue
	que le monde français vont parler anglais
puis	que le monde anglais vont parler français

Cette représentation axiale est intéressante pour mettre en évidence la structure syntaxique, mais elle pose problème et oblige à faire des choix conceptuels en ce qui concerne les dislocations à gauche. Faut-il considérer que l'élément disloqué occupe la même place syntaxique que son coréférent dans la phrase (c'est le principe du double marquage) ? Ou au contraire faut-il lui allouer une autre fonction, qui ne serait pas

forcément définie du point de vue de la rection verbale mais du point de vue de la structure informationnelle (thème/rhème) ?

Ainsi, des énoncés comme

moi ma femme elle m'a accusé d'adultère (O7)
les gens c'est toi qu'ils acceptent en premier (U21)

seraient représentables comme :

(1) moi ma femme
 elle m'a accusé d'adultère

(2) les gens
c'est toi qu' ils acceptent en premier

ou comme :

(3) moi
 ma femme elle m'a accusé d'adultère

(4) les gens c'est toi qu'ils acceptent en premier

selon que l'on considère une fonction syntaxique (1 : sujet du verbe « accuser » ou 2 : du verbe « accepter ») ou une fonction sémantique de thème (3 et 4). Le cas des dislocations à droite nous paraît un peu différent et le problème réside plutôt dans la difficulté de la représentation graphique. L'exemple suivant : « J'aime pas les jaloux, moé, madame Brouillette, j'les aime pas pantoute, les jaloux ! » (BS, Germaine Lauzon, p. 26-27) montre un piétinement syntagmatique, « j'aime pas les jaloux, je les aime pas pantoute » et un double marquage entre « les », pronom clitique COD, et « les jaloux », détaché à droite.

À première vue, le discours des personnages des pièces de M. Tremblay apparaît « nettoyé », comme si ces scories avaient été gommées pour des questions de lisibilité. Mais il faut être plus précis, nous pensons plus particulièrement aux amorces, aux répétitions, car nous trouvons beaucoup de particules (« là », « ça fait que », « ben », etc.), de points de suspension qui peuvent marquer des hésitations. Les cas de reformulation sont sentis comme des autoréparations qui situent le locuteur par rapport à la correction langagière (c'est le cas de Lisette de Courval), ou par rapport à son affectivité (les sentiments de Des-Neiges Verrette pour monsieur Simard).

(1) Vous avez rien qu'à guetter la fille de l'Italienne quand elle reçoit **ses chums...** euh... **ses amis de garçons...** (BS, Lisette de Courval, p. 16)

- (2) **Henri...** euh... **monsieur Simard** m'a justement parlé d'un projet quand y'est venu... (BS, Des-Neiges Verrette, p. 31)

5.1.3.2. Autres phénomènes syntaxiques caractérisants

Parmi l'ensemble des phénomènes syntaxiques qu'une représentation de l'OPQ laisserait attendre, nous avons choisi de traiter de seulement deux cas, complexes, les relatives non standard et les constructions disloquées. Cela ne veut pas dire qu'elles constituent les seules marques disponibles à l'étude dans notre corpus. Il s'agit là d'un choix stratégique : phénomènes non traités dans les études faites jusque là sur M. Tremblay, et sélection nécessitée par le cadre de la thèse et de nos compétences actuelles. Nous mentionnerons cependant quelques domaines que nous avons envisagé de traiter dans une version antérieure et trop longue, car nous pensons qu'ils sont assez caractéristiques de l'OPQ et qu'ils participent à son rendement littéraire dans les cinq pièces retenues.

- **L'interrogation**

L'interrogation est un problème fort complexe et nous nous contenterons de pointer deux phénomènes jugés assez caractéristiques du français parlé au Québec, dans la mesure où ce sont des formes entendues chez tous les locuteurs mais que l'on ne trouve (normalement) pas à l'écrit. Il s'agit des interrogations partielles du type « mot interrogatif + [ɛs] / [se] » ou « mot interrogatif + [sk] » (1) et de la particule « tu » qui sert essentiellement à former les interrogations totales (et parfois des exclamatives) (2).

1. Les interrogatives partielles sont assez souvent formulées à l'oral avec le renfort de « est-ce (que) » ou « c'est que ». L'avalement articulatoire a amené certains linguistes à redéfinir le paradigme des mots interrogatifs en vernaculaire montréalais (Lefebvre : 1982). Cf. Lefebvre distingue trois types de formation à partir des mots interrogatifs simples, dits aussi « mots WH » par analogie avec la terminologie utilisée pour décrire l'anglais. Nous parlerons plus généralement de « Que-mots », même si l'analogie morphologique est moins bonne, et désignons ainsi « qui, quoi, où, quand, comment, combien, pourquoi ».

— Les « Que-mots + [ɛs] » (Lefebvre : 1982, p. 78-81). L'auteur parle de lexicalisation de *quand* et *comment* en [kātɛs] et [kōmātɛs], car elle remarque qu'on peut les trouver re-combinés avec [ɛs] ou [se] : [kātɛsɛs]

que tu viens ? ou [kɔmãtɛsɛ] *que tu fais ?* Ce qui fait que la première liste de mots interrogatifs simples est complétée de ces deux nouvelles formes, dites « mots WH dérivés » (*ibid.*, p. 80).

— Les « Que-mots + [se] » (*ibid.*, p. 81-86). Les sept formes d'interrogatifs simples plus les deux lexicalisées mentionnées ci-dessus peuvent se combiner avec [se] et « il est possible de former des phrases contenant n'importe quel mot WH apparaissant en co-occurrence avec [se] » (*ibid.*, p. 81), avec toutefois certaines différences marquées, ce qui conduit l'auteur à ajouter à la liste précédente les formes [kwase], [kəse], [kɛse] et [kɔsɛ], où le [se] apparaît comme un suffixe et ces quatre nouvelles formes comme des dérivés de mots WH.

Ex. Tu sais plus *que c'est* [kəse] leur dire (*ibid.*, p. 82)

Je sais pas de *quoi c'est* [kwase/kɛse/kɔsɛ] que tu parles (*ibid.*, p. 84)

— Les « Que-mots complexes » où l'interrogatif est « suivi de la séquence phonétique [s(k)(ə)] » (*ibid.*, p. 86 sqq.), probablement construite à partir de [kə + ɛs + kə]¹². Les sept dérivés mentionnés dans les deux points ci-dessus ne sont pas concernés par ce phénomène, car les exemples construits sont agrammaticaux (*ibid.*, p. 101). La conclusion de Cl. Lefebvre, qui fait de [sk(ə)] une « forme sous-jacente de *ce que* », est intéressante car la réflexion est ainsi élargie à d'autres cas que les mots interrogatifs, par exemple « lorsque », « parce que », « puisque » (*ibid.*, p. 97) pour lesquels on note aussi la même possibilité d'élimination du [k] dans l'environnement de [s].

Ex. [kiski] paye ça encore ces autobus-là ?

Mais [kɔskə] c'est ça ?

[usk] ils vont prendre l'argent ? (*ibid.*, p. 86-87)

L'auteur montre que le répertoire des « Que-mots » en français vernaculaire est plus riche que le répertoire du français standard (voir la liste, *ibid.*, p. 103-104). Sans pousser l'analyse plus loin ni proposer un comptage exhaustif des cas, on se demandera simplement si ces trois principes sont exemplifiés dans le corpus, et de quelle(s) manière(s) ils sont représentés. Nous ne prenons qu'un exemple pour chaque cas et pour chaque sous-corpus.

a. Mot interrogatif + [ɛs]

frcapop

Où : où est-ce que vous pensez que je vais aller avec ça m'acheter des souliers ?

(K4)

12. Cl. Lefebvre (1982, t. 2) fait trois hypothèses à ce sujet. Nous ne les reprenons pas car elles n'ont pas d'incidence sur notre recherche (hypothèse 1, p. 88, hypothèse 2 : p. 91 et hypothèse 3 : p. 93).

Que : *qu'est-ce que tu as fait ?* (B22)

tremblay

Quand : *Quand est-ce qu'on va avoir droit à ça, la grande révélation ?* (LVM, Alex I, p. 21)

Que : *Qu'est-ce qu'y a encore ! T'as trouvé un grain de poussière sur le bord de la fenêtre ?* (IO, Yvette, p. 51)

b. Mot interrogatif + [se]

frcapop

Qui : *câlce qui c'est-qui paie'?* (O1)

Que : *que c'est-qui est le pire* (D46)

Où : *mais la justice où c'est-qu'elle est là-dedans* (O13)

tremblay

Comment : *Comment c'est qu'y fait, pour l'amour du bonjour !* (BL, Albertine, p. 28)

Qui : *J'osais pas y demander qui c'est qui était mort* (EF, Nana, p. 13)

Où : *Pis où c'est qu'a' fait caca ?* (EF, Le Narrateur, p. 28)

Que : *Que c'est que j'vas d'venir, moé, hein ? Que c'est que j'vas d'venir ?* (BS, Pierrette Guérin, p. 61)

Quoi (que) : *Quoi que c'est qu'a l'a dit, donc ?* (BS, Rose Ouimet, p. 34)

Quand : *Quand c'est que que vous l'attendez ?* (BS, Linda Lauzon, p. 10)

Pour que (= pourquoi) : *pour que c'est faire qu'y faut toujours que ça soye moé qui sarve, hein ?* (BL, Albertine, p. 53)

c. Mot interrogatif + [s(k)(ə)]

frcapop

Comment : *il était à g: vous savez pour les feux pour: comment ce qu'on dit ça ?* (X30)

tremblay

Pourquoi : *Ben pourquoi c'qu'y en arait rien qu'une qui profiterait de toé, hein ?* (BL, Denise, p. 73)

Qui : *J'sais pas qui c'que t'es!* (BL, Serge, p. 93)

On le sait pas qui c'que t'es ! (LVM, Madeleine I, p. 48)

Comment : *Comment c'qu'y va, Bobby ?* (BL, Serge, p. 33)

Où : *Mais ousqu'à l'a la tête, veux-tu ben me dire ?* (BL, Gabriel, p. 46)

Oùsque j'irais, un coup divorcée ? (LVM, Madeleine I, p. 43)

Combien : *Combien c'que j'te dois ?* (BL, Monique, p. 35)

On remarquera pour finir que ce sont ces mêmes formes de « Que-mots » qui sont utilisées comme pronoms relatifs dans les relatives dites substantives (voir section suivante) :

frcapop

Ce que : je suis pas d'accord avec *qu'est-ce-qu'il a fait ##* (O1)

De quoi : il a pas voulu aller voir ## *qu'est-ce que c'est que la maison avait l'air* (X22)

tremblay :

Qui : *Couche avec qui c'que tu veux, pis si ça te dégèle un peu* (BL, Serge, p. 39)

Les formes relevées par Cl. Lefebvre sont attestées dans les deux sous-corpus, mais elles sont différemment représentées. Alors que les transpositeurs ont cherché à rétablir à chaque fois la forme orthographique standard du « Que-mot », en lui ajoutant « est-ce que » ou « ce que », ou tout simplement « que », M. Tremblay opte parfois pour des néographies phonétisantes qui rendent compte d'un processus de lexicalisation (« ousque », « c'qu' »).

2. La particule « tu » semble le moyen le plus simple avec l'intonation pour formuler une interrogation : toutes les deux permettent d'éviter la transformation par inversion. La totalité des exemples répertoriés dans le corpus correspond à des interrogations totales¹³, c'est-à-dire des questions auxquelles on ne peut répondre que par la négative ou l'affirmative, ou à des exclamatives. Nous laisserons ces dernières de côté. S. Vecchiato (2000) et S. Mammeri (2004) ne relèvent que de rares utilisations du « tu » en combinaison avec les « Que-mots », et ne leur attribuent qu'une acceptabilité

13. On trouve aussi le terme d'interrogation fermée : « Bien que ce *ti* soit devenu obsolète en français hexagonal, son substitut *tu* est toujours très vivant en français canadien, la construction *sujet + verbe + tu* s'avérant la façon la plus usuelle de formuler des interrogations fermées dans ce dialecte. » (Picard : 1992, p. 75)

partielle¹⁴. Plus simplement, nous proposons un classement en fonction du verbe auquel est fixée la particule, du sujet de ce verbe, et du sous-corpus. Nous insistons enfin sur deux constructions très fréquentes. La particule interrogative est notée INTERR. Pour un relevé plus complet, se reporter au document annexe 5A.

a. Avec être

- **SNsujet + être conj. -INTERR + adj. / adv.**

frcapop (Ø)

tremblay

Linda est-tu là ? (BS, Germaine Lauzon, p. 14)

Ta curiosité maladive est-tu satisfaite ? (LVM, Mariette I, p. 86)

Ses deux jumelles sont-tu toujours aussi narveuses ? (BL, Monique, p. 44)

- **Pronom sujet + être conj. -INTERR + adj. / adv.**

frcapop

TU : tu es tU capable de te payer des voyages ? (O3)

IL : il est tU grand (G26)

tremblay

JE (SUIS) : Chus-tu si plate que ça ? (BL, Monique, p. 72)

Chus-tu ben dans les bras de Nicole ? (BL, Serge, p. 90)

ON : Ou ben donc on est-tu comme un grand trou noir vide devant qui y se démènent (EF, Nana, p. 43)

- **Être conj. -INTERR + SP / adj. (ellipse d'un sujet de personne 3 ou 6)**

frcapop (Ø)

tremblay

Est-tu toujours aussi malheureuse, avec tout son argent, l'Anglaise ? (BL, Denise, p. 40)

Est-tu dans un sofa, est-tu dans son lit, dans son bain ? Est-tu après faire à manger ? Après faire sa vaisselle ? (EF, Nana, p. 42)

Sont-tu assez déprimantes ? (BL, Monique, p. 49)

Sont-tu dans le studio ? (EF, Nana, p. 42)

14. Exemples retenus comme étant plus ou moins acceptables : « Pourquoi il ne vient-tu pas ? » (Mammeri : 2004, p. 32), ou « Pourquoi on existe-tu ? », « Où il va-tu ? », « Comment il est-tu ? », « quand qu'elle aura-tu fini ? » (Vecchiato : 2000, p. 144-145)

b. Avec les autres verbes

- **SN sujet + verbe conj. -INTERR (+ compléments)**

frcapop (Ø)

tremblay

Nom propre : Alexandre Dumas le disait-*tu* oùsque son héros faisait ça, dans ses oubliettes à lui ? (EF, Nana, p. 29)

Nom commun : Ses deux jumelles sont-*tu* toujours aussi narveuses ? (BL, Monique, 44)

- **Pronom sujet + verbe conj.-INTERR. (+ compléments)**

frcapop

JE : je peux tU t'aider ? (S50)

TU : tu as tU un grand gars à me présenter (G26)

ON : on va tU critiquer par rapport qu'il y a des pancartes en anglais (T25)

ÇA : ça va tU marcher # ça marchera tU pas # je le sais pas (T6)

tremblay

JE : Mon Dieu, j'ai-*tu* dormi ? (BL, Monique, p. 96)

TU : T'en viens-*tu* ? (BS, Angéline Sauvé, p. 51)

ELLE : A'l'a-*tu* de la misère ? A'parle-*tu* fort ? A'l'a-*tu* quelqu'un pour l'aider ? A'murmure-*tu* dans sa tête ? A' l'aime-*tu* ça apprendre son texte (EF, Nana, p. 42)

ON : mais nous-autres, on existe-*tu* pour eux-autres ? (EF, Nana, p. 44)

ÇA : Ça fait-*tu* si longtemps qu'est arrivée ? (IO, Lorraine, p. 59)

ILS : Y t'ont-*tu* montré à vivre un peu, au moins ? (BL, Lucienne, p. 32)

- **Verbe conj. -INTERR. (+ compléments du verbe)**

frcapop (Ø)

Tremblay

Faut-*tu* que je change d'accent ! (IO, Lorraine, p. 57)

c. Il y a -INTERR. + SN

Y'a-*tu* trop de thé dedans ? Y'a-*tu* quequ'chose que j'fais comme faut, ou ben si toute est comme mon roast beef, pas mangeable ? (EF, Nana, p. 49)

d. C'est -INTERR + pronom/SN/adjectif (+ Que-phrase / SP à l'infinitif)

frcapop

c'est *tu* dix-sept ou dix-huit ans qu'elle a elle ? (D6)

tremblay

C'est-*tu* aussi beau qu'y le disent ? (BL, Gabriel, p. 25)

C'est-tu ça que t'as mangé, un roasbeef ? (BL, Denise, p. 41)

C'est-tu facile ? (EF, Nana, p. 42)

Cette forme de l'interrogation, essentiellement orale, paraît aujourd'hui assez caractéristique du français parlé au Québec, mais une réflexion diachronique montre que l'usage de la particule est bien antérieur, en particulier sous la forme « ti » (pour un historique de la forme voir Foulet : 1921, Brunot 1967, tome II, p. 333 et surtout la synthèse de Mammeri : 2004, p. 15-24). Ce phénomène, trop rapidement étiqueté spécifique au Québec, mérite que l'on rappelle quelques étapes de sa formation et du pourquoi de son maintien.

L' hypothèse principale pour expliquer l'existence de ce [ty] est celle de la variation ou évolution phonétique du [ti] fonctionnant déjà comme particule interrogative, très répandue dans le parler populaire de la France du XVII^e siècle, et en particulier dans les régions de provenance des colons à cette période (Normandie, Bassin parisien). Ce « ti » est alors compris comme une généralisation des inversions du type « sont-ils », « vient-il », etc. Selon J.-M. Léard (1995), le particularisme québécois (« tu ») viendrait d'abord d'une différence d'évolution des usages entre la France et le Québec :

Le recul de *-ti* en France date du début du siècle [XX^e]. Encore attesté, il est surtout utilisé de façon plaisante (par exemple : *Bon. On y vas-ti?*). Au Québec, il est encore fréquent dans plusieurs régions, en particulier chez les personnes âgées, son déclin peut être situé dans les années 1940-1950. Depuis lors il est remplacé par *-tu*. [...] Il pourrait s'agir d'un simple relâchement phonétique, mais il est plus naturel de penser qu'il s'agit de l'extension de la particule *-tu*-issue, comme *ti* du pronom personnel. On peut y voir deux raisons complémentaires : l'interrogation concerne le plus souvent la personne à qui l'on parle, et *-tu-* est plus facile à analyser que *-ti-*, car il est rattaché facilement au pronom personnel (p. 221, cité par Mammeri : 2004, p. 21)

Le « tu » interrogatif, parce qu'il est aussi phatique, apparaît alors comme une trace dans la langue d'une situation d'interaction immédiate, en train de se faire, comme une marque d'énonciation (un « je » parle à un « tu ») qui participe, à l'écrit, à la production de cet effet d'*in situ* évoqué à propos des particules discursives (voir chapitre précédent). L'hypothèse du remplacement soulevée par J.-M. Léard est intéressante car elle va avec l'idée d'une réinterprétation par les locuteurs d'un glissement d'usage et d'un marquage identitaire par rapport aux générations précédentes,

mais aussi par rapport au français européen avec tout son cortège de valeurs symboliques. C'est ainsi que depuis les années soixante, années où les identités sociale, politique et artistique (littérature, chanson en particulier) se cristallisent sur la pratique linguistique, l'usage oral (et parfois écrit) systématique de la particule interrogative et exclamative « tu » est perçu avec toute la dialectique qui caractérisait aussi l'usage du joul en littérature, à savoir la revendication d'une spécificité et la dénonciation d'un mal parler.

Les jugements négatifs à l'encontre du « ti », jugé trop populaire, que l'on pouvait lire alors chez les grammairiens français (voir la synthèse de Foulet : 1921), se retrouvent transposés au Québec presque textuellement. G. Dulong, dans son *Dictionnaire des canadianismes* (1989) juge cette particule « vulgaire », « stupide » et « regrettable ». R. Dubuc, quant à lui, affirmait encore en 2002 que « l'utilisation dans la communication publique de la particule interrogative *-tu* est aussi déplacée que de cracher par terre dans un salon » (R. Dubuc, cité dans Mammeri : 2004, p. 28¹⁵). On revient ici au problème de l'imaginaire linguistique et de l'intrication des valeurs symboliques de l'oral, des niveaux et des registres de langue, et au fait que ce « tu » appartient plutôt à la syntaxe du français parlé au Québec qu'à la langue populaire exclusivement, dans la mesure où l'étalon de ses détracteurs est un français « standard-formel-écrit-européen ». Sa présence est plus marquée chez M. Tremblay que dans les transcriptions, ce qui pourrait s'interpréter comme un effort de surcatégorisation, mais le genre d'interaction n'étant pas tout à fait le même (représentation de dialogues spontanés *vs* entretiens semi-dirigés) et la gestion des interrogations dépendant fortement du genre de discours, il paraît aventureux de tirer des conclusions sur la comparaison des deux sous-corpus. Néanmoins, nous considérerons que cette particule est une des valeurs sûres du marquage littéraire de l'oralité québécoise.

- **La négation**

Tout comme l'interrogation, la négation est un sujet complexe et nous n'en proposons pas de synthèse théorique. Nous pointons deux phénomènes relativement prégnants pour la représentation de l'oralité québécoise : il s'agit (1) de la réduction des négations en deux parties à la deuxième partie seulement (ex. « ne... pas », « ne...

15. Robert Dubuc : site http://www.auplaisir_des_mots.ca, nov 2002.

plus », « ne... jamais », « ne... rien », « ne... personne »), et (2) de la présence de « concordances négatives » (ex. « pas personne », « pas rien » et « pas pantoute »).

1. L'absence assez systématique du « ne » dans les négations à deux parties (type « ne... pas », « ne... plus », « ne... jamais », etc.) est un lieu commun de la représentation du parlé spontané. Il s'agit d'un phénomène plus caractéristique de l'oral en général que d'une quelconque spécificité populaire ou québécoise¹⁶, mais son rendement stylistique demeure très important. Du point de vue stylistique, justement, la transcription de ces « ne » apparaît comme un marquage de formalité de la part de l'auteur qui profile linguistiquement ses personnages. Il est à ce titre plus significatif de pointer l'emploi du « ne » de négation que son absence. Voici un exemple de chaque cas.

a. (ne)... pas

— *frcapop*

avec ne (5) : ses mots sont très bien mais les mots n'ont pas la même signification ici que là-bas (H76)

sans ne (992) : depuis ce temps-là j'ai pas retourné (W70)

— *tremblay*

avec ne (126) : Ne sonnez pas trop tôt la trompette de la victoire ! (IO, Fernande, p. 70)

sans ne (1642) : Si j'me r'tenais pas j'te violerais dret là ! (BL, Denise, p. 39)

b. (ne)... plus

— *frcapop*

avec ne (Ø)

sans ne (151)

— *tremblay*

avec ne (13) : Je ne remettrai plus jamais les pieds ici ! (BS, Lisette de Courval, p. 69)

sans ne (307) : Dans cinq minutes, y y penseront plus (BS, Pierrette Guérin, p. 50)

c. (ne)... pus

— *frcapop* (Ø)

16. F. Corblin & L. Tovina (2003) disent que la première partie de la négation en français, le « ne », est un « co-négatif ». Les auteurs notent qu'il existe quelques « survivances » de *ne* négatif comme dans « je ne puis » (p. 287-291).

— *tremblay*

avec ne (Ø)

sans ne (167) : Tu sais très bien que mon jardinier de mari ratisse pus les pelouses d'Outremont depuis longtemps... (IO, Lorraine, p. 83)

d. (ne)... jamais

— *frcapop*

avec ne (1) : on n'a jamais su qui c'était (C6)

sans ne (89) : puis j'avais jamais parlé en public tant que ça (U21)

— *tremblay*

avec ne (22) : Elle n'a jamais connu la coulisse d'un théâtre (EF, Le Narrateur, p. 44)

sans ne (237) : On s'est jamais ben ben parlé tou'es deux (BL, Gabriel, p. 75)

2. Le deuxième point est assez caractéristique au Québec, du point de vue synchronique en tout cas. Il s'agit des cas de « concordance négative », pour reprendre une formule de W. Labov (*negative concord*) à propos du Black English (BE) (1972). Les concordances négatives sont l'objet d'un grand nombre d'études comparatives sur la négation et la coordination (de Swart : 2001, Mouret : 2005), puisqu'il s'agit d'un lieu de variation important entre les langues (voir Corblin & Tovenia : 2003 pour une bibliographie très fournie). Dans son étude, W. Labov constate que certains énoncés comportant une double négation sont interprétables différemment selon qu'on les considère du point de vue du standard ou du point de vue du vernaculaire.

What are the conditions under which BE speakers can duplicate a negative in a following clause without changing the meaning of the sentence ? What process of change could have caused a sentence which means X in dialect A to mean not X in dialect B ? And how do speakers of A and B come to understand each other if this is the case? [...] It appears that the problem of dialect differences in negative concord has not been properly appraised. The naïve schoolteacher's view is that the non-standard dialects simply have too many negatives. Historically-minded linguists and dialectologists point out that multiple negation is the traditional pattern, and that our standard form is a rule imposed on English by grammairiens in the 18th century. (Labov : 1972, p. 774)

Quelles sont les conditions sous lesquelles les locuteurs du « black english » peuvent dupliquer une négation dans une proposition subséquente sans changer le sens de la phrase ? Quel processus de changement pourrait avoir entraîné, pour une phrase, le passage de la signification X dans le dialecte A à la signification non X dans le dialecte B ? Comment les locuteurs de A et de B parviennent-ils à se comprendre si c'est le cas. [...] Il apparaît que le problème des différences dialectales pour la concordance négative n'a pas été

correctement évalué. La conception pédagogique naïve est que les dialectes non standard ont simplement trop de formes négatives. Les diachroniciens et les dialectologues font ressortir que la négation multiple est le schéma traditionnel et que notre forme standard est une règle imposée à l'anglais par les grammairiens du XVIII^e siècle. (Traduction personnelle)

Généralement, le redoublement de la négation n'entraînant pas l'annulation de la valeur négative de la phrase est perçu en anglais comme caractéristique des locuteurs peu cultivés, mais son usage est relativement répandu dans la langue courante, et, en littérature, le poète Chaucer recourt fréquemment aux doubles voire aux triples négations¹⁷. Les exemples plus contemporains sont en général empruntés à la culture populaire du Rock¹⁸.

Voici les exemples proposés par le linguiste et leur correspondance en BE :

— Standard (*ibid.*, p. 782-783) :

That isn't anything new / that's nothing new

Ce n'est pas quoi que ce soit de nouveau / ce n'est rien de nouveau (traduction personnelle)

I didn't tell John to paint any of these / I told John to paint none of these

Je n'ai pas dit à John d'en peindre un / j'ai dit à John de n'en peindre aucun (traduction personnelle)

— Non-standard dialects of English (*ibid.*, p. 784) :

That's ain't nothin' new

I didnt tell John to paint none of these

D'un point de vue rhétorique, il faudrait comprendre que la double négation annule le sens négatif de la phrase, ce qui donnerait en français :

c'est pas rien de nouveau

j'ai pas dit à John d'en peindre aucun (traduction personnelle)

Mais W. Labov remarque que ces derniers énoncés restent en général compris dans le sens négatif, et que les locuteurs ne reconnaissent pas la contradiction sémantique relevée ci-dessus, cela étant appuyé par des traits prosodiques (Labov : 1972, p. 784).

L'idée de « concordance négative » désigne précisément ces cas où la duplication de la

17. Ex. « *Ther was no man no where so vertous* » dans le sens littéral de « il n'a avait pas eu nulle part aucun homme si vertueux » (Chaucer, *Canterbury Tales*). (<http://en.wikipedia.org> article « Double negative »)

18. Par exemple, les paroles de la célèbre chanson de Pink Floyd, « Another brick in the wall » : « *We don't need no education / We don't need no thought control* ». (<http://en.wikipedia.org> article « Double negative »)

négation¹⁹ ne produit pas l'effet ordinairement attendu. D'un point de vue très global, il semble que le même phénomène existe en français québécois, à savoir des cas de double négation qui sont interprétés comme des énoncés simplement négatifs (où les deux négations ne s'annulent donc pas comme un usage standard et écrit le laisserait attendre). Nous disons d'un point de vue très global, car le système du français est particulier dans sa gestion de la négation : à l'écrit deux termes (« ne + adverbe » : « pas », « jamais », « plus » ou pronom indéfini à sens négatif : « aucun », « nul », « rien », « personne »), et le plus souvent à l'oral un seul terme, le deuxième²⁰. Tous ces aspects nécessiteraient une étude diachronique et une étude comparative entre l'anglais et le français vernaculaires que nous ne développons pas ici. Nous voulions simplement soulever le problème en listant les formes qui s'apparentent à des cas de concordance négative dans les deux sous-corpus, tout en sachant que ces emplois sont attestés à côté d'emplois tout à fait standard. Pour chaque cas, nous donnons deux exemples de chaque sous-corpus avec un contexte suffisamment large pour valider l'interprétation : emploi sans concordance négative (emploi standard, ES) et emploi avec concordance négative (CN).

a. (pas) rien (voir aussi « rien pantoute »)

frcapop

— ES : je lui (...) disais " tu as tU un grand gars à me présenter ## un gars qui danse ## quand même qu'il est pas beau *ça me fait rien* ## " j'ai dit " un gars qui danse puis un gars qui est smart (G26)

— CN : ils ont fait 'ça en douce ## [...] *j'ai pas eu connaissance de rien* ## [...] fait-que le lendemain on voyait leurs pistes dans la neige là ## ils ont: ils ont passé à travers de la cour (R52)

tremblay

— ES : Les docteurs t'ont dit qu'y' *avait rien pour ça* ! (BS, Rhéauna Bibeau, p. 39)

— CN : Sont toutes pareilles, hein, y finissent toujours par t'acculer dans un coin ! *Pas moyen de rien leu 'cacher* ! jamais ! Maudite gang de fouineuses... (LVM, Alex, p. 60)

19. La duplication se réalise en général avec l'adverbe de négation « pas + un pronom indéfini » à sens négatif.

20. Pour un tableau récapitulatif du système des « mots négatifs » en français, voir F. Corblin & L. Tovenà (2003, p. 287).

b. (pas) personne*frcapop*

- ES : il-y-a *personne* qui va m'engager avec ça là tu-sais pour un emploi précis là (S38)
- CN : ils niaient *pas* avec *personne* eux autres (B24)

tremblay

- ES : [...] j'aime mieux dépenser un peu plus d'argent sur un seul petit gâteau pour la régaler, elle, parce que c'est son anniversaire, à elle, plutôt que d'acheter un monstre comme le tien, ridicule et gras, qui de toute façon ne réglera *personne* ! (IO, Fernande, p. 62)
- CN : Mais je connaissais *pas personne*... (BS, Lise Paquette, p. 57)

c. Pas/plus/rien... pantoute

Le cas de « pantoute » paraît plus sujet à discussion, car il s'agit d'un figement lexicalisé que l'on a parfois du mal à reconstituer comme concaténation de « pas du tout » ou « pas un en tout ». Si nous le relevons comme cas de concordance négative, c'est que nous pensons percevoir une duplication négative du genre « j'en veux pas pas du tout », mais on pourrait tout à fait imaginer que ce « pantoute » n'intervient que comme adverbe d'insistance devenu l'équivalent de « du tout », ou de « pas du tout » quand il est isolé par deux pauses comme par exemple dans « ça me servait pas ## pantoute pantoute ## [...] non pas du tout ## » (S40). On le trouve avec « pas », « plus » et « rien ».

— *frcapop*

pas les autres de regarder mais pour moi ça m'intéresse *pas pantoute pantoute* # pareil comme aller au théâtre (L39)

ça m'a *rien rien* fait' *pantoute* rien rien rien j'étais pas plus nerveux que j'étais là (D44)

— *tremblay*

C'est-à-dire qu'on n'a *pas* parlé *pantoute* à soir, mais on essayera, demain... (BL, Nicole, p. 80)

J'ai *pus pantoute* le goût de lire ta grande littérature (LVM, Alex I, p. 97)

Y'est *rien* arrivé *pantoute*. J'ai regardé le hockey, t'as braillé comme un veau parce que t'as toujours haï ça pis Mariette faisait la baboune parce que j'avais refusé qu'a'sorte... (LVM, Alex I, p. 71)

- **Remarques finales**

On signalera également quelques autres phénomènes suffisamment fréquents dans les deux sous-corpus pour être perçus comme des marques spécifiques :

1. « Si + conditionnel »

— *frcapop* : ah sur mon balcon il-y-a de l'air ## il-y-a pas de ruelle ## il-y-a des arbres partout # en arrière en avant # des beaux grands parterres en arriè: en arrière ## heureusement on a de l'air ## [...] c'est pareil comme un: *si je serais* ni-plus-ni-moins en campagne (R20)

— *tremblay* : Mêm' *si on dépenserait* une fortune pour du manger, à le gaspillerait (BL, Charlotte, p. 94)

2. Syllepse (accords sémantiques)

— *frcapop* : s: f: il s'est fait 'pincer ## il-y-a du monde qui l'ont vu puis ça s'est su ## (O13)

— *tremblay* : Je vous assure que c'est du monde qui sont pas ben propres (BS, Lisette de Courval, p. 15)

3. Conjonctions suivies de « que »

- **Quand que**

— *frcapop* (39) : ah bien eux-autres: ma fille la plus vieille *quand qu'ils* se sont mariés # ils sont venus rester ici (R2)

— *tremblay* (Ø)

- **Malgré que**

— *frcapop* (8) : comme le curé on était habitué il se lavait les mains puis: *malgré que*: dans la main j'aime mieux ça qu'il nous la [l'hostie] donne dans la main que dans la bouche parce-que elle vient d'une main à l'autre bien ça va mieux (H24)

— *tremblay* (Ø)

- **Comme que**

— *frcapop* (3) : j'ai sorti avec elle dans: plusieurs: plusieurs: soirées de danse là ## puis: je suis venu qu'à: à l'apprendre comme: *comme qu'*elle le faisait (M6)

— *tremblay* (3, toutes dans des constructions attributives) : Tu nous a jamais tellement conté tes aventures sur les routes de la province de Québec... J'ai même l'impression qu'y'a dû y'en avoir quequ 's-unes de pas trop trop racontables... verrat *comme que* t'es... (LVM, Mariette I, p. 75)

Venons-en maintenant à une étude plus détaillée de deux structures syntaxiques : les relatives non standard et les constructions disloquées.

5.2. Les relatives non standard chez M. Tremblay

Les relatives ont en français des formes très variées et elles sont perçues comme « difficiles et complexes » (Gadet : 2003e), comme le montrent les exemples suivants, extraits du corpus. Les subordonnées relatives sont entre crochets.

- (1) des confitures aux fraises après les: les portes là de l'auto [a: avec laquelle ils s'en-allaient] (G8)
- (2) On reprendra tout ça après le gâteau de Lorraine [auquel nous ferons d'ailleurs toutes honneur], j'en suis persuadée ! (IO, Lucienne, p. 75)
- (3) Ma sœur Yvette est un rossignol [à qui notre mère a crevé les yeux] (IO, Lorraine, p. 81)
- (4) J'ai choisi un métier [où j'étais libre de circuler] parce que j'avais pas m'encabaner dans une usine toute ma vie... (LVM, Alex II, p. 73)
- (5) le monde [qui tombe en grève] là: puis [qui veulent la grève] (Q4)
- (6) C'est peut-être parce que t'as commencé à écrire des pièces [que tu veux pas me faire lire]... (EF, Nana, p. 41)
- (7) On fait [c'qu'on a à faire] pis quand ça marche pus... bonsoir la compagnie (LVM, Alex I, p. 56)
- (8) Y'avait tellement de choses [dont y fallait pas parler], dans c'te maison-là (LVM, Claude, p. 99)
- (9) Ne pas croire cette mère bornée [dont je prétends tant respecter le mémoire] (IO, Fernande, p. 109)

Qu'on les analyse du point de vue de la linguistique générative et transformationnelle, en termes de mouvement, ou du point de vue des grammaires d'unification qui décrivent la structure sans chercher à la faire découler d'une structure de base, on dira très simplement que la reconnaissance et la définition d'une relative implique une coindexation entre des éléments appartenant à la subordonnée et des éléments appartenant à la matrice. Telle est l'approche qui est traditionnellement proposée et que nous retiendrons²¹. Nous verrons que d'autres distinctions sont à faire et que d'autres perspectives gagnent à être envisagées. Prenons l'exemple suivant :

21. Pour une approche définitoire précise, nous renvoyons à l'ouvrage de C. Touratier (1980), qui propose une analyse comparative de la structure relative dans différentes langues (français, allemand, grec, hébreux, etc.). Il s'agit d'une réflexion de référence dans le domaine. Nous ne faisons que la mentionner car nous nous sommes concentrée sur les cas de relatives non standard, plus largement étudiées chez d'autres linguistes.

On reprendra tout ça après le gâteau de Lorraine auquel nous ferons d'ailleurs toutes honneur (IO, Lucille, p. 75)

Le pronom relatif « auquel », que nous décomposons en « à + lequel », assume ici un rôle de pivot en cumulant — ou amalgamant — au moins deux fonctions : fonction sémantique de coréférence avec l'antécédent, fonction syntaxique de subordination. La question de savoir s'il faut attribuer au pronom lui-même une fonction syntaxique dans la subordonnée (ici complément du syntagme verbal « faire honneur à ») reste en suspens pour le moment. Nous y reviendrons quand nous parlerons de la notion de *gap*. Les exemples ci-dessus, s'ils sont majoritaires dans le corpus, ne sont toutefois pas très pertinents pour notre étude, dans la mesure où ils ne marquent aucune variation caractérisante. Ils sont neutres sur le plan stylistique qui nous concerne.

Les relatives sont aussi présentées comme un des lieux privilégiés de la variation syntaxique (Godard : 1988 et 1992, Gadet : 1997a [1992] et 1996, Deulofeu : 1999a et 1999b, Blanche-Benveniste : 2000) et il est d'usage de distinguer les relatives standard, telles que celles listées ci-dessus, et les relatives non standard, sur des critères assez divers, dont celui du « décumul » des deux fonctions de la forme relative (Guiraud : 1966). Certains linguistes ont même parlé de relatives de type « plébéien » pour désigner des énoncés comme « le jour où qu'il a tant plu » (Damourette & Pichon : 1969 [1911-1934], p. 233). Comme nous l'avons montré dans le premier chapitre, l'OPQ est autant une réalité linguistique attestée qu'un effet produit à la lecture, fondé sur une « recollection sélective » (Bourdieu, déjà cité) des phénomènes linguistiques globalement non standard, et pas spécifiquement populaires. En effet, les catégories de la variation ne sont pas étanches et l'effet d'oralité populaire mêle énonciation orale spontanée, situation familière et locuteurs populaires. Du point de vue des relatives, il serait donc un peu hâtif de penser que seules les relatives du type plébéien sont exemplifiées et pertinentes pour la représentation de l'OPQ. Voici une deuxième liste de relatives non standard extraites du corpus qui seraient étiquetées *phrasoïdes* (1), *défectives* (2, 3, 4), ou *plébéiennes* (5) dans la terminologie de J. Damourette & É. Pichon (1969 [1911-1934]) :

- (1) c'est un ancien hangar [qu'après l'émeute ils l'ont transformé en dortoir] (B34)
- (2) ils vont sortir tout un charivari [qu' on comprend rien] (H74)

- (3) il y a juste une affaire [que je me rends compte aujourd'hui là:] (S40)
 (4) une porte de cuisine là [qu'ils ont cassé la vitre] (X10)
 (5) Y m'a dit que la compagnie [pour qui qu'y travaillait] était bien contente que j'aie gagné le million de timbres-primés (BS, Germaine Lauzon, p. 8)

Nous pourrions également ajouter d'autres cas qui apparaissent plus ou moins standard, mais pour des raisons sensiblement différentes : incise, alternance « que/où » plus ou moins acceptée pour les temporelles, reprise des formes interrogatives renforcées comme formes relatives, néographies phonétisantes.

- Il y avait des: taxis [qu'ils appelaient là] (E141)
 T'sais, la journée [que j'ai eu mon appareil], j'ai eu ben peur, au commencement (BL, Gabriel, p. 77)
 pis moi je m'en rends compte [à cause de qu'est-ce que j'ai: j'ai fait à la date comme emploi là] (S42)
 Y'a pas assez d'eux-autres [qu'y me disent que je radote] ! (BL, Monique, p. 71)
 vous tombez sur un hôtel [oùsque chus] ! (LVM, Mariette II, p. 76)

Toujours dans l'objectif de circonscrire les phénomènes linguistiques qui construisent l'effet d'oralité populaire québécoise dans les textes de M. Tremblay, nous recherchons plus généralement les relatives non standard sans nous restreindre aux plébiennes, qui de toute façon sont extrêmement rares.

Avant de proposer un classement des différents types de relatives non standard reprises par M. Tremblay, nous précisons les options théoriques et typologiques choisies (1), nous soulevons quelques problèmes rencontrés lors de l'analyse, sans forcément proposer de solution, ni trancher les débats quand il y en a (2). Précisons également que nous n'entendons pas faire une analyse des relatives, mais que nous recherchons à fabriquer une grille de lecture pour révéler les relatives non standard et le lieu de leur variation par rapport au schéma standard.

5.2.1. Options théoriques et typologiques

5.2.1.1. Existe-il une (seule) typologie des relatives standard ?

La consultation de plusieurs grammaires, et la lecture de la littérature linguistique dans le domaine²², qu'elle soit récente ou non, ne permet pas d'arrêter un seul type de

22. En particulier : J. Damourette & É. Pichon (1969 [1911-1934]), K. Sandfeld (1965 [1936]), J.-C. Chevalier & al. (1964), G. Kleiber (1987), Riegel & al. (2001 [1994]), Delaveau (2001), Gadet (1988, 2003e), Gapany (2004), D. Godard (1988). Pour une bibliographie récente dans le domaine, voir

classement. Avant de convenir une terminologie et une formalisation, nous insisterons sur deux problèmes apparus lors de la recherche :

1. Les critères de définition et de classement proposés correspondent en fait à des prismes différents (sémantique, morphologique, syntaxique) :

- Le *sens* : restrictive *vs* déterminative et parfois attributive²³.
- Les propriétés des *formes relatives* : pronom ou complémenteur/particule.
- L'*antécédence* : relative adjective *vs* substantive, support autonome *vs* non autonome²⁴.
- Le type de dépendance : les relatives sont des cas de dépendance à distance, dite aussi dépendance non bornée (unbounded dependency), c'est-à-dire une dépendance syntaxique qui ne se fait pas par simple contiguïté. Pour étudier les dépendances non bornées, on doit spécifier comment certaines informations (référence sémantique ou marquage casuel) sont partagées par deux segments non contigus (d'où la nécessité d'indices dans leur formalisation).

2. La catégorie « relative » a des frontières définitoires poreuses : faut-il prendre en compte les dispositifs syntaxiques clivés, les structures à présentatif ? Que faire de l'apparente analogie avec les interrogatives indirectes ? Sur quels critères départager les « espèces » une fois la liste des concordances livrée par *Weblex* ?

Toutes ces questions, et les réflexions qui en découlent, montrent qu'un comptage précis et exhaustif des relatives est impossible, dans la mesure où les définitions sont à géométrie variable, parfois complémentaires, d'autres fois contradictoires ou simplement différentes. Il est pourtant essentiel d'arrêter des critères de classement pour notre étude et d'en proposer des définitions claires. Nous pensons qu'il est préférable, car plus pertinent, d'insister d'abord sur les paramètres morphologiques et

Gapany : 2004, p. 195-199).

23. Traditionnellement, c'est l'opposition déterminative/appositive qui est la plus argumentée (voir Kleiber : 1987 a et 1987 b). La notion de relative attributive, avancée par Sandfeld (1965 [1936]) et reprise par A. Delaveau (2001, p. 97-99) rejoint en partie celle de « relative déictique » avancée par P. Cadiot (1976) que l'on trouve chez J. Gapany (2004, p. 66-67). Les relatives attributives se rencontrent comme attribut de complément d'objet direct des verbes de perception *voir, regarder, entendre, écouter, sentir*, des verbes de découverte *rencontrer, trouver*, et comme attribut du sujet des verbes de « localisation » comme *être là*. (Delaveau : 2001, p. 97) : *j'ai vu Paul qui entrait ; je l'ai entendu qui appelait*. Pour une description grammaticale, nous renvoyons au chapitre consacré aux subordinées relatives dans *La Grammaire méthodique du français* (Riegel & al. : 2001 [1994], p. 479-489). Pour un « état de l'art » théorique, nous renvoyons aux synthèses proposées par A. Delaveau (2001, p. 94-116), ainsi qu'au chapitre introductif de la thèse de J. Gapany (2004, p. 5-58).

24. On trouve cette distinction chez Cl. Blanche-Benveniste & al. (1990).

syntaxiques des relatives standard, pour mieux saisir ensuite la particularité des phénomènes non standard reproduits dans les textes dramatiques.

5.2.1.2. Critères pour un classement des relatives

Nous insisterons plus particulièrement sur l'aspect morphologique (la forme relative) et sur l'aspect syntaxique en introduisant la notion de *gap*.

- **La forme relative : pronom ou complémenteur ?**

Dans les grammaires, le paradigme des pronoms relatifs compte « qui », « que », « quoi », « dont », « où », « lequel », « auquel » et « duquel » et leurs variantes flexionnelles.

FONCTION	ANTÉCÉDENT		
	animé	non-animé	animé ou non
sujet	<i>qui</i>		<i>lequel, laquelle, etc.</i>
objet direct ou attribut	<i>que</i>		
complément prépositionnel	<i>prép. + qui</i> <i>dont</i>	<i>prép. + quoi</i> <i>dont</i> <i>(de, par +) où</i> ²⁵	<i>prép. + lequel, etc.</i> <i>auquel</i> <i>duquel</i>
	simple		composée
	FORME		

Tableau 5.2.1.2. Formes des pronoms relatifs (Riegel & al. : 2001 [1994], p. 209)

En linguistique, il est maintenant d'usage de distinguer des formes relatives pronominales et des « complémenteurs » ou « particules »²⁶. Le terme « complémenteur²⁷ » est utilisé entre autres par D. Godard (1988), D. Godard & A. Abeillé (2005) pour désigner « qui », « que » et « dont ». Le terme particule est utilisé par Blanche-Benveniste & al. (1990, p. 70-75) aussi pour désigner les formes « que », « qui » et « dont », et le fait

25. La forme « où » est parfois considérée comme adverbe pronominal relatif. Il « équivaut à un pronom relatif précédé d'une préposition locative ou temporelle comme *à* ou *dans*. [...] En emploi temporel où est concurrencé par « que », plus soutenu : « le jour que nous nous sommes rencontrés. » (Riegel & al. : 2001 [1994], p. 209)

26. M.-L. Moreau (1971) oppose plutôt les relatifs et les conjonctions, mais à partir d'exemples très particuliers comme « l'homme que je crois qui est venu ». Elle reprend également une hypothèse de M. Gross, à propos de la distribution des conjonctions « que » et « qui », appelée règle de conversion de « que » : « le morphème *Qu* se réalise en *qui* lorsqu'il se trouve au contact du verbe, et *que* dans tous les autres cas » (p. 86).

27. Il s'agit d'une traduction de « complementizer », attribué à R. Kayne (1975, p. 47) mais que ce dernier dit reprendre à P. A. Rosenbaum.

qu'elles sont non sensibles au trait [+/-humain] de l'antécédent. Même si les débats sont intéressants et pertinents pour la recherche en syntaxe, la distinction entre « pronom » et « complémenteur » ou entre « pronom » et « particule » n'est pas une nécessité pour la description du corpus, puisque nous ne cherchons pas à discuter du bien fondé théorique de la catégorie « propositions subordonnées relatives », mais nous cherchons simplement des outils pour appréhender et classer des extraits du corpus. Ce qui est crucial pour nous est d'avoir des concepts qui permettent un codage homogène, même s'il est discutable dans certaines perspectives syntaxiques. Il n'était en effet pas possible de superposer ou de juxtaposer deux codages. Concrètement, si on choisit d'analyser « que » systématiquement comme un complémenteur, il ne peut porter les indices de reprise des traits sémantiques et syntaxiques. Nous avons opté pour un codage plus conforme à la tradition, en considérant qu'il rendait plus lisible les relations de coréférence. Pour une synthèse de ces discussions pour le français, et dans le cadre d'une approche macrosyntaxique, nous renvoyons à la thèse de H.J. Deulofeu sur le mot « que » (voir par exemple le tableau récapitulatifs de différentes approches, 1999a, p. 228-231). Dans le cadre plus formel de HPSG, nous renvoyons au récent article de A. Abeillé & D. Godard (2005)²⁸. Nous en resterons donc à la classe générale des pronoms relatifs, c'est-à-dire à leur double fonction : à la fois anaphorique et syntaxique. Pour aller plus loin, nous avons maintenant besoin d'introduire la notion de *gap* (= élément vide).

- **L'utilité de la notion de *gap***

En partant d'un exemple construit très simple, on donnera les caractéristiques principales des relatives standard et de notre mode de représentation.

Le livre [que j'ai lu]

On dira que la relative est une phrase (P) dominée par un N (« livre ») qui contient une autre phrase (P') introduite par un subordonnant, le pronom relatif « que »

28« — Du point de vue morphologique, seuls les pronoms peuvent varier en genre et en nombre, ce qui conduit à analyser *lequel* comme un pronom.

— Du point de vue sémantique, seuls les pronoms ont un indice référentiel, qui leur permet de contraindre leur antécédent (à dénoter un être animé, ou un lieu).

— Seuls les complémenteurs contraignent le mode de la proposition qu'ils introduisent.

— Seuls les pronoms peuvent avoir une fonction grammaticale dans la phrase, en particulier être complément d'une préposition. » (Godard & Abeillé : 2005, p. 2)

(pro.REL). Cette phrase enchâssée (« que j'ai lu »), (notée phr. REL), outre le fait qu'elle comporte un subordonnant, possède un verbe (ici *tensé*, mais qui peut être à l'infinitif). Cela ne suffit pas à définir et à représenter une structure relative, il faut ajouter les relations entre le pronom relatif et l'élément relativisé et matérialiser la fonction qu'assume le pronom relatif dans la phrase enchâssée. Dans le premier cas, on dira que le pronom relatif (pro.REL) reprend les traits sémantiques de son antécédent (le nom de SN1). Cette relation correspond à l'indice « i ». Enfin, pour comprendre comment le pronom relatif assume une fonction dans la proposition subordonnée, on dira qu'il reprend les caractéristiques sémantiques et syntaxiques de l'élément relativisé, qu'il « remplace ». Une telle perspective amène à prendre en compte un syntagme fantôme. Nous suivons en cela la linguistique générative et transformationnelle et HPSG²⁹ qui insistent, certes avec quelques nuances, sur l'existence d'une catégorie vide à l'intérieur de la subordonnée relative. Cette catégorie vide, aussi appelée *gap*³⁰, correspond au syntagme relativisé. La relation entre le pronom relatif et le *gap* est désignée par deux indices : « i » pour la reprise des traits sémantiques et « j » pour désigner le fait que la forme relative comporte une marque morphologique renvoyant à la fonction du *gap*³¹. Le *gap* est parfois noté avec l'exposant « e » (pour *empty category*), mais il est maintenant le plus souvent représenté par un tiret entre crochets. Pour l'exemple précédent, on a en réalité considéré le patron suivant (le *gap* est entre parenthèses dans l'énoncé lexicalisé) :

Le livre que j'ai lu (le livre)
 SN1 → SN2_i [_{Phr.REL.} que_{ij} [_P j'ai lu [_{SN} —_{ij}]]]³²

29. Head-driven Phrase Structure Grammar.

30. Il s'agit d'un terme utilisé en grammaire générative. On trouve aussi *covert categories* ou *null categories* pour désigner les catégories qui n'ont pas de forme phonétique explicite, et par conséquent celles qui sont inaudibles ou silencieuses. (voir *Syntactic theory and the structure of english. A minimalist approach*, Andrew Radford, Cambridge, Cambridge University Press, coll. Cambridge Textbooks in Linguistics, chapitre 4 « Empty Categories », 1997, p. 131-169.) Pour un récapitulatif de la notion, voir aussi Paul Benett, *A Course in Generalized Phrase Structure Grammar*, Londres, UCL, coll. Studies in Computational Linguistics, 1995, 227 p., p. 149-156. Le terme « trace », qui est emprunté à la grammaire générative et transformationnelle, a laissé sa place au terme *gap*, qui n'implique pas la notion de *mouvement* dans des grammaires formelles comme HPSG (Godard : 1992, p. 23 et Godard & Abeillé : 2005).

31. Nous faisons une utilisation personnelle des indices, sans référence à la grammaire d'unification.

32. Dans la perspective où « que » est conçu comme un complémenteur, on aurait donc une relative sans pronom et la schématisation suivante :

SN1 → Le livre que j'ai lu
 SN2 → Le livre

Par commodité pour la description, nous considérerons les relatifs complexes précédés de leur préposition comme un « groupe subordonnant relatif ». Le regroupement est représenté par des accolades dans l'exemple construit :

La table {sur laquelle} j'ai posé le livre (sur la table)

sera représenté :

SN1 → SN2_i [_{Phr.REL.} {sur laquelle}_{ij} [_P j'ai posé le livre [_{SP} —_{ij}]]]

SN1 → La table sur laquelle j'ai posé le livre
 SN2 → La table

Par souci de lisibilité, sous coindexons des syntagmes mais, en toute rigueur, il faudrait préciser que ce qui porte l'incide « i » c'est seulement le nom « livre » ou « table » et, dans le deuxième cas, seulement le pronom « laquelle ».

La présence d'un *gap* est une caractéristique commune aux relatives standard³³. Ce trait permet de les distinguer de certaines relatives non standard, dans lesquelles l'élément relativisé est explicite, non vide (les « phrasoïdes »). Mais la distinction n'est pas si simple. Les relatives non standard sans *gap* connaissent néanmoins certaines contraintes : la réalisation de l'élément relativisé dans la relative, en plus du pronom relatif, n'est pas libre. Le *gap*, quand il est explicité, ne peut l'être que sous une forme « affaiblie » : pronom ou préposition/adverbe³⁴. L'explicitation de l'élément relativisé dans la relative se réalise toujours en deçà de sa valeur lexicale pleine. Ainsi les variantes sans *gap* des deux exemples précédents ne sont-elles pas :

*le livre que j'ai lu le livre
 *la table sur laquelle j'ai posé le livre sur la table

SN1 → SN2_i [_{Phr.REL.} que [_P j'ai lu [_{SN} —_i]]]

33. Sauf quelques cas, que nous considérons marginaux : relatives en « dont » avec un pronom résomptif comme : « un problème dont il est clair que nous y reviendrons » ou « une difficulté dont Paul est certain qu'il la résoudra ». (Godard & Abeillé : 2005, p. 6)

34. Pour caractériser cette réalisation du SP relativisé en préposition ou adverbe, voir l'approche de Cl. Lefebvre & R. Fournier (1978, p. 284-292), qui s'intéressent en particulier aux relatives en français montréalais. Les auteurs adoptent une perspective transformationnelle et parlent à ce sujet d'« insertion » et de « supplétion lexicale ». Les prépositions concernées sont : « sur », « sous », « dans », « pour », « contre », « avec » et les adverbes correspondants, aussi appelés formes prépositionnelles fortes.

mais :

le livre que je l' ai lu
la table {sur laquelle} j'ai posé le livre dessus

Cette remarque montrent que les propriétés de reprise des indices « i » et « j » peuvent être assez complexes, mais nous ignorerons cet aspect qui n'est pas pertinent pour notre travail. Il s'agit seulement d'arrêter un système de description pour un codage homogène des différents types de relatives non standard que nous avons trouvés dans le corpus. Si nous tenons à garder une approche aussi traditionnelle et générale, c'est pour mieux mettre en évidence les structures qui s'en écartent, et cibler les lieux de la variation en termes de coréférence, de marquage morphologique de la fonction syntaxique de l'élément relativisé, et en termes de relativisation avec ou sans *gap*.

5.2.1.3. Caractéristiques des relatives non standard

F. Gadet (1988) rappelle comment l'idée de relative non standard est « saisie » par H. Bauche, H. Frei et J. Damourette & É. Pichon (1969 [1911-1940]). Les deux premiers, respectivement dans *Le langage populaire* (1920) et dans la *Grammaire des fautes* (1929), se focalisent sur l'aspect sociolinguistique stigmatisant de certaines tournures, alors que les troisièmes proposent une distinction de quatre catégories de relatives non standard dont une seule est qualifiée de populaire (« plébéienne »). Nous ne reprendrons pas la réflexion de H. Bauche, ni celle de H. Frei. Nous rappellerons en revanche plus en détail la typologie de J. Damourette & É. Pichon, en reprenant F. Gadet (1988, 1995 et 2003e), car elle reste une référence dans la plupart des articles postérieurs écrits sur le sujet, même si leurs auteurs prennent quelques distances. Le tableau ci-dessous est donc un synopsis de quatre approches différentes des relatives non standard, celles de J. Damourette & É. Pichon (1969 [1911-1934]), de P. Guiraud (1966), de D. Godard (1988) et de F. Gadet (2003e).

J. Damourette & É. Pichon
(1969 [1911-1934])

Les exemples sont repris de l'article de F. Gadet (1988, p. 47) qui rappelle la classification des deux grammairiens, en reprenant parfois des exemples à H. Bauche et à H. Frei.

1. Relative phrasoïde

ex. la femme qu'il LUI causait toujours

2. Relative pléonastique

ex. un groupe de 7 dont un sergent que voici
SON nom

3. Relative défective

ex. je vous envoi (sic) par la même occasion un mandat de trois francs que vous ferez l'usage que vous jugerez

4. Relative plébéienne

ex. la maison où qu'il reste

P. Guiraud (1966)

« Deux tendances alors de manifestent : la première est de réduire la flexion usuelle à un corrélatif unique *que* [...] La seconde, consiste à rappeler l'antécédent sous forme d'un pronom personnel ou d'un adjectif possessif. »

1. Réduction de la flexion

a. Réduction du cas sujet « qui »

ex. je vous écris une lettre que je pense vous fera plaisir

b. Réduction du cas oblique

ex. L'homme que je pense

ex. Tu m'as envoyé le colis que tu me parlais

« Une variante de ce tour consiste à conserver la préposition en la renvoyant après le verbe : l'homme qu'il est venu avec, la pièce qu'il est entré dedans. »

2. Décumul du relatif

a. Pronom sujet

ex. je viens te donner des nouvelles qu'elles sont très bonnes

b. Objet direct

ex. l'homme que je l'ai vu

c. Objet indirect

ex. l'homme que je lui ai dit de venir

d. Complément déterminatif ou circonstanciel

ex. une chose que tu peux en être fier

ex. l'endroit que tu y es allé

« Au pronom on peut substituer l'adjectif possessif ».

ex. un sergent que voici son nom

3. Hypercorrections

a. Emplois fautifs de « auquel » et de « dont »

ex. tu voudras bien me remplacer auprès des frangins dont tu me donneras de mes nouvelles

ex. dites-moi le sort dont il a pu subir

b. Emploi de « dont », « où » et « auquel » accompagnés du strument « que »

ex. l'endroit où que tu vas

ex. l'homme auquel que tu penses

c. Tours pléonastiques « dont duquel » et « dont auquel »

D. Godard (1988)

A. « Le COMP [catégorie du complémenteur] comporte la forme invariable *que*, et le GN relativisé est un pronom phonétiquement réalisé. C'est la relative « phrasoïde » de Damourette et Pichon. »

ex. une personne qui est inconsciente mais qu'elle a la respiration

ex. chose que tu peux en être fier

ex. cette lettre que je voudrais être à sa place

B. « Le COMP contient la forme invariable *que* ; il n'y a pas de pronom réalisé dans la position relativisée, mais une forme traditionnellement analysée comme une préposition (*avec, après, devant, pour, contre*) ou un adverbe (*dessus, dessous, dedans*). »

ex. la compagnie que je travaillais pour

ex. un conducteur que je me fierai plus dessus

C. « Le COMP contient la forme invariable *que*, le GN relativisé est vide (non phonétiquement réalisé) [...] Ce n'est pas un GN objet direct. C'est la structure que Damourette et Pichon ont appelée « relative défective ». »

ex. dimanche que vient je lui écrit ma carte

ex. une vérification qu'on vous demande de procéder

ex. mon mari que je viens de vous transmettre l'adresse

D. « Le COMP peut comporter à la fois [...] *qui, quoi, lequel, où* et la forme *que* [...] Le GN relativisé est une catégorie vide ; il s'agit de la relative dite « plébéienne » dans Damourette et Pichon. »

ex. l'homme à qui que j'en ai parlé

E. « Le COMP contient la forme *dont* ; le GN relativisé n'est pas un de GN, mais un autre GP, ou même un objet GN, qui n'est pas réalisé phonétiquement. »

ex. une chose dont j'ai pas pensé hier soir

ex. à la bataille de Chicourt dont il a été blessé et fait prisonnier

F. « Le COMP contient *dont*, le GN relativisé a la forme que l'on attend, puisque c'est un de GN, non phonétiquement réalisé ; mais il se trouve dans une position inaccessible à la relativisation (selon le jugement standard).³⁵ »

ex. le policier dont la gravité des blessures

F. Gadet (2003e)

« Une typologie des relatives ne saurait donc être regardée que comme une tentative, étant donné le continuum des mises en lien d'un SN et d'un commentaire. »

1. La relative résomptive

« Les résomptives sont caractérisées par la présence après un *que* d'entrée dans la subordonnée d'un pronom résomptif (clitique, pronom fort ou *ça*), d'un possessif, ou d'une « préposition orpheline » (*pour, contre, sans, avec, dessous, dessus, dedans*). »

ex. une décision que je sais pas encore si je serai pour

ex. une mère qu'on exécute son fils devant ses yeux

2. Les relatives réduites

« Ici, que ne fait que mettre en relation deux séquences, et il n'y a pas d'anaphore : la nature du lien entre relative et antécédent n'est pas précisée. [...] Les verbes qui entrent dans une telle construction sont en nombre restreint : avant tout *parler, puis répondre, discuter, entendre parler, être d'accord, penser ; rester, aller, assister, avoir droit, avoir besoin, s'occuper, se rendre compte...* »

ex. elle me coûte cher ma salle de bain que je me sers pas d'ailleurs

ex. si tu mets des trucs que t'as pas pigé l'origine ça va pas aller

3. Les relatives pléonastiques

« Elles sont caractérisées par la double présence d'un pronom relatif et d'un élément résomptif, avec semble-t-il la même diversité que pour les résomptives. »

ex. tous les gens auxquels je leur en ai parlé

ex. c'est un train où y a jamais personne dedans

ex. Michael Schumacher dont on s'étonne toujours de sa progression en formule 1

4. Relative plébéienne

« Elle présente un relatif standard suivi de *que*. »

ex. ça vient justement le jour où que j'ai du travail

ex. c'est la seule avec qui que je parler à cette heure.

D. Godard (1988)

ayant entraîné un arrêt de travail de 15 jours
ne l'avait pas empêché...

G. « Le COMP contient *dont* ou *qui*, *quoi*, *lequel*,
où ; le GN relativisé est une forme
pronominale réalisée. Cette structure est dite
« pléonastique » dans Damourette et Pichon. »
ex. voilà ma stratégie dont j'en ai parlé avant
ex. des machins auxquels je n'y comprends
rien

H. « Le COMP contient *dont* ou *où*, et la
position relativisé est un pronom réalisé (ne
correspondant pas à un *de/à* GN). »
ex. un article dont je n'ai pas le temps de le lire
ex. un endroit où la décence m'interdit de le
préciser davantage

F. Gadet (2003e)

F. Gadet note que cette catégorie est à part et
que les relatives plébéiennes « relèvent d'une
autre organisation » que les quatre autres
(standard, résomptive, réduite, pléonastique).

Tableau 5.2.1.3. Typologies des relatives non standard (synopsis)

Bien que n'étant pas a priori comparatif — c'est-à-dire que les catégories ne s'y répondent pas forcément —, ce tableau met tout de même en évidence certains liens, à travers une terminologie, des concepts ou des exemples communs, et des renvois mutuels plus ou moins explicites. Le système typologique le plus marginal est sans conteste celui de P. Guiraud, mais il présente l'intérêt, selon nous, d'attribuer une valeur sociolinguistique à certaines structures, notamment au moyen des hypercorrections. Ces différentes études commentent des points importants et récurrents de l'oralité populaire que nous devons prendre en compte.

— L'opposition relative standard *vs* relative non standard ne se superpose pas à celle relative avec *gap vs* relative sans *gap* : il existe des relatives non standard avec *gap*, pour lesquelles c'est la forme relative qui est non standard (le plus souvent un « que »).

— La quasi-totalité des auteurs, ceux cités et d'autres encore, remarquent la tendance à privilégier la forme « que », qu'elle soit décrite comme pronom, complémenteur ou particule. Déjà présente chez H. Bauche et H.

35. En français standard, seul le complément de nom dans un GN sujet ou objet direct peut être relativisé (Godard : 1988, p. 56).

Frei³⁶, cette idée perdue au point que l'on y voie parfois une tendance du « français avancé³⁷ », ou du « fonctionnement analytique du français contemporain » qui fait appel à « élément passe-partout » pour la subordination³⁸. Pour une étude détaillée du phénomène, nous renvoyons aux travaux d'H.-J. Deulofeu sur les relatives (1981) et sur la « syntaxe de *que* en français parlé » (1986, 1999a et 1999b). Dans ces derniers travaux, il remet en cause l'idée d'un « que » passe-partout, subordonnant universel, en montrant que des contraintes pèsent sur son emploi (1986, p. 86). La perspective de F. Gadet (2003e, p. 264-265), qui s'interroge sur le bien fondé de considérer les relatives réduites ou défectives comme des relatives, et celle de A. Abeillé & D. Godard (2005, p. 11-12), qui parlent de « relatives en *que* à topique », mettent sur la voie du « continuum des mises en lien d'un SN et d'un commentaire » (Gadet, p. 256), qui conduit jusqu'aux détachements thématiques et aux structures binaires.

Il faut aussi s'interroger sur les particularités éventuelles des relatives en français québécois. Nous avons jusqu'ici uniquement ciblé des phénomènes non standard, sans chercher à pointer des caractéristiques propres à la variation diatopique. Parmi les structures recensées, certaines sont-elles plus fréquentes dans l'OPQ ? L'OPQ présente-t-elle des structures que le français hexagonal ne connaîtrait pas ? F. Gadet associe certains exemples de relatives plébéiennes au français québécois : « tous les exemples dont je dispose en français de France revêtent la forme *où que* ; [l'exemple suivant] provient du corpus québécois de Lefebvre et Fournier (1978), exemple exceptionnel à ma connaissance : *c'est la seule avec qui que je parle à cette heure.* » (Gadet : 2003e, p. 255).

Nous voulons aussi insister sur quelques autres points présentés comme fréquents en français québécois parlé susceptibles d'apparaître dans le corpus.

— Le français montréalais présentant une très forte tendance à la chute du [I] dans le pronom « il », il existe une homophonie entre « qu'il(s) » et « qui » qui conduit à reconnaître dans certaines relatives des structures ambiguës. Ainsi D. Bouchard écrit qu'« il est impossible de savoir si nous avons affaire à *qui* où à *qu'il* comme forme

36. H. Bauche : « *Que* s'emploie à toute occasion en LP [langue populaire], et hors de propos » ; H. Frei : « Le langage populaire s'est créé un instrument invariable en généralisant l'usage du pronom relatif *que* à la place de tous les autres relatifs » (cités par F. Gadet : 1988, p. 43).

37. « Le français avancé désigne un français populaire dont certains pensent qu'il représente l'anticipation de ce que sera un jour la langue. » (Gardes-Tamine : 1990, p. 76)

38. Selon la formulation de Elmar Schafroth, « À propos d'une typologie panromane des relatifs 'non normatifs' », dans *Mélanges René Lepellety, Cahiers des annales de Normandie*, n° 26, p. 363-374, p. 374 (voir Gadet : 2003e, p. 261).

syntaxique », dans [lɔmkievny], qui peut correspondre à *l'homme qu(i) est venu* ou à *l'homme qu'il est venu* » (1982, p. 122). Faut-il l'analyser comme relative sans *gap*, dite aussi phrasoïde ou résomptive, ou tout simplement y voir une relative standard avec *gap* ?

— La présence du pronom relatif est facultative dans les coordonnées à partir de la deuxième coordonnée :

un gars qui aime travailler là-dessus, qui aime travailler dans la crasse puis il aime pas être dérangé, d'accord (Lefebvre & Fournier : 1978, p. 281).

— L'importance de l'insertion et de la supplétion lexicale dans les cas où l'élément relativisé est prépositionnel. Cette idée est présentée dans le tableau synoptique ci-dessus et elle y est interprétée différemment selon les auteurs. Elle est plus détaillée chez Cl. Lefebvre & R. Fournier (1978, p. 284-292) et chez D. Bouchard (1982, p. 118-121). Cette idée rejoint celle d'une analyse graduelle de la réalisation phonétique du *gap* et de ses contraintes. Les numéros entre parenthèses renvoient aux exemples ci-dessous.

— Seuls les antécédents possédant le trait [+ animé] peuvent être repris par « préposition + forme forte des pronoms personnels » (1a), alors que cela est impossible pour (2).

— Que l'antécédent possède ou non le trait [+animé], sa reprise est possible mais par la « forme forte » de la préposition (« sur/dessus », « dans/dedans », « pour/pour », « avec/avec », « contre/contre », etc.) (1b, 2).

— Si l'élément relativisé est un SP en « à » ou « de », les prépositions disparaissent quand elles n'ont plus de compléments³⁹ (3).

- (1) (a) un conducteur [que je me fierais plus sur lui]
(b) un conducteur [que je me fierais plus dessus]

- (2) une revue [qu'il y a aucune annonce dedans]

- (3) (a) le gars [que je pense], là, il est bien le fun
(b) les batteries [qu'on se sert pour faire marcher les automobiles]

39. À vrai dire, le problème est un peu plus complexe. Il faudrait distinguer les cas de « à [-datif] » et les cas de « à [+datif] » (Lefebvre & Fournier : 1978, p. 287 sqq.).

Faut-il considérer dans (1) que « sur lui » et « dessus » réalisent ce que nous avons appelé le *gap* de la même manière ? C'est en tout cas l'option choisie par Cl. Lefebvre & R. Fournier et D. Bouchard qui incluent ces deux cas dans la même « stratégie résumptive », ce dernier faisant des prépositions fortes des lexicalisations de « préposition + pronom tonique » (Bouchard : 1982, p. 121). Néanmoins, il nous semble que la question reste légitime.

— H. Koopman (1982, p. 162-166) remarque qu'en français populaire de Montréal la forme relative dans les relatives dites libres⁴⁰, comme « j'embrasse qui tu embrasse » et « je manque ce que tu as préparé », est parfois identique à la forme interrogative utilisée pour former les interrogatives directes et indirectes. C'est ainsi que les phrases suivantes sont marquées en français standard, qui demande « ce que », mais non marquées en français populaire montréalais, qui s'en accommode :

j'aime qu'est-ce que tu fais
 j'aime qu'est-ce tu fais
 c'est drôle qu'est-ce que t'as dit
 qu'est-ce que t'as dit m'a beaucoup amusé (exemples construits)

Cette étude est uniquement centrée sur l'alternance « ce que/qu'est-ce/qu'est-ce que » et elle est complétée par celle de Cl. Lefebvre & H. Maisonneuve (1982) qui analysent sa distribution sociolinguistique. Il ressort qu'en langage spontané, sur un corpus de 193 relatives libres, 147 (soit 76 %) sont en « qu'est-ce que » et 46 seulement (soit 24 %) sont en « ce que ». L'étude d'un corpus de sketches qui opposent des rôles de professionnels (médecins, juges, avocats, professeurs) et des rôles de travailleurs (policier, mécanicien, chauffeur de taxi) montre que l'alternance des formes « ce que/qu'est-ce que » est « stylistiquement marquée » (*ibid.*, p. 175). En effet, le discours des professionnels ne fait appel à des relatives en « qu'est-ce que » qu'à 13 % alors que le discours des travailleurs les utilise à 88 %.

On peut s'attendre à ce que le phénomène concerne également les autres formes relatives comme « où, qui, ce qui, quoi », etc. Mais, selon Cl. Lefebvre (1982), il s'agit d'une variation et d'une alternance purement lexicales — c'est-à-dire non spécifiquement syntaxiques — qui renvoient à l'existence d'un paradigme de « mots WH » ou « Que mots » propre au vernaculaire montréalais (voir la liste ci-dessus dans la section sur

40. Dites aussi relatives sans tête, relatives sans antécédent ou relatives substantives.

l'interrogation).

— À l'idée reçue que les relatives non standard que nous venons de lister seraient imputées à une anglicisation du français parlé au Québec, D. Bouchard répond que cela est peu probable, pour trois raisons principales : 1. la plupart de ces structures existaient déjà en ancien français ; 2. on les trouve encore dans plusieurs dialectes populaires français du XX^e siècle et 3. on en relève dans plusieurs langues romanes, ce qui va aussi dans le sens de l'ancienneté du phénomène (1982, p. 106-108).

Avant de passer au crible les textes de M. Tremblay, voici à nouveau quelques remarques générales sur le corpus.

5.2.2. Remarques générales sur le corpus (2)

L'exploitation informatisée du corpus, qui, rappelons-le n'est pas catégorisé, a conduit à produire des listes de segments textuels. Ces listes correspondent aux listes de concordance des mots susceptibles d'être pronom relatif, avec un contexte plus ou moins large. La formulation des requêtes et le dépouillement des listes, parfois très longues, ont soulevé certains problèmes d'identification ou mis en évidence des variations d'un autre ordre. Nous les exposons brièvement ci-dessous.

5.2.2.1. Formes orales et écrites des pronoms

Le classement sur critère morphologique met en évidence des contraintes normatives : en français standard, on n'utilise pas indifféremment telle ou telle forme relative, cela dépend de la fonction de l'élément relativisé (sujet, complément non prépositionnel, complément prépositionnel) et parfois du type d'antécédent (personne, chose, etc.). À l'oral, F. Gadet remarque que « la grande majorité des relatives sont en *qui* ou *que* ». Elle rappelle que dans le *Français fondamental*, « qui » relatif apparaît au 20^e rang, « dont » au 428^e et que l'ensemble des formes « dont » et « (prép.) + lequel » ne représentent pas 1 % du total des relatifs utilisés (2003e, p. 251). À la rareté des formes autres que « qui » et « que » s'ajoute le fait qu'elles sont souvent limitées à des formules : « dont » est employé avec moins d'une dizaine de verbes et une fois sur

deux avec « parler ». Il ne faut donc pas s'attendre à ce que notre corpus exemplifie l'ensemble des formes relatives. Effectivement, on vérifie cette disproportion⁴¹.

• **Deux « qui » ?**

À propos de la forme « qui », il existe à l'oral des instabilités que ne reconnaît pas l'écrit. En effet, comme le note Cl. Blanche-Benveniste lorsqu'elle reprend la distinction pronom-particule (2000, p. 94-95), il existe en français « deux *qui* homographes mais non homophones, aux fonctions distinctes, et aux sens différents : *qui* à [i] stable pour le pronom à valeur [+ humain], employé comme interrogatif, relatif sans antécédent ou relatif précédé d'une préposition ; *qui* à [i] instable, sans différenciation entre humain et non-humain, pour l'élément relatif employé comme sujet. » (2000, p. 95)

— Cas où le [i] est stable dans toutes les positions

Ex. ceux à qui on en avait parlé [a ki ɔ̃] et non *[kɔ̃]

qui a bu boira [ki a by] et non *[kaby]

à qui avez-vous pensé [kiavevu] et non *[kavevu]

— Cas où le [i] n'est pas stable devant voyelle

Ex. : c'est une thérapeutique *qui est faite* essentiellement à la main

Ici, on pourra entendre [ki ε fet], [kj ε fet] ou [k ε fet].

Ajoutons à cela l'ambiguïté soulevée précédemment avec « l'homme [ki] est venu », qui, suite à la chute du [l] dans le pronom [il], peut être une relative phrasoïde. Il y a donc homophonie entre les deux « qui » et « qu'il » lorsque ce dernier est prononcé [ki].

Dans quelle mesure M. Tremblay rend-il compte de cette différence entre l'oral et l'écrit ? Trouve-t-on des exemples où la forme relative sujet « qui » est élidée ? Des exemples où « qu'il » serait graphié « qu'y » voire « qui » ? C'est le deuxième cas qui semble le mieux illustré pour les relatives :

frcapop (Ø)

tremblay

Y'a pas assez d'eux-autres *qu'y* (= qui /qu'ils) me disent que j'radote! (BL, Monique, p. 71)

C'est-tu les vieux pays *qu'y* (= qui /qu'ils) m'ont changé mon p'tit Serge de

41. Toutes catégories confondues (pronom relatif ou pronom interrogatif), on remarque la distribution suivante : *frcapop* (qui : 373, dont : 0, lequel/duquel/auquel : 1) ; *tremblay* (qui : 609, dont 12, lequel/duquel/auquel : 7).

même ? (BL, Denise, p. 73)
 c'est le B14 qui me manque! C'est le B 14 *qui* (= qu'il) me faut ! (BS, Rose, Germaine, Gabrielle, Thérèse, Marie-Ange, p. 55)
 C'est pas moi, *c'qu'y a* (= ce qu'il y a) là-dedans ! (LVM, Madeleine I, p. 24)
 J'le démolis avant même d'avoir lu une ligne de *ce que y'* (= ce qu'il) écrit ! (LVM, Alex I, p. 59)

- **Lexicalisation de « de quoi »**

La forme « quoi », malgré ses 114 occurrences dans le corpus (*frcapop* : 34 et *tremblay* : 80), est peu utilisée comme forme relative. Le seul exemple attesté est :

Rapporte-le [le gâteau] au complet puis Saint-Léonard va avoir de quoi se bourrer pour toute une semaine ! (IO, Fernande, p. 58)

Les autres emplois, même s'ils ne correspondent pas à des relatifs, méritent d'être mentionnés car ils contribuent à l'effet d'oralité québécoise. Outre les usages comme pronom interrogatif, qui peuvent aussi servir à marquer une approximation⁴², on trouve des emplois comme particule discursive⁴³ et un emploi figé de « de quoi », que le français européen ne semble posséder que dans l'expression « avoir de quoi ». En effet, le sous-corpus *frcapop* offre plusieurs exemples où « de quoi » fonctionne exactement comme le pronom indéfini « quelque chose », et où il peut lui-même être repris par la forme relative « que ». On n'en trouve qu'un seul exemple chez M. Tremblay.

frcapop

si j'ai *de quoi* à lui dire je lui dis moi-même (B36)
 là c'est parce que tu as fait *de quoi* que le gars a pas aimé (B29)
 on achetait le samedi pour avoir *de quoi* de frais pour le dimanche puis le lundi (K4)
 tant qu'à te faire pincer pour *de quoi* prends l'adultère (O9)

tremblay

C'tait tellement plus intéressant d'imaginer qu'y s'était passé de quoi ! (LVM, Alex I, p. 87)

42. L'intonation joue un rôle important et on peut aisément rapprocher ce « quoi » du pronom interrogatif : ex. « les parents en premiers parce que les enfants vont rester: quoi cinq six ans avant d'aller à l'école » (H88) ou « Aie, y me reste... quoi... vingt-cinq, trente ans, à vivre ? » (BL, Lucienne, p. 45) ou « Tu le mets, quoi, une demi-heure à 400 ? » (EF, Le Narrateur, p. 49).

43. Il s'agit d'un emploi connu et répété, appelé « quoi post-rhématique ». C'est une marque d'oralité et de spontanéité de l'énonciation assez propre au locuteur bien plus qu'une marque diastratique ou diatopique. Par exemple : « j'ai jamais donné de la marde à un garde ## parce que moi je me disais en moi-même hostie hein quoi le gars il est ici pour faire sa job » (B34).

- **Concaténation néographique « ousque »**

La recherche des relatives en « où » pose le problème de la transcription pour le sous-corpus *tremblay* : faut-il prendre en compte dans les relatives standard les néographies « ousque/oùsque », qui sont probablement des réductions de « où est-ce que » ou « où c'est que » ? Faut-il en faire des relatives non standard ? Faut-il considérer une nouvelle forme de pronom relatif ? Du point de vue morphologique, il s'agit d'une variante attestée en français européen (Blanche-Benveniste & al. : 1990, p. 71), socialement connotée et réservée à l'oral. Comme nous l'avons déjà fait remarquer ci-dessus avec au sujet de l'alternance « ce que/qu'est-ce que », il semble que le phénomène soit purement lexical et qu'il n'ait pas d'incidence sur l'organisation syntaxique. Pour appuyer cela, nous prenons des exemples en « où » et en [usk] dans les deux sous-corpus :

frcapop

Où : c'est des quartiers où il y en a eu cinq vols là la semaine passée aux alentours là (X6)

Où ce que : ils venaient des autres provinces ## peut-être Haux-Burry tu-sais ## Sudburé ## Cap-Schasen ## donc là où ce qu'il y a des canadiens-français (C4)

les places où ce-que c'est qu'ils ont pas d'union hein (E712)

tremblay

Où : Si l'enfer ressemble au club où j'travail, ça m'fait rien pantoute d'aller passer mon éternité là! (BS, Pierrette Guérin, p. 49)

Oùsque : Pis comme par hasard, une fois par mois, vous tombez sur un hôtel oùsque chus! (LVM, Mariette II, p. 76)

5.2.2.2. Frontières définitives pointillées

Au cours de la recherche et de l'analyse du corpus, trois structures sont apparues problématiques : les structures présentatives, les clivées et les interrogatives indirectes. Dans la mesure où elles présentent également les formes « qui », « que », « quoi », « où », « lequel », elles ont été relevées en bloc par le logiciel, mais elles ne sont pas forcément à classer comme des relatives.

- **Les présentatifs « il y a », « voici » et « voilà + relative substantivée »**

Par présentatifs les grammaires entendent généralement des groupes verbaux qui fonctionnent comme des démonstratifs, c'est-à-dire « dont le seul rôle est de présenter

des noms, ou leurs équivalents, des infinitifs, et des propositions introduites par *Que* » (Chevalier & al. : 1964, p. 84). Il s'agit de « il y a », « il est », « c'est », « voici » et « voilà ». Nous nous intéressons en particulier aux cas de présentatifs suivis de propositions introduites par « que » ou « qui », et qui sont souvent analysées comme des propositions relatives avec ou sans antécédent. Le cas de « c'est... que/qui » est traité à part, car il est défini comme dispositif syntaxique et non comme présentatif ; il est alors appelé dispositif clivé (Blanche-Benveniste : 2000, p. 92-100).

– **La voilà qui...**

Comme on dit dans les classiques : « La voici qui s'avance ! » (EF, Le Narrateur, p. 11)

La v'la qui recommence avec son Europe, elle ! (BS, Rose Ouimet, p. 14)

Il n'y a aucune occurrence de « voilà... + qui/que » dans le sous-corpus *frcapop*, et il n'y a aucune occurrence de « voici... + qui/que » dans le corpus complet.

– **Il y en a qui...**

Le présentatif « il y a » apparaît fréquemment figé en « il y en a qui » :

il-y-en-a qui blasphèment beaucoup # puis *il-y-en-a qui* blasphèment pas (T56)

les réputations qu'*il y en a qui* ont hein ? (G26)

J'te demande ben pardon ! *Y'en a qui* sont hommes ! Pis autrement hommes que nos pauvres maris ! (BS, Gabrielle Jodoin, p. 66)

Nous avons laissé de côté ces exemples pour deux raisons : a. leur forme relativement figée en fait soit un « dispositif auxiliaire de la détermination » ou « l'équivalent usuel du pronom indéfini *certain*s » (Blanche-Benveniste : 2000, p. 92-93) ; b. leur prise en compte ou non n'est en réalité pas un problème pour notre étude car le nombre d'occurrences est faible. Il paraissait cependant pertinent de les relever car ils sont souvent apparentés à des « tournures familières », propres à « l'expression spontanée » (Le Goffic : 1994, § 86 dans Blanche-Benveniste : 2000, p. 92).

• **Que faire des dispositifs clivés ?**

Les dispositifs d'extraction que sont les phrases clivées et les pseudo-clivées, très fréquentes à l'oral spontané, sont souvent associés aux relatives. Si cela se vérifie pour les pseudo-clivées, le cas des clivées paraît plus complexe, car le « que » peut alors reprendre des compléments circonstanciels de type « là » ou « alors ».

– Le dispositif pseudo-clivé du type « ce que/qui... c'est (+ que) »

Le dispositif pseudo-clivé a pour effet de diviser la formulation verbale en deux parties. [...] Ce dispositif est fréquemment utilisé dans les productions orales, avec *ce qui*, *ce que*, pour des valences non prépositionnelles. [...] On le rencontre aussi, mais moins fréquemment, pour des valences prépositionnelles, avec les formes *ce à quoi*, *ce dont*. [...] On ne le rencontre que très rarement avec des valences de type « + humain » ou « + individuel ». (Blanche-Benveniste & al. :1990, p. 62)

L'idée principale est que la structure crée une attente : un élément de valence est annoncé par un élément non lexical⁴⁴ dans la première partie du dispositif, puis développé ensuite lexicalement dans la deuxième partie. Cette particularité cataphorique est très utilisée dans la construction de la progression thématique du discours. L'élément annoncé et développé peut être un nom, une construction verbale à l'infinitif ou une proposition tensée, comme dans les exemples ci-dessous :

frcapop

alors ce qui est: *ce que j'ai fait c'est que j'ai trouvé le travail à temps partiel avec Tupperware* [...] *ce qui* est intéressant aussi *c'est que*: comme gérante régionale on est deux là sur l'île de Montréal (U9 et 19)

tremblay

Ce qui est terrible, avec le cancer, *c'est que*, vers la fin, on est obligé d'enlever son dentier ! (IO, Lucielle, p. 30)

Ce que vous verrez, *ce sera* une femme toute simple, une simple femme qui viendra vous parler. (EF, Le Narrateur, p. 10)

On pourrait considérer que les suites « ce qui/ce que + SV » sont des relatives sans antécédent, mais il paraît tout aussi pertinent de faire de l'ensemble une construction, ou dispositif, comme le propose en particulier M.-N. Roubaud dans sa thèse (2000), à laquelle nous renvoyons pour une étude détaillée. Leur prise en compte ou non ne change pas grand chose à notre analyse dans la mesure où nous n'avons trouvé aucun cas non standard à ce niveau-là.

– Le dispositif clivé en « c'est... qui/que »

Ce dispositif est plus complexe car il ne sélectionne pas que les éléments de valence, mais d'un point de vue général des éléments de réaction, c'est-à-dire aussi des compléments de type « là » ou « alors ». De plus, il permet très souvent l'extraction de syn-

44. « Ce qui » et « ce que » peuvent être remplacés par « ceci », « une chose » ou « un truc ». Ex. : moi la seule chose que j'y reproche c'est qu'ils l'ont enterrée (Blanche-Benveniste & al. : 1990, p. 64).

tagmes prépositionnels, ce qui est beaucoup plus rare et plus contraint pour les pseudo-clivées.

Le dispositif d'extraction a pour effet de diviser la rection en deux parties ; dans la première, il isole un élément de rection du verbe entre *c'est et quelqu'un*. [...] L'élément de rection ainsi extrait est un syntagme, proportionnel à un pronom, et éventuellement accompagné de sa préposition [...]. (Blanche-Benveniste & al. : 1990, p. 59)

Trois types sont distingués, selon leur correspondance à des formes pronominales :

- Type « je, tu, il » sous les formes « moi, toi, lui » ou sous forme lexicale : *c'est moi qui m'occupais de mon grand frère*
- Type « le, en, ça » : *c'est ça que je voulais dire*
- Type « alors, là, préposition + nom/pronom » : *c'est seulement maintenant que j'ai l'impression d'être jeune ; c'est là que en principe a lieu le la reproduction ; c'est de lui qu'on parle (ibid., p. 60)*

La fossilisation morphologique et syntaxique de la construction verbale en « c'est » fait que le verbe être « ne sélectionne aucun sujet ni complément qui lui soient propres. Il accueille les sujets et compléments des verbes dont il assure le clivage » (Blanche-Benveniste : 2000, p. 98). A priori, les propositions introduites par « que/qui » ou « préposition + subordonnant » sont définies comme des propositions relatives dans la mesure où le subordonnant a un antécédent et est lui même antécédent d'un *gap* dans la proposition qu'il introduit, et dans la mesure où le *gap* est coindexé avec le premier antécédent (structure que nous avons définie comme relative ci-haut). Illustrons cela sur un exemple simple (construit) :

Marie a mangé une pomme
C'est une pomme_i [que Marie a mangée —_i]

Cependant, quelques questions surgissent lorsque nous essayons de généraliser cette analyse :

1. Que faire du « c' » ? un pronom ? un antécédent ? un sujet de « être » qui aurait « la pomme » comme attribut ? Ce qui ne semble pas être le cas, si l'on reprend les propos de Cl. Blanche-Benveniste & al. cités ci-dessus.
2. Le relateur « que » est employé d'une manière beaucoup large que ce qui est traditionnellement prévu pour les relatives, pour produire des énoncés qui restent pourtant standard. C'est-à-dire qu'il peut être l'antécédent d'un *gap* prépositionnel, voire

même d'un *gap* qui n'appartient pas à la valence du verbe. En effet, l'emploi d'un « que » à la place d'un ajout prépositionnel ne correspond pas à la contrainte explicitée par Cl. Blanche-Benveniste & al., à savoir que « dans tous les usages du français, la particule *que* est utilisée pour les compléments non prépositionnels, équivalents à *le, la, les, cela* » (1990, p. 72). Ajoutons à cela la possibilité d'alternance entre un complémentateur « que » et d'autres formes relatives, que les exemples construits suivants illustrent :

- (1) (a) je vais là tous les étés
 (b) c'est là *que* je vais tous les étés
 (c) c'est là *où* je vais tous les étés
- (2) (a) j'ai vu la mer *pour* la première fois
 (b) c'est la première fois *que* j'ai vu la mer
 (c) c'est la première fois *où* j'ai vu la mer
- (3) (a) je parle *à* cet homme
 (b) c'est *à* cet homme *que* je parle
 (c) c'est cet homme *à qui* je parle
- (4) (a) je te parle *d'un* conte pour enfant
 (b) c'est *d'un* conte pour enfant *que* je te parle
 (c) c'est un conte pour enfant *dont* je te parle

J. Gapany place ces exemples aux frontières définitoires des relatives et les écarte de son analyse :

En syntaxe, les constructions clivées sont parfois rapprochées des relatives, parce que les segments *qui* et *que*, dont la réalisation de surface dépend de la fonction dans la « subordonnée » de l'élément focalisé [...] y présentent apparemment les mêmes caractéristiques et semblent y jouer le même rôle qu'un pronom relatif. Mais cette hypothèse soulève plusieurs difficultés. [...] Dans l'ensemble, le fait d'analyser les constructions clivées sur le modèle des relatives pourrait s'avérer plutôt coûteux. Ce qui est une raison suffisante [...] pour les écarter au moins provisoirement de mes corpus. (2004, p. 65-66)

Les raisons de ce coût peuvent être résumées ainsi (*ibid.* p. 66) :

- Entre « c'est » et « que » ou « qui », c'est-à-dire en position de focus, on trouve des éléments qui sont parfois difficiles à analyser comme antécédent (adverbes, infinitifs, propositions causales en « parce que »).
- Dans les clivées, c'est l'élément focalisé qui porte les marques de rection du verbe de la subordonnée, ce qui va à l'encontre de l'analyse du « qui » pronom relatif.

— La subordonnée d'une phrase clivée est introduite soit par « qui » (élément focalisé = sujet), soit par « que » dans tous les autres cas. Ce sont des restrictions qui ne s'accommodent pas de la définition d'une relative.

Ceci pourrait nous amener à distinguer, parmi les exemples construits ci-dessus, des cas de relatives et des cas de dispositif clivé. Ainsi « c'est à cet homme que je parle » serait une clivée car c'est l'élément focalisé qui porte la marque de rection à (parfois appelée marque casuelle), et « c'est cet homme à qui je parle » serait une relative où c'est le relateur « qui » qui porte le cas et le trait sémantique [+ humain]. Il s'agit donc d'un pronom relatif. Ce critère (place de la préposition) n'est réellement discriminant que pour les cas où le *gap* est prépositionnel. Que faire du premier exemple « c'est une pomme que Marie a mangée » pour lequel l'alternative n'a pas lieu d'être ? La difficulté et la complexité d'une définition stable et unique font que nous avons préféré ne pas traiter ces structures ici, ce qui ne veut pas dire qu'elles ne constituent pas un mode de représentation de l'oralité spontanée (en termes de fréquence). Nous ne proposons donc pas de classement des différents cas de clivées dans le corpus.

- **Relative ou interrogative indirecte ?**

Un essai de classification des relatives à partir des listes de concordance des formes relatives amène à distinguer deux constructions en apparence identiques, mais qui correspondent à deux phénomènes différents : les relatives libres et les interrogatives indirectes qui sont des complétives utilisant comme mot subordonnant des pronoms interrogatifs, dont la forme rejoint en partie celle des pronoms relatifs (« qui, où, ce qui, de qui », etc.). Le critère de distinction ne pouvant être celui de la forme subordonnante, identique dans les deux cas, nous nous sommes tournée sur les verbes introducteurs, ainsi que sur la paraphrase possible de la forme subordonnante.

Du point de vue syntaxique, on peut distinguer les relatives des interrogatives par le type de sous-catégorisation induit par le verbe qui les introduit : une relative est introduite par un verbe qui sous-catégorise un syntagme nominal, une interrogative est introduite par un verbe qui sous-catégorise une phrase. A. Delaveau propose une liste de ces derniers, tout en précisant que certains verbes peuvent avoir les deux sous-catégorisations.

Liste des verbes qui sous-catégorisent une interrogative :
verbes épistémiques : *savoir, ignorer, apprendre* ;

verbes de communication : *dire, raconter* ;
 verbes de question : *se demander, chercher, étudier* ;
 verbes de perception : *regarder, écouter* (mais pas *entendre, voir*)
 verbes de décision et de choix : *décider, calculer, choisir*. (Delaveau : 2001, p. 104)

Ce critère constructionnel peut être complété par un critère de paraphrase :

La paraphrase de la relative sans antécédent est un groupe nominal ; la paraphrase de l'interrogative contient toujours une forme interrogative, soit *quelles personnes*, soit l'interrogatif renforcé *qui est-ce qui*.

j'invite qui me plaît
 j'invite les personnes qui me plaisent
 je me demande qui lui plaît
 je me demande quelle personne lui plaît (*ibid.*, p. 101)

Il en est de même pour « quoi », « ce qui », « ce que », « où » qui sont paraphrasables par « la chose que », « à l'endroit où », ou « quelle chose », « à quel endroit ». Mais que faire d'un cas comme le suivant, quand le pronom se trouve entre deux constructions verbales ? Comment déterminer son statut ?

Depuis que t'es au monde que tu poses des questions, on vient qu'on sait pus
quoi inventer ! (EF, Nana, p. 34)

Bien non, Yvette, je sais très bien à *quoi m'en tenir !* (IO, Lucille, p. 33)

A. Delaveau insiste sur le critère de la sous-catégorisation verbale, en distinguant trois cas, dont un qui admet l'ambivalence :

— Si la préposition n'est sous-catégorisée que par le verbe de la subordonnée, la phrase est une interrogative.

— Si la préposition n'est sous-catégorisée que par le verbe matrice, la phrase est une relative sans antécédent.

— Si la préposition est sous-catégorisée à la fois par le verbe matrice et le verbe de la subordonnée, la phrase est une relative sans antécédent ou une interrogative. (voir Delaveau : 2001, p. 103)

5.2.3. Relevé des relatives non standard dans le corpus

En fonction des catégories mises en place, nous proposons un classement des relatives non standard dans le corpus, à partir de l'opposition binaire relatives avec *gap* vs relatives sans *gap*. Nous ciblons en détail ce qui apparaît comme non standard, en proposant à chaque fois un patron syntaxique et au moins un exemple de chaque sous-corpus. Les cas pour lesquels il n'y a pas d'occurrence sont indiqués par le signe Ø. Le

choix de considérer une grille d'analyse traditionnelle (le pronom est coindexé avec son antécédent et avec le *gap*) est justifié par le besoin de faire ressortir les cas non standard par rapport aux cas standard. Cette grille n'est pas utilisée pour permettre un classement linguistique, mais un classement différentiel. Il était tout à fait possible d'utiliser des analyses plus générales et plus sophistiquées (voir tableau ci-dessus), mais le codage de ces analyses aurait été beaucoup plus complexe. Voici un rappel de la notation :

Rappel de la notation

Chaque construction est considérée dans son ensemble comme un SN (1) dont la tête nominale (le nom de SN2) est modifiée par la phrase relative (Phr. REL.) Cette phrase relative comporte un pronom relatif ou un groupe relatif (ex. {préposition + pronom relatif}) et un *gap* représentant l'élément relativisé dans la proposition relative. Deux indices différents sont utilisés pour représenter les relations anaphoriques : « i » pour les traits sémantiques et « j » pour les traits syntaxiques.

ex. Le livre que j'ai lu

$$\text{SN1} \rightarrow \text{SN2}_i [\text{P.REL.} \text{Que}_{ij} [\text{P} \text{j'ai lu} [\text{SN} \text{—}_{ij}]]]$$

5.2.3.1. Relatives non standard avec *gap*

Elles sont sur le schéma des relatives standard, dans la mesure où l'élément relativisé n'est pas réalisé dans la subordonnée. Nous les disons non standard car la forme relative est inappropriée. Nous n'avons retenu que les relatives avec antécédent.

- « Prép. + qui » paraphrasable comme « prép. + lequel »

$$\text{SN1} \rightarrow \text{SN2}_i [\text{P.REL.} \{ \text{prép. + qui} \}_{ij} [\text{P} [\text{SP} \text{—}_{ij}]]]$$

frcapop (Ø)

tremblay (2)

un grand trou noir *devant qui* y se démènent juste pour gagner leur vie (EF, Nana, p. 43)

Y m'a dit que la compagnie [*pour qui* qu'y travaillait] était bien contente que j'aie gagné le million de timbres-primés (BS, Germaine Lauzon, p. 8)⁴⁵

45. Cet exemple est envisagé ici du point de vue de la forme relative pronominale, mais il est également à classer comme relative plébéienne qui cumule deux formes relatives, un pronom et un « que », que l'on qualifiera simplement de relateur. Voir ci-dessus la section 5.2.3.3.

Ces relatives sont non standard car le caractère inanimé de l'antécédent laissait attendre non « prép. + qui » mais « prép. + lequel ».

- « Que » paraphrasable par « qui »

$$\text{SN1} \rightarrow \text{SN2}_i \left[\text{P.REL.} \text{ que}_i \left[\text{P} \left[\text{SN} \text{ — } i \right] \right] \right]$$

frcapop (Ø)

tremblay (1)

C'est le mari de notre propre sœur [que me les prescrit, ces pelules-là], y faut ben que je les prenne ! (BL, Monique, p. 72)

Cet exemple est non standard car « que » est l'antécédent d'un *gap* sujet. On attendrait la forme sujet « qui ».

- « Que » paraphrasable par « dont »

Il s'agit des relatives traditionnellement considérées comme défectives ou réduites. Le *gap* occupe la fonction d'un élément régi par le verbe (« se servir de », « se rendre compte de », « parler de », « être élevé d'une manière ») ou par un nom de la subordonnée. Dans ce cas-là, F. Gadet dit que « *que* ne fait que mettre en relation deux séquences [et qu'] il n'y a pas d'anaphore » (2003e, cité dans le tableau synoptique). Pour ménager les deux interprétations tout en gardant la cohérence de notre position traditionnelle et normative (qui fait de « que » un pronom), nous mettrons l'indice « i » entre parenthèses.

$$\text{SN1} \rightarrow \text{SN2}_i \left[\text{P.REL.} \text{ que}^{(i)} \left[\text{P} \left[\text{SP} \text{ — } i \right] \right] \right]$$

a. L'élément relativisé est un SP régi par un verbe

frcapop

— valence verbale

« se servir de »

des cahiers de classe là qu'on avait : [qu'on se servait plus] là (E261)

c'est le châssis des toilettes d'habitude [qu'ils se servent] pour rentrer

(X8)

« parler de »

prends : prends lé: le PQ [que je parlais là] (O1)

tu vas prendre l'autre cinq pour cent [que je te parle là] (B40)

je me suis améliorée par rapport à [ce q: ce que je parlais avant] (S42)

« se rendre compte de »

il y a juste une affaire [que je me rends compte] aujourd'hui là: (S, 40)

— Rection verbale de type *ainsi*

la manière [qu'il l'a dit] c'était pas bon (N82)

bien je pense' c'est la manière [qu'une personne a été élevée] (N44)

comme : de la façon [qu'on se faisait revirer de bord] là (S36)

tremblay

— Valence verbale (« avoir besoin de »)

ça fait que j'y ai donné du vieux linge [que j'avais pu besoin] (BS, Thérèse Dubuc, p. 25)

— Rection verbale de type « ainsi »

Parlons-en de la façon [que ça sort] ! (LVM, Alex I, p. 102)

Parlons-en de la manière [que t'élèves tes enfants] ! (BS, Rose Ouimet, p.34)

Ces relatives sont non standard car le *gap* est prépositionnel (valence ou rection verbale en « de »), alors que la forme relative ne porte aucune marque casuelle de construction en « de ». On attendrait un « dont ».

b. L'élément relativisé est un SP prépositionnel régi par un nom ou un pronom

frcapop

une porte de cuisine là [qu'ils ont cassé la vitre] (X10)

si je vois quelqu'un [que le haut du pantalon est trop large] (N88)

tremblay (Ø)

Ces relatives sont non standard car l'élément relativisé (*gap*) est prépositionnel (il s'agit d'un complément de nom introduit par « de ») alors que le complémenteur antécédent employé (« que ») n'est pas marqué casuellement. On attendrait un « dont ».

- « Dont » paraphrasable par « que »

On pourrait interpréter cet exemple comme une hypercorrection, ou une analogie constructionnelle avec un synonyme (« enfanter / accoucher de »). Du point de vue normatif, l'énoncé suivant est banal, et on le représentera ainsi :

$$SN1 \rightarrow SN2 \text{ } _i [_{P.REL.} \text{ dont } _i [_P [_{SN} \text{ — } _i]]]$$

frcapop (Ø)

*tremblay*⁴⁶

peut-être qu'un grand homme se dissimule encore parmi les monstres [dont a enfanté notre sœur Fernande] ! (IO, Lucille, p. 33)

Cette relative est non standard car l'élément relativisé est un SN (il s'agit du COD du verbe « enfanter »), alors que la forme relative est casuellement marquée comme l'équivalent d'un SP en « de », c'est-à-dire comme si le *gap* était plutôt un complément introduit par « de ». C'est la raison pour laquelle il n'y a pas l'indice de partage des traits syntaxiques « j ».

- « Que » paraphrasable par « où », « dans laquelle » ou « sur lequel »

$$\text{SN1} \rightarrow \text{SN2}_i \left[\text{P.REL. que}_i \left[\text{P}_{\text{SP}} \text{ — } i \right] \right]$$

frcapop

ils vont s'en aller dans un: un atelier ou: dans un: une manufacture quelconque
[qu' ils aiment le travail qu'ils font] (U31)
je parlais avec un papier [que les gens avaient écrit] (K4)

tremblay (Ø)

Cette relative est non standard car l'élément relativisé (*gap*) est un complément de lieu de type prépositionnel introduit par « dans », alors que la forme relative ne porte aucune marque casuelle correspondant à la réaction du verbe de la subordonnée. Le « dans » qui précède ici le SN2 antécédent relève de la valence du verbe de la proposition matrice « s'en aller dans ». On attendrait ici « s'en aller dans une manufacture [dans laquelle/où ils aiment le travail qu'il font] ». Le deuxième exemple nous paraît plus proche du standard, dans la mesure où le raccourci sémantique qui est pris correspond à une métonymie courante (« écrire un papier » plutôt que « écrire sur un papier »).

46. Cas d'ambiguïté que seule la prosodie permettrait de résoudre : « il y en a un sur dix on peut dire qui a une chevelure impeccable » (K2).

- Alternatives « où/que » plus ou moins acceptées par la norme grammaticale⁴⁷

$$\text{SN1} \rightarrow \text{SN2}_i \left[\begin{array}{l} \text{P.REL.} \\ \text{que}_{ij} / \text{où}_{ij} \end{array} \left[\text{P} \left[\text{SN} \text{ — } i_j \right] \right] \right]$$

frcapop

il a été condamné une fois là : il a passé en cour procès puis tout' ## condamné ## à part des fois [qu'il a pu s'en sortir sans : tu sais payer puis ci puis ça] (O3)
ah je pense au lundi [qu'il faut que j'aïlle travailler]⁴⁸ (G26)
qu'est-ce que vous faisiez ? les soirs [qu'elle sortait] [qu'elle rentrait pas] (O3)
on a seulement que cinq soirs [qu'il est pas venu me voir] dans trois ans (G28)

tremblay

Le nombre de fois [que tu aurais pu me crier ça par la tête] depuis le matin] ! (IO, Lucille, p. 34)
R'marque que y'a des fois [que ça me dérangerait pas], y m'énervent assez, mais en tout cas. (EF, Nana, p. 43)
T'sais, la journée [que j'ai eu mon appareil], j'ai eu ben peur, au commencement (LVM, Gabriel, p. 77)

Dans *Le bon usage*, on trouve que l'emploi de « que » est admis dans les temporelles, comme dans « la fois que tu es venu ». Nous pensons qu'il faudrait une étude plus fine des degrés d'acceptabilité de l'alternance « où/que », car certains énoncés apparaissent moins naturels que d'autres.

- « Que » paraphrasable par un SP en « pour, à propos de, sur » + « qui, lesquels, laquelle », etc. ou « dont »

$$\text{SN1} \rightarrow \text{SN2}_i \left[\begin{array}{l} \text{P.REL.} \\ \text{que}_i \end{array} \left[\text{P} \left[\text{SP} \text{ — } i \right] \right] \right]$$

frcapop

disons que : il y a des gens [que il y a : il est pas question de: d'avoir de pression pour que les gens donnent leur nom] (U17)
c'est comme la: la fameuse taxe d'eau là [qu'on va avoir de l'augmentation] (K4)

tremblay (Ø)

47. Voici deux exemples qui pourraient relever de cette catégorie : « ça c'est dans les premiers temps [que j'étais mariée] » (J70) et « C'est là [que tu te trompes]... » (LVM, Claude, p. 98). Nous les mentionnons à part car ils demanderaient une analyse plus fine. Dans le premier cas, la forme de l'élément relativisé pose problème : « ? j'ai été mariée dans les premiers temps ; « ? j'ai été mariée en des temps ». Dans le second cas, l'alternance est bien possible (« c'est là où tu te trompes »), mais il s'agit d'une clivée et la formulation en « que » semble plus figée que celle en « où ». De plus, nous avons écarté le traitement des clivées de notre relevé des relatives.

48. En réalité, cet exemple est ambigu. Le « que » pourrait aussi être compris comme introduisant une subordonnée complétive du verbe « penser ».

Ces relatives sont non standard car l'élément relativisé est un SP thématique introduit par « à propos », « concernant », « sur », etc. alors que la forme relative ne comporte aucune marque casuelle de ce type. Pour le deuxième exemple, on attendrait : « la fameuse taxe d'eau à propos de laquelle on va avoir de l'augmentation ». Le premier exemple mérite un commentaire. L'interprétation que nous avons privilégiée et qui correspond à la représentation est celle où « des gens » et « les gens » ne sont pas co-référents, par exemple : « il y a des gens [=enquêteurs] pour lesquels il n'est pas question de faire de pression pour que les gens [=les enquêtés] donnent leur nom ». Mais on ne peut nier qu'une deuxième interprétation existe où « des gens » et « les gens » sont coréférents et qui aurait pour sens : « il y a des gens à propos desquels il n'est pas question d'insister pour obtenir le nom », ou moins standard : « il y a des gens dont il est pas question qu'on insiste pour qu'ils donnent leur nom ». Dans ce cas, l'énoncé ne correspond plus au patron ci-dessus, puisque la structure sous-jacente est « des gens qu' [...] ils donnent leur nom ».

- « Que » paraphrasable par « auquel / à laquelle »

$$\text{SN1} \rightarrow \text{SN2}_i \left[\text{P.REL.} \text{ que }_i \left[\text{P} \left[\text{SP} \text{ — }_i \right] \right] \right]$$

frcapop

ils vont sortir tout un charivari [qu' on comprend rien] (H74)
 mais: c'est pas une chose [que je tiens beaucoup] parce qu'ici on a toutes les
 commodités (X28)

tremblay (Ø)

Ces relatives sont non standard car l'élément relativisé est prépositionnel en tant que complément en « à » du verbe de la subordonnée, alors que la forme relative est non marquée casuellement. On attendrait « auquel, à laquelle ».

- « Que » paraphrasable par « chez + qui/laquelle »

$$\text{SN1} \rightarrow \text{SN2}_i \left[\text{P.REL.} \text{ que }_i \left[\text{P} \left[\text{SP} \text{ — }_i \right] \right] \right]$$

frcapop (Ø)

tremblay

pis y'a pas un ouragan qui m'empêcherait d'aller chez celle [qu'on va jouer !]
 (BS, Rose, Germaine, Gabrielle, Thérèse, Marie-Ange, p. 55)

Cette relative est non standard car l'élément relativisé est un complément de lieu de type prépositionnel introduit par « chez », alors que la forme relative ne comporte aucune marque casuelle correspondant à la rection du verbe de la subordonnée. Le « chez » qui précède ici le SN2 antécédent (« celle ») relève de la valence du verbe de la proposition matrice « aller chez ». On attendrait ici « aller chez celle [chez laquelle/chez qui on va jouer] »⁴⁹.

- Type : « le temps que » paraphrasable par « le temps pendant lequel » ou « la période pendant laquelle »

SN1 → SN2_i [_{P.REL.} que_i [_P [_{SP} —_i]]]

frcapop

il faisait éteindre le système de chauffage parce que ça faisait trop de tapage le temps qu'il faisait le temps [qu'il faisait son office] (B34)

j'en ai pas acheté des bananes le temps [qu'elles étaient à vingt sous] (K, 4)

dans le temps [que j'ai été opéré ça :] dans le temps [que j'ai mon opération ça] (E654)

tremblay

Tout le temps [qu'y pratiquent leurs pièces], là, les acteurs, où c'est qu'y sont ? (EF, Nana, p. 42)

Ces relatives paraissent non standard car le sens duratif de la préposition (pendant, durant, etc.) que l'on attendrait est atténué. La paraphrase en « où », « au moment où » est plus acceptable mais elle marquerait plutôt un aspect non duratif, qui ne va pas dans le sens des énoncés ci-dessus. On peut également émettre l'hypothèse d'un figement en « le temps que » qui aurait le sens et les emplois de la locution conjonctive « pendant que ».

5.2.3.2. Relatives non standard sans *gap*

Ces relatives correspondent plus généralement aux relatives dites phrasoïdes ou pléonastiques, en rapport avec la réalisation dans la subordonnée de l'élément relativisé, sous une forme plus ou moins lexicalisée (pronom personnel clitique, préposition ou adverbe). Le seul exemple est un exemple avec « que » et une réalisation du *gap* sous

49. Le même effet de répétition de la préposition dans deux constructions différentes s'observe aussi avec « dans » si l'on reprend la reformulation standard d'un exemple déjà cité : « ils vont s'en aller dans un atelier dans une manufacture quelconque dans laquelle il aiment le travail qu'il font ».

forme d'un pronom clitique complément (en gras dans l'exemple). Voici sa représentation :

$$\text{SN1} \rightarrow \text{SN2}_i \left[\text{P.REL. que}_{ij} \left[\text{P}_{\text{SN}} \text{pro}_{ij} \right] \right]$$

frcapop

c'est un ancien hangar [qu'après l'émeute ils l'ont transformé en dortoir] (B34)

tremblay (Ø)

Cette relative est non standard car l'élément relativisé (« un ancien hangar ») ne devrait pas être explicite dans la subordonnée.

Nous n'avons pas trouvé d'exemples pourtant jugés assez caractéristiques du français québécois, c'est-à-dire des cas où l'élément résomptif n'est pas un pronom mais un SP (prép. + pronom tonique), une préposition ou un adverbe, du genre :

le gars [que je travaillais pour lui]
 la compagnie [que je travaillais pour]
 la table [que j'ai posé le livre dessus]

que l'on formaliserait ainsi :

$$\text{SN1} \rightarrow \text{SN2}_i \left[\text{P.REL. que}_{(i)} \left[\text{P}_{\text{SP}} \text{prép} + \text{pro}_i \right] \right]$$

$$\text{ou} \quad \text{SN1} \rightarrow \text{SN2}_i \left[\text{P.REL. que}_{(i)} \left[\text{P}_{\text{SP}} \text{prép-adv}_i \right] \right]$$

Pour les mêmes raisons que celles évoquées ci-dessus, nous mettons l'indice de « que » entre parenthèses. Dans une perspective traditionnelle, on pourrait tout à fait considérer le « que » comme une forme pronominale et donc anaphorique, mais dans les approches linguistiques, ce « que » est plutôt traité comme un relateur non anaphorique (voir tableau synoptique). Nous ménageons ainsi les deux interprétations.

5.2.3.3. Les relatives dites plébéiennes

On désigne ainsi les relatives qui présentent la particularité de cumuler une forme relative pronominale et un « que » que l'on dira ici complémentateur car il n'est pas anaphorique. Nous n'avons trouvé qu'un exemple de cette structure dans le corpus, chez M. Tremblay. Notons que cet exemple a déjà été cité pour illustrer les relatives

non standard avec *gap* (« prép. + qui » au lieu de « prép. + laquelle »). Nous le formaliserons ainsi :

$$\text{SN1} \rightarrow \text{SN2}_i \left[\text{P.REL.} \{ \text{prép+ pro.rel} \}_{ij} + \text{que} \left[\text{P} \left[\text{SP} \text{ — } ij \right] \right] \right]$$

Y m'a dit que la compagnie [pour qui qu'y travaillait] était bien contente que j'aie gagné le million de timbres-primés (BS, Germaine Lauzon, p. 8)

Les exemples du type « il a fait de quoi qui était pas correct » (I44) ou « si j'aurais de l'argent, y'a ben de quoi que j'achèterais avant ça ! » (BS, Rose Ouimet, p.28) ne sont pas considérés comme des relatives plébéinennes dans la mesure où nous avons parlé de lexicalisation de « de quoi » en « quelque chose » (voir plus haut section 5.2.2.1).

5.3. Constructions disloquées

Dans cette section, il est question d'un phénomène généralement perçu comme assez typique de l'oral. Il relève de la macro-syntaxe parce qu'il déborde la syntaxe réactionnelle. Son traitement diffère par conséquent sensiblement de celui des relatives ou des phénomènes brièvement abordés en début de chapitre. Nous nous interrogerons cependant avec la même naïveté de départ, sur le principe que pour chercher quelque chose dans un corpus il faut en avoir plus qu'une vague idée. Qu'est-ce qu'une dislocation ? Comment classer les énoncés disloqués ? Quel relevé raisonnable peut-on envisager dans le cadre de cette section ? Telles sont les questions qui conduisent notre réflexion.

Les exemples hors corpus *fracpop* et *tremblay* sont référencés en fonction des travaux dont ils ont été extraits : par exemple (Blasco97) signifie que l'exemple a été emprunté à l'article de M. Blasco (1997). Si leur auteur est différent de celui de l'article, nous mentionnons son nom entre parenthèses. Les exemples extraits des corpus *fracpop* et *tremblay* sont référencés comme d'habitude, par exemple (E98) pour le premier et (BS, p. 45) pour le second.

5.3.1. Qu'est-ce qu'une dislocation ?

Nous proposons une rapide circonscription du phénomène et de la terminologie qui lui est associée, en justifiant notre choix du terme « construction disloquée ».

5.3.1.1. Considérations générales

Voici d'abord quelques exemples illustrant le type d'énoncés que nous voulons étudier (les éléments dits disloqués ou détachés sont en gras) :

son enfant, mais elle le déteste, **cette mère** ! (Bailly)
le charretier il bat ses bourrins (Bauche)
cet homme je lui dirai / **à cet homme** je lui dirai (Dauzat)
moi, en ce moment, je me sens beaucoup mieux, **le cœur**, je ne souffre plus (oral)⁵⁰
 Je ne lui en donnerais jamais plusieurs **moi, de cadeau, à sa femme, elle, à Jean** (Vinet citée par Carroll82)

L'analyse des constructions disloquées, aussi appelées constructions détachées ou détachements, relève d'une syntaxe mettant en jeu des relations extra-clausales non explicitées par un connecteur logique : le lien entre l'élément disloqué et le reste de la phrase est inféré de l'intonation ou perceptible dans une anaphore. Ces constructions, dont on perçoit pourtant bien l'unité, ne sont en effet pas analysables en termes de rection, comme le note K. Lambrecht :

A **dislocation** construction (also called **detachment** construction) is a sentence structure in which a referential constituent which could function as an argument or adjunct within a predicate-argument structure occurs instead outside the boundaries of the clause containing the predicate, either to its left (**left-dislocation**) [TOP] or to its right (**right dislocation**) [ANTITOP]. The role of the denotatum of the dislocated constituent as an argument or adjunct of the predicate is represented within the clause by a pronominal element which is construed as coreferential with the dislocated phrase. (2001, p. 1050)

Une construction disloquée (aussi appelée construction détachée) est une structure phrastique dans laquelle un constituant référentiel qui pourrait fonctionner comme un argument ou un ajout à l'intérieur d'une structure prédicative apparaît plutôt à l'extérieur des frontières de la clause contenant le prédicat, soit à sa gauche (dislocation gauche) soit à sa droite (dislocation droite). Le fait que le référent du constituant disloqué fonctionne comme un argument ou un ajout au prédicat est représenté à l'intérieur de la clause par

50. Les cinq exemples sont tirés de l'article de F. Gadet (1991).

un élément pronominal, lequel est interprété comme coréférentiel avec le syntagme disloqué. (Traduction personnelle)

Le phénomène est assez caractéristique de l'oral — quoique se trouvant parfois à l'écrit, mais dans des circonstances stylistiques particulières —, ce pourquoi il est peu décrit dans les grammaires traditionnelles. F. Gadet (1991), qui propose une synthèse de ces descriptions ponctuelles⁵¹, remarque que ces structures, qu'elle classe dans la catégorie générique du détachement⁵², correspondent globalement à l'imaginaire dévalorisé de l'oral :

Les détachements sont donc tendanciellement considérés comme oraux, familiers, populaires, spontanés, échappant aux règles et expressifs. Tous ces traits ont pour conséquence une marginalisation par le renvoi à l'ordre du stylistique, qui autorise à ne pas en pousser très loin la description. (Gadet 1991, p. 112)

Mais, comme le remarque S. Carroll (1982) à propos du français québécois, les dislocations ne sont pourtant « pas si populaires que ça ». On dira donc que, du point de vue strictement linguistique, le phénomène marque la particularité diamésique (orale) de l'OPQ et que, du point de vue symbolique, il est aussi jugé plus largement représentatif des particularités topiques (Québec) et stratiques (classe populaire). Raisons pour lesquelles nous avons choisi de l'étudier.

5.3.1.2. Choix terminologiques

Les exemples donnés ci-dessus, tous classés comme des détachements, ne correspondent pas à une structure syntaxique unique, de par la position de l'élément détaché/disloqué, sa nature, la présence ou non d'un élément anaphorique dans la phrase. De tels énoncés sont au centre d'une nébuleuse terminologique, car on les retrouve sous différentes étiquettes plus ou moins interchangeables⁵³, par exemple : « dislocation », « segmentation » (Bailly : 1909), « langage affectif » (Vendryès : 1920), « phrase brisée » (Dauzat : 1947)⁵⁴, « énoncé sur chaîne rompue », « double marquage »

51. En particulier chez Ch. Bailly, J. Vendryès, H. Bauche, H. Frei, A. Dauzat, J. Damourette & É. Pichon.

52. F. Gadet (1991, 1997a [1992]) fait de la dislocation un cas particulier de détachement, à côté des inversions, binarisations, et structures à présentatif.

53. Ces travaux ne se recouvrent pas tout à fait et développent des systèmes conceptuels partiellement différents.

54. Pour les références exactes, se reporter à F. Gadet (1991).

(Deulofeu : 1977), « énoncé à constituant lexical détaché » (Deulofeu : 1979), « construction à détachement et à reprise interne » (Fradin : 1998), « détachements » (Gadet : 1991, 1997a [1992] et 1996), « énoncé topicalisé » (Combettes : 1998) et enfin « dislocation » (Carroll : 1982, Gadet : 1997a [1992], Blasco : 1997 et 1999, Lambrecht : 2001, Mertens : 2005). Les réflexions sont nombreuses et plus ou moins récentes, aussi ne pourrions-nous pas tenir compte de toutes. Nous nous baserons essentiellement sur les travaux de H. J. Deulofeu et de M. Blasco sur le français parlé et sur ceux de S. Carroll sur le vernaculaire québécois. Nous choisissons le terme de « dislocation » de manière un peu arbitraire plutôt que celui de « détachement », pour rester en accord avec ces travaux et pour restreindre le type d'énoncé à étudier (en fonction des différences maintenant exposées).

En synthétisant, on peut dire que la question principale est la suivante : doit-on restreindre les dislocations aux cas avec reprise ? Doit-on envisager une catégorie plus générale qui intégrerait les énoncés sans reprise mais avec dépendance syntaxique⁵⁵ ? Par exemple :

Les cacahuètes, j'aime bien (Lambrecht : 2001)

Que faire des énoncés sans reprise et sans dépendance syntaxique⁵⁶ ? Par exemple :

Le cœur, je ne souffre plus (Gadet : 1991)

Le métro, avec la carte orange, tu vas n'importe où (Lambrecht : 2001)

Dans ce travail, nous choisissons d'écarter ces cas. Pour des questions de temps, il n'était pas possible d'explorer dans le corpus toutes les possibilités de détachement relevées dans la littérature. Il fallait donc faire un choix mais un choix autant que possible homogène, pour lequel on puisse expliciter assez simplement les contraintes syntaxiques. Un relevé préliminaire a montré que les cas de binarisation et de détachement sans reprise étaient relativement peu nombreux. Nous nous sommes donc concentrée sur les détachements avec reprise anaphorique, et dans la suite de ce travail c'est ce cas de figure que nous mettrons sous le terme de « dislocation », en suivant la définition de S. Carroll :

55. Voir l'idée de « coindexation avec un pronom zéro » (« null pronominal »), assez caractéristique du français parlé (Lambrecht & Lemoine : 1996, Lambrecht : 2001).

56. Voir l'idée de « binarisation » (Deulofeu : 1977, Gadet : 1997a [1992] et 1996), et l'idée d'« énoncé à thème non lié » (Lambrecht : 2001).

[un énoncé disloqué est] une phrase dans laquelle plusieurs constituants apparaissent en début ou en fin de phrase ; ces derniers sont liés à un élément anaphorique dans la phrase (pronom résomptif ou syntagme nominal lexical⁵⁷). (1982, p. 211)

Il faudra donc se concentrer en priorité sur deux points : la rupture de la chaîne syntagmatique et la reprise anaphorique du constituant disloqué (notion plus large que celle de double marquage).

5.3.2. Les types de dislocations

Une fois la définition générale ciblée, il faut encore s'interroger sur le statut syntaxique de la dislocation : quelles sont les composantes de sa catégorisation comme construction ? Sur quelles bases produire une classification encore plus fine ?

5.3.2.1. Critères définitoires de la dislocation (synthèse)

La combinaison « rupture de chaîne + reprise anaphorique » demeure une définition très générale. Dans le but d'affiner le classement et de fournir une première typologie des énoncés disloqués pour permettre ensuite un relevé dans le corpus, nous proposons à chaque fois de distinguer dans les constructions : 1) l'élément anaphorique (EA), 2) l'élément disloqué (ED) et 3) la relation de coréférence (*i*) quand il n'y en a qu'une seule et (*i*) et (*j*) pour noter les dislocations multiples⁵⁸. Lorsque l'indice porte sur un syntagme, nous utilisons des crochets pour en marquer les frontières. Par exemple :

j'ai jamais mangé ça_i de ma vie [des cachous]_i (Carroll82, 211)

EA = ça, ED = des cachous

Marie_i j'aime pas son_i allure (exemple construit)

EA= son (allure), ED = Marie

Par souci de lisibilité, nous n'indiquons par la suite que la relation de coréférentialité. Elle est suffisante pour isoler la construction. Les sigles ED et EA sont désormais uti-

57. Par exemple : avec pronom résomptif : « j'ai jamais mangé *ça des cachous* » (Carroll : 1982) ; avec syntagme nominal : « Marie, j'aime pas *son allure* » (construit). L'élément disloqué est en italiques.

58. L'indice « j » dans cette section n'a rien à voir avec celui utilisé pour les relatives. « j » est ici l'équivalent de « i » dans les cas comme « le four la pizza elle rentre pas dedans », où il existe une relation entre « le four » et « dedans » et une autre entre « la pizza » et « elle ».

lisés pour renvoyer à l'élément disloqué et à l'élément anaphorique.

Les définitions intrinsèques de la dislocation se distribuent sur les différentes composantes de la description linguistique :

- **Linéarité** (ordre des mots)

Position de l'ED : avant ou après le verbe recteur. On parle alors de dislocation droite ou de dislocation gauche.

- **Prosodie**

Rupture fréquente entre l'ED et le reste de la phrase.

- **Syntaxe**

Les analyses se concentrent en général sur la catégorie morpho-syntaxique de l'ED, la fonction de l'EA dans la phrase (sujet, objet), et le type de dépendance de l'ED par rapport à l'EA (double marquage, adjonction).

- **Sémantique**

Relation plus ou moins nette⁵⁹ de coréférence entre l'ED et l'EA.

- **Stylistique**

Procédé de mise en relief d'un élément (topicalisation). On parle aussi de pléonasmе, d'anacoluthе ou d'épanalepse, selon que l'on appuie sur l'idée d'insistance ou de rupture.

La particularité des énoncés disloqués réside dans la *coprésence* de ces traits. Ceci a comme conséquence une représentation possible sous forme d'une « structure de traits » et une explication des variations constatées chez les linguistes dans la catégorisation du phénomène, selon qu'ils privilégient telle ou telle dimension, tel ou tel trait. C'est dans cette perspective que l'arrière-plan de la *Grammaire de construction* (CxG) s'avère utile et que l'appellation de « construction disloquée » est particulièrement pertinente (voir Goldberg : 1995, Kay : 2002, Fried & Östman : 2004 pour une présentation générale de la CxG). Nous nous concentrons sur le premier, le troisième et le quatrième points et laissons de côté le deuxième point, bien qu'il s'agisse d'un critère très important, car notre corpus ne nous en permet pas l'étude, ainsi que le cinquième point, car, hors contexte, il paraît difficile de l'utiliser comme base objective pour une classification.

59. Cette relation est graduelle. Il existe un continuum qui va des cas de double marquage aux cas d'énoncés binaires, d'une coréférence totale à une coréférence nulle (voir Gadet : 1991, Blasco : 1997, 1999). Nous n'en tiendrons pas vraiment compte ici, pour les raisons évoquées ci-dessus (choix de ne traiter que les dislocations avec reprise).

5.3.2.2. Linéarité : dislocation droite et dislocation gauche

On distingue généralement les dislocations à droite et les dislocations à gauche⁶⁰. Il faut comprendre que l'ED est avant ou après la structure verbale qui régit l'EA.

- **DG = dislocation à gauche**

[à moi]_i elle me_i fait rien la bête (Blasco : 1997)

[le petit David]_i la maîtresse lui_i a fait ça (Blasco : 1997)

- **DD = dislocation droite**

On pouvait y_i faire du patin à roulette dedans_i (Blasco : 1997)

J'aimerais ça_i [la donner en cadeau à ma mère]_i (Carroll : 1982)

Il faut toujours que tu en_i mettes [de la peinture]_i (Carroll : 1982)

Remarques :

— Les dislocations à droite ne présentent généralement pas la possibilité d'« effacement » de la préposition, dans les cas où l'ED est en relation avec un EA qui correspond à un SP. Par exemple, on pourrait tout à fait avoir :

la mer_i, on y_i va tous les étés

à la mer, on y va tous les étés

mais pas :

? on y va tous les étés, la mer (exemples construits).

Une explication plausible serait que l'ED à gauche viendrait avant le verbe qui sous-catégorise l'EA (« aller à »), et que le « cas » de l'ED serait en suspens, plus libre. L'ED annonce le thème général de ce qui va suivre, sans forcément anticiper la structure syntaxique du prédicat. Dans le cas de la dislocation à droite, la sous-catégorisation du verbe est déjà connue par la forme du clitique (« y ») : l'ED apparaît donc comme une exemplification, ou parfois une réparation.

— La double dislocation est non seulement possible mais très fréquente, comme dans « à moi elle me fait rien la bête » où sont combinées une dislocation gauche du COI réalisé par « me » et une dislocation droite du sujet réalisé par « elle ». On pourrait aussi trouver une dislocation à gauche et à droite du même argument, par

60. K. Lambrecht (2001) parle de position-TOP et de position-ANTITOP.

exemple : « la bête elle me fait rien la bête ». Enfin, l'exemple « la pizza / le four / elle rentre pas dedans » montre une double dislocation à gauche du sujet et du complément.

— B. Fradin (1988) parle en plus d'une « dislocation médiane » en prenant l'exemple suivant : « la femme qui lui a parlé, à Marie, m'agace ». Il remarque que les dislocations à gauche et à droite sont peu naturelles, ou créent un surcoût d'interprétation. La dislocation à gauche nous paraît tout de même un peu plus acceptable que celle à droite, ce pourquoi nous avons mis un ou deux points d'interrogation.

? à Marie_i la femme qui lui_i a parlé m'agace
 ?? La femme qui lui_i a parlé m'agace à Marie_i

Il insiste ainsi sur le fait que les dislocations, à droite comme à gauche, sont soumises aux « contraintes d'îlots »⁶¹, c'est-à-dire à des restrictions qui concernent un syntagme hors duquel il est difficile de déplacer un certain constituant. Ceci contribue à montrer le lien de dépendance qui existe entre l'ED et le reste de l'énoncé. L'îlot est la structure relative (entre parenthèses), et l'exemple le plus naturel est donc celui où « à Marie » n'apparaît pas en dehors de la relative :

la femme (qui lui_i a parlé [à Marie]_i) m'agace

Nous voulions signaler le phénomène car il est rarement mentionné, mais nous n'en tiendrons pas compte dans notre relevé.

5.3.2.3. Syntaxe : catégorie et fonction de l'EA et de l'ED

Les outils conceptuels de l'analyse syntaxique sont la dépendance, la fonction, la catégorie morpho-syntaxique et l'ordre des constituants (linéarité). La question de la linéarité vient d'être traitée à part vu l'importance qui lui est donnée dans les définitions de la dislocation. Il reste à voir maintenant les autres critères.

61. Le concept de « contrainte d'îlot » est emprunté à J. R. Ross, *Constraints on Variables in Syntax*, Ph. D. Dissertation, M. I. T. (1967). Pour montrer des cas de violation de cette contrainte, il prend des exemples très agrammaticaux que personne n'emploierait, comme par exemple « c'est le livre que Bill a épousé la femme qu'il a illustré ». L'exemple de B. Fradin correspond à la contrainte des syntagmes nominaux complexes, c'est-à-dire les syntagmes qui comportent une tête nominale et une proposition qui la modifie. Nous avons ici une contrainte de proposition relative.

De par sa nature d'anaphorique, l'EA est soit un pronom clitique, possessif ou démonstratif, soit un SN avec un déterminant démonstratif ou possessif. De nombreuses contraintes pèsent sur la distribution des formes de l'EA⁶², en particulier le choix du déterminant à valeur anaphorique, mais nous ne les aborderons pas ici. La focalisation sur l'EA pour le classement syntaxique des dislocations se fait plutôt sur sa fonction par rapport au verbe. C'est ainsi que l'on peut trouver des dislocations du sujet ou des compléments, ce critère pouvant se combiner au précédent pour que soient distinguées des dislocations à droite du sujet, des dislocations à droite du complément, des dislocations à gauche du sujet, etc.

C'est sur l'ED que la plupart des classifications syntaxiques reposent, notamment celle que nous avons retenue (Blasco : 1997, 1999). Du point de vue de la catégorie morpho-syntaxique, il faut alors analyser le rapport d'identité ou de différence entre l'EA et l'ED, lequel rapport soulève le problème de l'attribution d'un marquage casuel, d'une fonction syntaxique de l'ED.

- **Catégorie de l'ED**

- **ED = SN ou forme semi-lexicale⁶³**

moi_i je_i ne veux pas maigrir (Carroll : 1982)

[le plateau]_i tu le_i mets où (Fradin : 1988)

- **ED = adj.**

dynamique_i, il le_i sera toujours (Carroll : 1982)

- **ED = que-P**

tu peux le_i dire [que c'est plat]_i (Carroll : 1982)

je sais ça_i [que je suis un niaiseux]_i (= niais) (Carroll : 1982)

- **ED = P-inf**

je le_i veux bien [le rencontrer]_i (Carroll : 1982)

j'aimerais ça_i [la donner en cadeau à ma mère]_i (Carroll : 1982)

- **ED = SP**

[ma mère]_i elle_i y_j allait à tous les jours avant [au bingo]_j (Carroll : 1982)

[à moi]_i tu me_i parles (Carroll : 1982)

On remarque des discordances entre ED et EA. Elles ne concernent que les dislocations à gauche :

62. Par exemple, le fait que le déterminant défini, qui a aussi une valeur d'anaphorique, ne fonctionne pas dans le cas des constructions disloquées (« ? la pomme j'aime bien le fruit »), ou encore le fait que la reprise par un SN contenant un déterminant démonstratif semble empêcher le double marquage : « *La Légende des Siècles*, je pense à ce livre » mais « ? À *La Légende des Siècles*, je pense à ce livre ».

63. Pronom tonique ou adverbe.

ED = SN et EA = SP

mais nous-autres_i il nous_i l'a laissé à soixante-quinze dollars (Carroll : 1982)
[le petit David]_i la maîtresse lui_i a fait ça (Blasco : 1997)

• **Relation syntaxique ED - EA**

La question est de savoir si l'on doit attribuer une fonction syntaxique à l'ED, dans la mesure où le noyau verbal est déjà logiquement saturé par la présence de l'EA. L'ED ne joue pas à proprement parler de fonction syntaxique par rapport au verbe recteur, au sens où il n'est ni son sujet ni son objet puisqu'il est hors structure réactionnelle. C'est donc par analogie avec la fonction assumée par l'EA, avec lequel il est coréférent, que l'on reconnaît parfois à l'ED l'équivalent d'une fonction. Il relève d'une relation de dépendance macro-syntaxique avec le reste de l'énoncé, ou avec un de ses éléments en particulier, l'EA, qui, lui, assume bien une fonction syntaxique dans la proposition noyau. M. Blasco (1997) propose une classification plus fine et distingue trois grands types de dislocation en fonction de cette relation de dépendance :

La prise en compte des différents critères et l'option de dissocier la relation de coréférence et la relation syntaxique susceptibles d'être posées entre les trois éléments principaux (pronom clitique, élément disloqué et verbe recteur) conduisent à proposer une répartition en trois grands types de dislocations, qui mettent à jour plusieurs ordres de base et ne nécessitent plus le recours aux transformations [il faut comprendre : l'effacement]:

- l'élément disloqué entretient une relation de double marquage avec le pronom clitique ;
- l'élément disloqué est adjoind au clitique ;
- l'élément disloqué est adjoind — ou associé — à l'ensemble de la construction verbale. (p. 7)

Notons dès à présent que l'auteur fait un usage particulier du terme adjoind (= ajout), dont l'emploi général en syntaxe est sensiblement différent, et que l'appellation « adjoind au clitique » ne se trouve que dans sa réflexion.

– ED et EA : situation de double marquage⁶⁴

On parle de double marquage quand la catégorie syntaxique de l'ED (par ex. SN, SP) correspond au marquage casuel de l'EA (sujet, COD, COI, etc.). Le double marquage concerne donc tous les énoncés du type :

[la pomme]_i je la_i mange
 Elle_i viendra demain [sa sœur]_i (exemples construits)
 Heureuse_i, elle l'_i a jamais été (Blasco : 1997)
 Il le_i méritait pas [ce repos]_i (Blasco : 1997)
 les femmes s'y_i prêtent [à ce jeu]_i (Blasco : 1997)
 [de ça]_i [à mon père]_j je ne lui_j en_i ai pas parlé (Deulofeu : 1977)

Tous les cas où un ED non prépositionnel est coréférent à un EA directement construit sont assimilés à des cas de double marquage (Deulofeu : 1977, p. 46), comme les quatre premiers exemples cités ci-dessus. Le problème ne se pose d'ailleurs que pour les cas où l'ED est non prépositionnel quand il est coréférent avec un EA pris dans une structure prépositionnelle. Cela concerne essentiellement les dislocations à gauche des compléments prépositionnels. En d'autres termes, si « à mon père je lui parle » est considéré comme un cas de double marquage, « mon père je lui parle » ne l'est pas, car l'ED « mon père » ne correspond pas à l'équivalent lexical développé de « lui » qui appelle la préposition « à ».

Nous classerons également dans la catégorie du double marquage le cas suivant, où l'ED et l'EA sont des adverbes de lieu :

On pourrait pas y_i faire du patin à roulette dedans_i (Blasco : 1997)

En revanche, nous ne considérons pas, dans l'exemple ci-dessous, que « le four » et « dedans » sont en situation de double marquage, même s'ils entretiennent une relation de coréférence⁶⁵.

[La pizza]_i / [le four]_j / elle_i rentre pas dedans_j (Gadet : 1997a [1992])

64. « La relation de double marquage, en donnant un statut syntaxique à l'élément disloqué, évite de raisonner en termes quelque peu péjoratifs de 'redondance'. De même, le pronom clitique demeure l'élément qui occupe la position syntaxique, sans devenir pour autant un affixe obligatoire dans une perspective évolutionniste de la langue. Une scission apparaît entre dislocations après le verbe, cas systématiques de doubles marquages, et dislocations avant le verbe, subdivisées en divers cas, suivant le statut syntaxique de l'élément disloqué et les rapports référentiels qu'il entretient avec le clitique. Il n'y a donc pas *une* dislocation en français mais *plusieurs* cas fort différents. » (Blasco : 1997, p. 17)

65. L'équivalent de cet énoncé avec un double marquage serait plutôt : « la pizza [dans le four]_j elle y_i rentre pas ».

– *ED adjoint à EA*

Il s'agit des énoncés où l'ED et l'EA sont clairement coréférents, désignent exactement le même objet du monde, mais où une analogie fonctionnelle est impossible. Nous retrouvons les exemples du type : « mon père je lui parle ».

En général [les femmes]_i je leur_i fais pas confiance (Blasco : 1997)
 [Nos enfants]_i on doit pas leur_i demander de rendement (Blasco : 1997)
 Mais nous-autres_i il nous_i l'a laissé à soixante-quinze dollars (Carroll : 1982)

On a vu ci-dessus que S. Carroll classait dans les dislocations des énoncés dans lesquels l'EA pouvait être un syntagme nominal lexical, comme dans l'exemple fabriqué « Marie j'ai pas son attitude ». Où ranger ce type de dislocation ? Nous proposons de voir l'ED comme un adjoint au SN anaphorique, à défaut de pouvoir le considérer comme un cas de double marquage strict⁶⁶. Ainsi, un exemple comme « ce gars_i / je connais sa_i femme » (Gadet : 1997a [1992]) sera effectivement reconnu comme une dislocation à gauche, et l'ED comme adjoint au syntagme nominal anaphorique. Cette interprétation n'engage que nous.

– *ED adjoint à la construction verbale*

M. Blasco propose une troisième catégorie, qui regroupe finalement tous les énoncés apparentés ne rentrant pas dans les deux premières catégories. Dire que l'ED est adjoint à la construction verbale revient à dire que le critère de reprise par un élément anaphorique n'est pas vérifié. En effet, les cas d'adjonction de l'ED à la construction verbale concernent des énoncés qui ont le statut de complément de phrase, ailleurs appelés binarisation ou énoncés à thèmes non-liés, comme par exemple :

des émigrés je les [= les agresseurs] aurais frappés (Deulofeu : 1977)
 les lycées techniques euh tu arrives avec un bas de technicien (Blasco : 1997)
 ces souliers j'écrase les pieds de tout le monde (Deulofeu : 1977)

Nous n'approfondissons pas la définition de cette catégorie même si elle devrait être davantage interrogée, car nous ne l'avons pas relevée dans le corpus.

66. Notons que les cas de double marquage ne sont possibles que dans leur version populaire (avec « à »): « à Marie_i j'aime pas son_i attitude » ; « j'aime pas son_i attitude à Marie_i » (populaire) ; « ?? de Marie j'aime pas son attitude » ; « ?? j'aime pas son attitude de Marie ».

5.3.2.4. Sémantique : échelle des relations ED-EA

Le trait sémantique porte essentiellement sur le type de relation référentielle existant entre l'ED et l'EA. La définition générale de la dislocation comporte l'idée de reprise anaphorique, mais on a vu que tous les exemples ne pouvaient être traités sur le même plan et qu'il était plus judicieux, dans le détail, d'envisager cette relation dans sa gradualité. La reprise n'a pas toujours la même intensité. Nous reprenons M. Blasco (1997) en synthétisant ses propos sous la forme d'une échelle du rapport référentiel entre ED et EA, qui va de la maximalité à l'inexistence, même s'il n'est pas très facile d'apprécier la portée de cette distinction.

— Le rapport ED-EA est dit *maximal* quand l'ED et l'EA ont exactement le même référent :

Je la_i mange [la pomme]_i
[Mon père]_i je lui_i parle⁶⁷ (exemples construits)

— Le rapport ED-EA est dit *partiel* quand l'EA est *ce, ça* ou *y* :

[Mon père]_i ça_i aurait été complètement à part non [mon père]_j ça_j au
rait pas été le même genre (Blasco : 1997)
Ah oui mais lui_i moi je m'y_i fie pas vous savez (Blasco : 1997)

— Le rapport ED-EA est dit *minimal* quand il y a une divergence de genre entre l'ED et l'EA :

[La mairie]_i ils_i ont dit d'attendre⁶⁸

— Enfin, le rapport ED-EA est dit *inexistant* soit quand l'ED et l'EA n'ont pas le même référent, soit quand il y a un ED sans EA. Il s'agit des cas que nous avons

67. Le critère sémantique est souvent associé au critère syntaxique et l'on fait correspondre rapport maximal avec double marquage. Par souci de rigueur, nous ne conservons que le critère sémantique, ce qui nous conduit à considérer comme des cas de rapport référentiel maximal les exemples où l'ED est dit adjoit au clitique du point de vue syntaxique.

68. Il faut passer par une interprétation métonymique, de contiguïté. Pour une analyse des différents types de relations inférentielles, se reporter à K. Lambrecht, *Topic, Antitopic and Verb-Agreement in Non-Standard French*, Amsterdam, Benjamins, 1981 et A. Berrendonner, « Sujets zéro », dans S. Karolak et T. Muryn (éds), *Complétude et incomplétude syntaxique dans les langues romanes et slaves, Actes du 6e colloque International de Linguistique Romane et Slave* (Cracovie, 29 sept-3 oct. 1981). Citons comme exemples l'inférence type/classe : « les pharmaciens on est très surveillés » et l'inférence collectif/classe : « tout ce que la télévision ils nous ont fait avaler », etc. [cités par M. Blasco (1997, p. 12.)]. Nous ajouterons une référence majeure : James Pustejovsky, *The Generative Lexicon*, Cambridge/Londres, MIT Press, 1995, 298 p. L'auteur y étudie les relations métonymiques, c'est-à-dire l'étude des relations entre un mot et l'utilisation de ses facettes sémantiques, par exemple les relations entre la mairie en tant que bâtiment, en tant qu'institution ou en tant qu'ensemble de salariés (cette idée rejoint celle des tropes chez P. Fontanier, *Les figures du discours*, Paris, Flammarion, coll. Champs, 1977, 505 p).

exclus de notre relevé :

Jean il (=son mur) mesure quatre mètres (Blasco : 1997)
 Ces souliers j'écrase les pieds de tout le monde (Deulofeu :1977)
 Son travail elle est quand même tranquille (Blasco : 1997)

5.3.3. Problèmes soulevés par l'analyse du corpus

Compte tenu de la nature du phénomène étudié, nous avons dû procéder à un échantillonnage du corpus, afin de pouvoir « ratisser » le discours des locuteurs-cibles de *frcapop* et des personnages de *tremblay*. Nous proposons ensuite un classement à partir des critères définitoires exposés ci-dessus, en citant plusieurs exemples pour chaque cas. L'ensemble des constructions disloquées relevées dans les extraits se trouve dans le volume annexe (document annexe 5B). Nous y renvoyons. Comme pour les études syntaxiques précédentes nous terminerons sur des aspects relatifs à la représentativité du phénomène chez M. Tremblay.

5.3.3.1. Nécessité d'un échantillonnage

Le traitement syntaxique des énoncés dits disloqués est assez différent de celui des relatives, et ce pour les raisons suivantes :

- Ce phénomène est d'ordre constructionnel.
- Il n'existe pas de marque morphologique qui lui soit spécifique comme un pronom relatif, une conjonction, un adverbe, une préposition, etc.
- Il n'est donc pas possible d'en faire un relevé via une liste de concordances de mots, comme nous l'avons fait jusqu'à présent.

Pour qu'une analyse non automatisée soit possible et rentable, nous avons donc opté pour un échantillonnage du corpus, sur la base de 20 % de chaque section du sous-corpus *frcapop* et 20 % de chaque pièce du sous-corpus *tremblay*, comme le montre le tableau suivant :

<i>frcapop</i> (n° réplique)		<i>tremblay</i> (n° page)
B (1-22)	M (1-26)	<i>Les belles-sœurs</i> (p. 27-41)
C (1-11)	O (1-9)	<i>Bonjour, là, bonjour</i> (p. 25-40)

<i>frcapop</i> (n° réplique)		<i>tremblay</i> (n° page)
D (1-38)	Q (1-32)	<i>L'impromptu d'Outremont</i> (p. 60-78)
E (457-626)	R (1-58)	<i>Le vrai monde ?</i> (p. 17-37)
F (1-39)	S (1-36)	<i>Encore une fois, si vous permettez</i> (p. 19-35)
G (1-22)	T (1-62)	
H (1-59)	U (17-35)	
I (1-38)	W (1-62)	
J (1-59)	X (10-22)	
K (1-4)		

Tableau 5.3.3.1. Échantillonnage du corpus pour le relevé des constructions disloquées

Une analyse quantitative rigoureuse qui comparerait les deux sous-corpus serait souhaitable pour indiquer un taux de représentation du phénomène dans les textes de théâtre, mais il faudrait pour cela uniformiser les deux échantillons non sur la base du nombre de mots – ce qui est relativement facile – mais sur la base du nombre de « phrases » pour obtenir le rapport entre le nombre de constructions disloquées et le nombre total d'unités syntaxiques. Cela paraît en théorie jouable car le logiciel *Weblex* propose de calculer le nombre de phrases à partir du nombre de limites phrastiques graphiques (points divers, symboles de clôture phrastique comme par exemple le ## dans *frcapop* qui signifie une pause longue). Un comptage automatique est en réalité quasiment impossible : du point de vue pratique, il faudrait reprendre manuellement tous les extraits pour déterminer la valeur syntaxique des coupes de ponctuation, et, du point de vue théorique, on a vu que la notion de phrase était très problématique, en particulier à l'oral. Nous nous contenterons donc d'exprimer la représentativité littéraire en termes de proportion d'usage de tel ou tel type de dislocation, à l'intérieur de l'ensemble des énoncés disloqués relevés pour chaque sous-corpus. Par exemple, nous pourrions être amenée à dire que les locuteurs de *frcapop* emploient proportionnellement plus de dislocations du sujet à droite que les personnages des pièces de M. Tremblay.

5.3.3.2. Présence de constructions disloquées

La première remarque à faire est celle de la présence effective de constructions dislo-

quées dans les deux corpus. Nous en proposons un premier classement sur la base d'une hiérarchisation des traits définitoires : linéarité, fonction syntaxique de l'EA (sujet ou complément), et catégorie morphe-syntaxique de l'ED (essentiellement pronom, SN, SP, phrase). Nous prenons un exemple pour chaque cas et pour chaque corpus (*tremblay* puis *frcapop*) et faisons par la suite des remarques sur la distribution double marquage/adjonction et sur quelques cas jugés assez fréquents en français parlé au Québec.

- **Dislocations à droite**

- **EA = sujet**

ED = Pr : J_i en ai connu une, moé_i. (BL, Gabriel, p. 29)

Je_i pesais cent quatre-vingt dans ce temps-là moi_i (E491)

ED = SN : [A l']_i a peur de perdre une colleuse, hein, [not'sœur]_i ! (BS, Rose Ouimet, p. 27)

parce que ça_i se trouvait être à la belle-mère [le chalet]_i (G6)

ED = SP : Il n'y a aucune occurrence dans le corpus.

ED = P : ça_i m'intéressait pas [de me promener dans les campagnes à l'année longue pour vendre des assurances en contrefaisant la bonne humeur pis la joie de vivre]_i. (LVM, Claude, p. 20)

D'abord, ça_i m'est même jamais jamais passé par l'idée [que Blanche Couette-Couenne pouvait seulement faire ça]_i ! (EF, Nana, p. 29)

c'_i est un vrai truc acheter_i (K4)

- **EA = complément**

ED = Pr : Si tu étais venue au concert un autre soir que celui-là, tu nous_i aurais senti vibrer, nous_i aussi ! (IO, Fernande, p. 73)

je l'_i ai laissé aller # celui-là_i (F33)

ED = SN : Tu comprends, en trois mois, t'en_i oublies ben, [des affaires]_i... (BL, Albertine, p. 30)

Je trouve ça_i dégueulasse aussi [les: les politiques d'emploi là les projets: [...] complètement débiles]_i là (S36)

? vous avez pas eu connaissance de t ça_i vous je sais bien ## [les tanks qu'on pompait]_i là ## (D20)⁶⁹

ED = SP : J'm'en_i sacre [de tes histoires de cul]_i, moé ! (BL, Serge, p. 39)
 Tu sais c'qu'on en_i pense, [de tes farces de vendeurs d'assurances]_i,
 hein... (LVM, Madeleine I, p. 22)
 il va y_i aller tout de suite [à l'école]_i (I17)
 c'est là-dessus_i que la jeunesse est pas éduquée [sur la façon d'administrer et
 d'acheter]_i (K4)

ED = P : Ma tante, à l'arait ben aimé ça_i, [faire des voyages]_i (BL, Albertine, p. 25)
 Je le_i sais, Alex, [oùsque t'as été, justement]_i... (LVM, Madeleine II,
 p. 26)
 Les scouts nous l'_i ont montré [comment sortir du bois] (B4)
 J'aimerais ça_i [qu'il le ferait encore]_i (I38)

• Dislocations à gauche

— EA = sujet

ED = Pr : [Nous autres]_i on_i est sortis de là, pis on devrait pus jamais revenir !
 (BS, Lisette de Courval, p. 37)
 Moi_i aussi j'_i t'ai toujours admirée... (LVM, Alex II, p. 30)
 Moi_i là j'_i aurais appelé ça de la justice (O3)
 [eux autres]_i ils_i ont défait' ça (X16)

ED = SN : Pis [leur enfant qui est venu au monde dans les oubliettes]_i, y'_i avait
 du sang moitié-moitié ? (EF, Le Narrateur, p. 33)
 les gens_i c'est toi qu'ils_i acceptent en premier (U21)

ED = SP : Il n'y a aucune occurrence dans le sous-corpus *tremblay*.
 ? à la télévision_i ils_i en ont parlé de rien (R44)⁷⁰

ED = P : Il n'y a aucune occurrence dans le sous-corpus *tremblay*.
 [perdre vingt-cinq piastres]_i ça_i aide la volonté (J13)

— EA = complément

ED = Pr : Moé_i, ça m'_i arait surpris... (BL, Charlotte, p. 29)
 ça_i non plus, t'avais pas d'affaire à en_i parler. (LVM, Madeleine I, p. 41)
 puis là après ça bien [eux autres]_i, je les_i ai lâchés (Q32)
 moi_i ma femme elle m'_i a accusé d'adultère (O7)

69. On a analysé cet exemple comme une dislocation à droite dans la mesure où l'ED est compris comme adjectif au pronom anaphorique « ça » (ils sont coréférentiels mais il n'y a pas d'analogie de la marque casuelle) et dans la mesure où l'ED pourrait être déplacé en tête de phrase. Un autre point de vue permettrait d'envisager « les tanks qu'on pompaient » comme une apposition à « ça ».

70. On le classe comme dislocation par analogie avec l'exemple donné par M. Blasco : « la mairie ils ont dit de revenir », mais cela oblige à concevoir une anaphore associative sur une base métonymique.

- ED = SN : [Les docteurs, les docteurs]_i, j'te dis que j'les_i ai loin, astheur ! (BS, Angéline Sauvé, p. 41)
le petit_i là bien on va s'en_i occuper (O1)
un coke_i # on payait ça_i vingt cennes puis là c'est rendu à s: à soixante et dix cennes (Q4)
- ED = SP : Il n'y a aucune occurrence dans le corpus.
- ED = P : Il n'y a aucune occurrence dans le sous-corpus *tremblay*.
puis de [(faire)⁷¹ les plates]_i là je pouvais pas [faire ça]_i moi-même (B22)

• Dislocations multiples

Parmi les dislocations relevées dans les catégories ci-dessus, il existe des cas multiples (ils ont été dédoublés dans le comptage). Le phénomène est plus fréquent chez les locuteurs du sous-corpus *frcapop* que chez les personnages de M. Tremblay. Voici quelques exemples :

Le docteur_i, y_i y'_j avait dit qu'y guérirait, [à monsieur]_j... (BS, Angéline Sauvé, p. 41)
les films_i, j'aime ça_i, les films_j (E625, loc3)
puis la maison_i ils étaient après la_j démolir la maison_j (X22)
moi_i ma femme_j elle_j m'_i accusé d'adultère (O7)

• Double marquage vs adjonction

La seule remarque quantitative que nous pouvons faire est qu'il y a plus de cas d'ED adjoints au clitique dans le corpus linguistique que dans le corpus littéraire, mais il s'agit là d'une donnée à prendre avec réserve, compte tenu des échantillonnages successifs et du faible score du phénomène dans les extraits.

Étant donné les critères syntaxiques de classification présentés ci-dessus, et le fait que tous les cas de dislocation où l'EA et l'ED n'ont pas de marque morphologique précisant leur cas (une préposition) sont assimilés à des cas de double marquage (voir Deulofeu cité ci-dessus), nous n'avons trouvé que très peu de dislocations où l'ED est adjoint à l'élément anaphorique. Puisque la distinction entre le double marquage et l'adjonction ne peut se faire qu'en présence d'une différence de régime entre EA et ED,

71. Nous avons considéré ici que l'ED était « faire des plates » dans la mesure où l'ED est « faire ça ». Il s'agit d'un cas d'anaphore verbale avec « faire ».

nous avons regardé tous les ED prépositionnels et tous les EA prépositionnels. Il ressort que dans les deux sous-corpus la proportion des éléments en jeu (SP) est très faible. Les quelques occurrences sont donc soit des cas de double marquage à droite, par exemple :

J'leu_i dis souvent [à ces p'tits sans-cœurs-là]_i, moé, j'te dis que j'me gêne pas !
(BL, Gabriel, p. 27)

J'y_i ai pourtant assez dit [à Linda]_i de pas fréquenter les coureuses de restaurants ! (BS, Germaine Lauzon, p. 31)

il va y_i aller tout de suite [à l'école]_i (I17)
qu'ils lui_i foutent la paix [à ce gars-là]_i (O1)

soit des cas d'adjonction à gauche, par exemple :

ça_i non plus t'avais pas d'affaire à en_i parler (LVM, MI, p. 41)

[Mes douleurs]_i, chus capable d'y_i faire face toute seule... (LVM, MII, p. 40)

De toute façon, [toute c't'histoire de jalousie-là, de ses deux beaux-frères]_i, là, j'y_i crois pas. (EF, Le Narrateur, p. 29)

dernièrement à la boucherie [le boucher]_i, je lui_i demande (K4)

[le petit]_i, là bien on va s'en_i occuper (O1)

bien là ça: celui-là_i, j'y_i vas trois fois par semaine (M24)

La distribution « dislocation à droite-double marquage » et « dislocation à gauche-adjonction » ne fait que confirmer les remarques faites par l'ensemble des linguistes, à savoir qu'il n'est pas possible d'« effacer » la préposition dans un SP disloqué à droite. Voici cependant quelques exemples qui contreviennent en apparence à ce constat.

Quand est-ce qu'on va avoir droit à ça_i, [la grande révélation]_i ? (LVM, Alex I, p. 21)

vous avez pas eu connaissance de t ça vous je sais bien ## les tanks qu'on pompaient là (D20, déjà cité)

Ces deux exemples pourraient également être analysés comme des appositions du SN au pronom anaphorique « ça ». La présence ou non de la préposition dans ces cas-là serait donc discriminante pour séparer dislocation à droite et apposition. Nous ne trancherons pas ici une question aussi complexe. L'exemple suivant est sans ambiguïté une dislocation à droite où l'ED est adjoint au clitique :

ça fait que j'y_i ai goûté [qu'est-ce que c'était⁷² ## la grève]_i

72. Le syntagme « qu'est-ce que c'était » est, en français québécois, l'équivalent de « ce que c'était ». Il est donc équivalent à un SN et non à un SP. Dans le cas d'un double marquage on aurait : « j'y ai goûté

- **Remarques sur la relation ED-EA**

Pour terminer, nous ferons quelques remarques sur des types d'énoncés plus fréquents que les autres, sur la question de relation référentielle entre ED et EA, parfois très lâche, et sur le cas des EA déterminants possessifs et des EA adverbiaux, que nous avons retenus mais qui restent problématiques.

- **La structure « bipronominale »**

Sont ainsi désignés les cas où l'ED est la forme tonique de l'EA : c'est-à-dire tous les « moi je/me », « toi tu/te », « lui il/lui/le », « elle elle/lui/la », « eux autres ils/les/leur », « nous autres on/nous », etc. et leur symétrique à droite « je... moi », « ils... eux autres », etc. Le schéma « dislocation à gauche du sujet pronominal (moi je, toi tu, etc.) » est de loin plus fréquent dans le sous-corpus *frcapop* que dans le sous-corpus *tremlay*, et il s'agit là d'une particularité explicable, d'une part, par le contrôle de l'écrivain sur sa langue, et, d'autre part, par des contraintes liées au genre du discours.

- **Les exemples de « métonymie » et de « syllepse »**

Nous utilisons le terme « syllepse » non dans un sens stylistique mais dans un sens dérivé de celui que lui donne la grammaire, à savoir une discordance d'accord en nombre entre le verbe et son sujet. Nous y incluons également les cas de discordance en genre, bien qu'ils relèvent à notre avis d'une variation dans la catégorisation lexicale assez spécifique au Québec⁷³. Ce phénomène rejoint la catégorie sémantique de la dislocation où l'ED n'entretient qu'un rapport minimal avec l'EA, dans la classification de M. Blasco.

Y_i se faisaient pas arrêter, [c'te monde-là]_i ? (EF, Le Narrateur, p. 23)

[Les livres]_i, c'_i est pas supposé de ressembler à ce qui se passe pour vrai ? (EF, Le Narrateur, p. 24)

puis [les femmes]_i, bien ils_i, étaient venues (J2)⁷⁴

avant [l'ouvrage]_i, elle_i, était plus perfectionnée (W30)

[la majorité]_i, ils_i, vont dire taisons nous payons taisons nous (K4)

à qu'est-ce c'était la grève ».

73. Certains noms masculins sont généralement compris comme féminins et inversement : par exemple « l'ouvrage » est perçu comme féminin. Par exemple : une autobus, un party.

74. Nous avons relevé cet exemple, mais nous pensons que sa qualité de dislocation « syllepse » tient plus à la qualité de la transcription. Rappelons en effet que la forme « normale » du pronom sujet « elles » en français parlé au Québec est le plus souvent [i], graphié « y ». Le fait que les transpositeurs ont cherché systématiquement à orthographier les discours est, semble-t-il, à l'origine de ce « les femmes, ils », qui est plus vraisemblablement un « les femmes, y », finalement assez commun.

[le monde assis sur le trottoir]_i; ## ils_i se berçaient sur le trottoir (R18)

Du point de vue grammatical, il conviendrait également de classer ici les reprises pronominales du genre « nous autres on », mais, si l'on considère que « on » est la forme équivalente de « nous » pour l'oral, il n'y a pas lieu de voir une discordance⁷⁵.

[Nous autres]_i aussi on_i peut avoir des nos petites cachotteries, tu sais... (LVM, Madeleine II, p. 37)

[nous autres]_i on_i s'est jamais occupé [sic] des voisins fait que les voisins nous connaissent pas puis [nous autres]_i on_i les connaît pas (H2)

Le terme métonymie est utilisé — le terme de synecdoque, plus général, pourrait aussi convenir — pour désigner les cas où l'ED et l'EA entretiennent une relation de type « partie-tout », « contenant-contenu », comme dans les deux exemples suivants :

[à la télévision]_i ils_i en ont parlé de rien rien rien (R44)
(= les journalistes du journal télévisé n'en ont pas parlé)

[en bas]_i il_i s'est fait voler (R48)
(= l'homme qui habite en bas s'est fait cambrioler)

— La fréquence de « ça »

L'EA est très fréquemment le pronom « ça », qui peut reprendre la plupart des ED.

[perdre vingt-cinq piastres]_i ça_i aide la volonté (J13)
parce que [les plus vieux]_i ça_i demandaient[sic] ça_i savaient[sic] demander (K4)
[tout' qu'est-ce ce qui[sic] vient de sortir lui là là]_i ça_i a pas de l'allure (O1)
vous allez voir ça_i, [ma sœur, a va faire poser un élévateur avec ses timbres]_i
(BS, Rose Ouimet, p. 39)
je trouve ça_i laid, [un bar dans un coin de salon]_i (BL, Serge, p. 34)
J'te dis que tu règles ça_i vite, [un problème]_i, toi ! (LVM, Madeleine II, p. 38)
[Les mères]_i, ça_i sait tout! (EF, Nana, p. 33)

— Ellipse de l'EA pronom sujet

Cette remarque ne concerne a priori que le sous-corpus *tremblay*, mais on peut penser que le sous-corpus *fricapop* fait aussi état du phénomène. Les (oreilles des) transcrip-teurs ont cherché à rétablir des sujets qui n'étaient vraisemblablement pas prononcés. Il faudrait ainsi vérifier chaque extrait, mais nous avons expliqué dès le départ que nous prenions les transcriptions en l'état, avec leurs contraintes originelles. Voici

75. Voir ici même la synthèse sur les formes des pronoms (chapitre 3, section 3.5.1).

quelques uns des énoncés « incriminés ». Le sujet elliptique est représenté par le signe Ø.

Ah ! Ø_i Sont pas toutes cochonnes, [ses histoires]_i, ah ! Non, y'en a des correctes (BS, Des-Neiges Verrette, p. 32)

Ø_i Est-tu mal élevée, c't'enfant-là_i, rien qu'un peu ! (BS, Rose Ouimet, p. 35)

Ø_i Est si bleue que ça, l'eau_i ? (BL, Charlotte, p. 27)

Ø_i est pus capable de faire à manger, [la tante Albertine]_i (BL, Denise, p. 41)

Ø_i Est-tu toujours aussi malheureuse avec son argent, l'Anglaise_i ? (BL, Denise, p. 40)

Les Européennes_i, sont-tu belles ? (BL, Gabriel, p. 28)

Nous n'avons trouvé ce phénomène que dans les deux premières pièces, à savoir *Les belles-sœurs* et *Bonjour, là, bonjour*. Nous pensons qu'il y a tout lieu d'analyser les syntagmes détachés comme des dislocations car il existe bien une relation de coréférence avec le sujet du verbe (toujours « être ») mais simplement il y a ellipse du sujet. L'absence effective d'EA (sa non réalisation phonétique) n'est donc pas toujours synonyme d'inexistence de la relation coréférentielle, en français québécois en tout cas.

— L'EA comme « préposition orpheline »

Nous avons considéré les deux énoncés suivants comme des dislocations à gauche d'un EA complément, pour la facilité du classement, mais il convient de les différencier des exemples standard. Lorsque nous avons traité les relatives et la question des prépositions dites fortes, c'est-à-dire à valeur adverbiale, nous avons reconnu « avec » comme élément pouvant à lui seul jouer le rôle d'un anaphorique, dans la mesure où il synthétise la préposition et le pronom tonique (voir Lefebvre & Fournier : 1978, Bouchard : 1982). Ici, « avec » jouit de la même autonomie que le syntagme « avec lui » :

[Le monde en général]_i, tu peux ben faire c'que tu veux avec_i, c'est ton métier. (LVM, Madeleine II, p. 28)

[mon dernier]_i # là # on a eu bien de la misère avec_i (F15)

— L'EA est un déterminant possessif

Il faut enfin mentionner un cas particulier de dislocation — un type d'énoncé qui n'est pas toujours considéré ainsi — qui correspond aux cas où l'EA est un déterminant possessif renvoyant à l'ED. Par exemple :

Mais en le mariant, son_i sang venait pas bleu, [à elle]_i ? (EF, Le Narrateur, p. 32)

C'est quoi, donc, son_i nom, [au mort]_i ? (BS, Angéline Sauvé, p. 41)

c'est pas m: mon_i cas [à moi]_i là (U21)

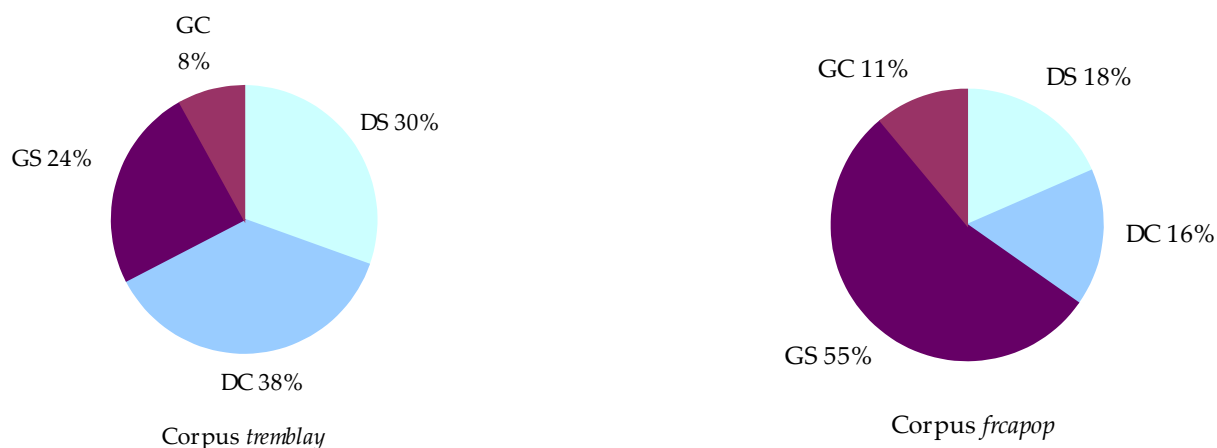
lui:_i on a mis du papier de toilette rouge après son_i char (G8)

Il est vrai que nous sommes à la limite d'une structure disloquée et que la relation de coréférence est particulière. La prise en compte de ces quelques exemples dans la liste ne brouille de toute façon pas les proportions, puisqu'il y en a très peu.

5.3.3.3. Représentation du phénomène chez M. Tremblay

- **Répartition des différents types de dislocation dans le corpus de théâtre**

Les dislocations sont bien présentes dans les deux sous-corpus et cela est un signe patent de transcription et de représentation de la réalité orale. Même sans produire une analyse quantitative très poussée, nous pouvons aller plus loin et chercher à mettre en évidence un taux de représentation de la répartition des types de dislocations. M. Tremblay construit-il l'oralité de ses personnages dans les mêmes proportions que celles qui sont visibles dans les transcriptions du sous-corpus *frcapop*, du point de vue des dislocations ? Les deux figures ci-dessous représentent la distribution des quatre types de dislocations, à savoir la dislocation droite lorsque l'EA est sujet et lorsqu'il est complément et la dislocation gauche lorsque l'EA est sujet et lorsqu'il est complément.



Légende :

- DS : dislocation à droite (EA = sujet)
- DC : dislocation à droite (EA = complément)
- GS : dislocation à gauche (EA = sujet)
- GC : dislocation à gauche (EA = complément)

Figure 5.3.3.3.a. Répartition des types de dislocation dans le corpus

Quelques remarques s'imposent :

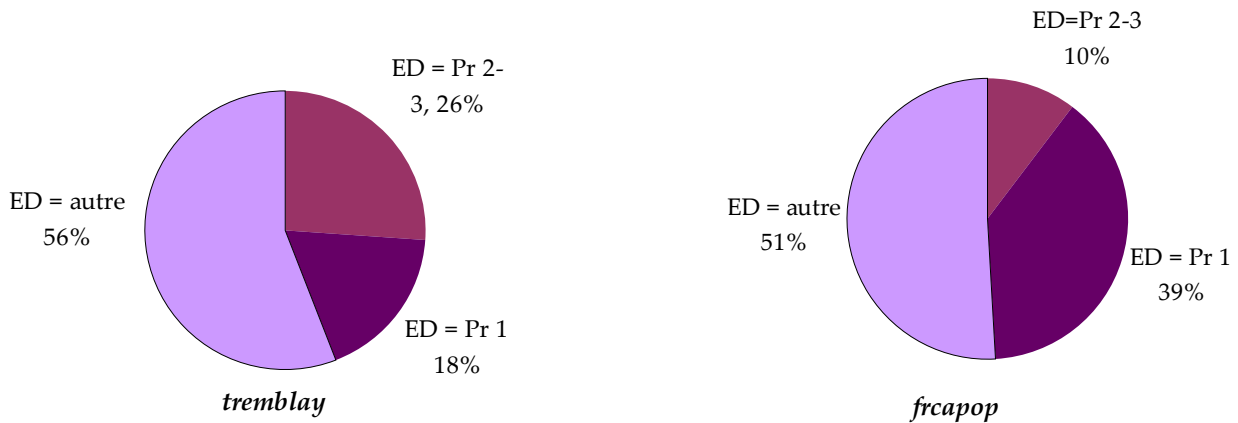
- On peut dire intuitivement que les locuteurs du sous-corpus *frcapop* « disloquent » plus que les personnages de M. Tremblay.

- Du point de vue de la répartition des types de dislocation à l'intérieur de chaque sous-corpus, il est clair que les locuteurs de *frcapop* produisent proportionnellement plus de dislocations à gauche (portions foncées dans le diagramme = 66 % de leur production totale de constructions disloquées) que ne le font les personnages de M. Tremblay qui n'en produisent que 32 % de leur production totale de constructions disloquées.

- À l'intérieur de la classe des dislocations à gauche avec EA = sujet (soit GS dans le diagramme), on remarque à un premier niveau le même taux de représentation des cas où l'ED est pronominal⁷⁶ : 50 % des GS sont des GS avec ED = Pr. À l'intérieur de cette sous-classe des dislocations à gauche avec EA sujet et ED = Pr, on remarque par contre une disproportion flagrante entre les deux sous-corpus : les structures à la première personne du type « moi, je », « nous autres, on » sont relativement deux fois

76. Nous avons appelé ce cas des constructions bi-pronominales (voir dans cette thèse, la section 5.3.3.2).

plus fréquentes chez les locuteurs réels que chez les personnages de théâtre. Pour plus de lisibilité, nous présentons cette distribution sous forme de diagramme.



Légende :

ED = Pr 2-2 : cas où l'élément disloqué à gauche est un pronom de deuxième ou troisième personnes

ED = Pr 1 : cas où l'élément disloqué à gauche est un pronom de première personne

ED = autre : cas où l'élément disloqué à gauche est un SN ou une proposition

Figure 5.3.3.3.b. Répartition dans le corpus du type d'ED dans les dislocations à gauche avec EA = sujet

Dans le sous-corpus *tremblay*, les personnages ont tendance à s'interpeller par leur nom, souvent leur prénom, ce qui fait qu'il y a plus d'apostrophes vocatives que de dislocations du sujet de la forme « toé, tu », « vous vous ». Par exemple :

Thérèse Dubuc — Oui, vous êtes rien qu'une maudite menteuse, Rose Ouimet ! (BS, p. 36)

Serge — [...] T'es pas grosse, Denise. (BL, p. 86)

L'auteur calibre ainsi les échanges langagiers en rendant explicite la relation « un tel s'adresse à un tel ». Ce procédé est d'autant plus utile pour le lecteur qui n'a pas, à l'inverse du spectateur, le support visuel de la scène et la gestuelle des comédiens. La différence de répartition des dislocations dans les deux sous-corpus est d'ordre générique et montre clairement que l'on n'a pas affaire aux mêmes situations d'énonciation : d'un côté, des pièces de théâtre avec plusieurs personnages (sans compter *Encore*

*une fois, si vous permettez*⁷⁷) et des structures énonciatives relativement complexes (voir sur ce point le chapitre 6), de l'autre, des entretiens semi-dirigés entre un locuteur et un enquêteur. Les règles de la conversation ne sont forcément pas les mêmes.

- **Représentation de la variation sociolinguistique**

S. Carroll (1982, p. 216-217) a remarqué que certaines dislocations présentent une fréquence plus élevée en français populaire québécois. Il s'agit des dislocations avec un EA en « ça », le plus souvent après un verbe de sentiment (détester, aimer, adorer, etc.) et un ED proposition infinitive :

Tu aimerais-tu ça, par exemple, être à notre école, avoir des tapettes (Carroll : 1982)
 J'aime ça la transporter mais j'aime pas ça essayer (Carroll : 1982)
 Je voudrais bien ça m'en aller (Carroll : 1982)

On trouve ce type de structure dans les deux sous-corpus, mais plus fréquemment chez M. Tremblay (on ne trouve qu'un seul exemple dans *frcapop*), ce qui pourrait s'interpréter comme une sur-représentation des phénomènes syntaxiques québécois populaires :

Ma tante, à l'aurait ben aimé ça faire des voyages ! (BL, Albertine, p. 25)
 Toé qui aimes tant ça, marcher, j'te dis que tu s'rais servi ! (BL, Serge, p. 32)
 Tu trouves pas ça important, toé, manger ! (BL, Denise, p. 42)
 J'haïs ça être obligée de me dépomper vite, de même ! (IO, Fernande, p. 60)
 j'aimais ça être propre tu sais (F39)

La population de locuteurs créée par M. Tremblay n'est pas homogène, c'est ce que nous montrons en détail dans la partie suivante, et cela est déjà perceptible au niveau de l'analyse quantitative où nous en sommes. Si l'on fait la moyenne du nombre de dislocations par pièce⁷⁸, on s'aperçoit que deux pièces se distinguent : *L'impromptu* pour son faible score et *Bonjour, là, bonjour* pour son score important, d'autant plus qu'il s'agit de la pièce la plus courte du corpus. Comment expliquer cela ? Nous répondrons : par le profil sociolinguistique des personnages. Dans *L'impromptu*, les personnages sont d'origine bourgeoise et parlent plus « écrit » que ceux des autres pièces.

77. Pièces où il n'y a aucune apostrophe. Les personnages ne s'interpellent jamais par leur prénom. Il s'agit de la pièce où l'on trouve le plus de dislocation du type « toi, tu ».

78. La moyenne est de 48 dislocations par pièces. Voici le score de chaque pièce : BS = 55, BL = 72, IO = 22, LVM = 47 et EF = 45.

En revanche, dans *Bonjour, là, bonjour*, tous les personnages sont populaires et parlent « oral », et il y a très peu, voire pas, de variation entre les personnages.

Conclusion

Que dire de la représentativité littéraire des phénomènes syntaxiques, sinon spécifiques, au moins assez caractéristiques de l'OPQ ? Nous n'avons certes pas étudié l'ensemble des phénomènes, ni effectué des comptages sur l'ensemble du corpus (un échantillonnage a été nécessaire), mais une synthèse a permis de tester la présence de certains traits dans le sous-corpus *tremblay*. Il ressort d'abord que la représentation littéraire est en quelque sorte « nettoyée » des scories, répétitions, amorces et autoréparations. Les formes de l'interrogation et de la négation que l'on trouve dans la littérature linguistique et dans le sous-corpus *frcapop* sont également présentes chez M. Tremblay (en particulier l'interrogation avec la particule « -tu » et le phénomène de concordance négative). Nous avons insisté sur deux structures : les relatives non standard et les constructions disloquées, car elles n'avaient pas fait l'objet d'une étude dans les travaux antérieurs sur M. Tremblay (Cantin : 1972, Fonollosa : 1995). D'autre part, leur analyse met en évidence des différences de traitement entre les deux sous-corpus, et donc une singularité de l'écriture de M. Tremblay (par exemple la proportion de dislocations à droite avec un élément disloqué en « moi/moé »). Ceci est à mettre en relation avec la différence typologique entre transcription linguistique et écriture littéraire (dramatique), comme nous l'avons déjà dit pour les éléments péri-textuels dans le chapitre 4. À l'inverse, l'analyse des relatives non standard a montré certes quelques variations de fréquence, mais surtout le fait que la catégorie « plébéienne » ne portait pas bien son nom, ou n'était plus pertinente, car elle est très rare, voire inexistante dans un sous-corpus pourtant représentatif du français populaire à bien des égards. Le fait que M. Tremblay ne force pas le trait à ce niveau-là est donc à comprendre comme une justesse dans sa perception et sa représentation de l'OPQ.

À l'issue de cette deuxième partie consacrée à la comparaison entre le sous-corpus d'entretiens linguistiques avec les cinq pièces de M. Tremblay étudiées, il

ressort que l'oralité littéraire est bien référentielle, dans le sens où elle représente des traits phonétiques, discursifs et syntaxiques d'une réalité linguistique attestée et reconnue comme étant de l'OPQ. Les différences observées entre les deux représentations — car les transcriptions linguistiques sont aussi des représentations de la parole — mettent en évidence des particularités typologiques : la fidélité à un énoncé réel et la systémativité des codes pour le sous-corpus *frcapop*, l'inventivité, le « feeling » et le « tri sélectif » des phénomènes de la représentation littéraire qui n'a de garant que la perception intuitive d'un auteur.